



République du Niger  
Ministère de l'Hydraulique  
De l'Environnement et de  
La lutte contre la Désertification



Organisation des Nations  
Unies pour l'Alimentation et  
l'Agriculture

DFID

Département pour  
le Développement  
International du  
Royaume Uni



Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP)

(GCP/INT/735/UK)

Sustainable Fisheries Livelihoods Programme (SFLP)

# **SOUS-PROGRAMME PECHE ET AQUACULTURE**

Version finale 1

NOVEMBRE 2004

## TABLE DES MATIERES

<b>I. CONTEXTE GENERAL .....</b>	<b>1</b>
<b>II. METHODOLOGIE.....</b>	<b>2</b>
<b>III. SITUATION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE.....</b>	<b>7</b>
3.1 LA PECHE.....	7
3.1.1 <i>Les pêcheries fluviales.....</i>	7
3.1.2 <i>Le Lac Tchad.....</i>	10
3.1.3 <i>Les mares et retenues d'eau artificielles .....</i>	11
3.1.4 <i>La production piscicole de 1972 à 2003 .....</i>	13
3.1.5 <i>La demande de poisson au Niger .....</i>	14
3.2 L'AQUACULTURE .....	14
3.3 PAUVRETE DANS LES COMMUNAUTES DE PECHE .....	15
3.3.1 <i>Perception de la pauvreté par les communautés de pêche.....</i>	15
3.3.2 <i>FORCES ET FAIBLESSES DES CAPITAUX DES COMMUNAUTES DE PECHE .....</i>	16
3.3.3 <i>Diversification des moyens d'existence des communautés de pêche.....</i>	18
<b>IV. CADRE LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL.....</b>	<b>20</b>
4.1. EVOLUTION DU CADRE INSTITUTIONNEL NATIONAL.....	20
4.2. CADRE INSTITUTIONNEL AU NIVEAU REGIONAL .....	22
4.2.1 <i>COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD.....</i>	22
4.2.2 <i>VISION PARTAGEE DE L'A.B.N .....</i>	22
4.3 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA PECHE AU NIGER.....	23
4.4 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE .....	23
4.4.1 <i>Actions menées.....</i>	23
4.4.2 <i>Principaux constats.....</i>	24
4.4.3 <i>ETAT D'AVANCEMENT DE LA CONNAISSANCE ET DE LA REFLEXION SUR L'EXPLOITATION DES MARES....</i>	25
<b>V. PLAN D'ACTION .....</b>	<b>27</b>
5.1. LOGIQUE D'INTERVENTION .....	27
5.2 COMPOSANTE 1 : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES ET COURS D'EAU) .....	30
5.3 COMPOSANTE 2 : DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE .....	31
5.4 COMPOSANTE 3 : VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE.....	32
5.5 COMPOSANTE 4 : AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE.....	32
5.6 COMPOSANTE 5 : AMELIORATION DE LA QUALITE NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DES MENAGES DES COMMUNAUTES DE PECHE .....	33
5.7 COMPOSANTE 6 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DES COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE .....	34
5.8 COMPOSANTE 7 : SUIVI ET EVALUATION .....	36
5.9 CADRE LOGIQUE .....	37
<b>VI. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU SOUS- PROGRAMME .....</b>	<b>49</b>
6.1 MISE EN ŒUVRE.....	49
6.2 SUIVI-EVALUATION .....	76
6.2.1 <i>Suivi- évaluation interne .....</i>	76
6.2.2 <i>Suivi- évaluation externe .....</i>	76

## Sigles et Abréviations

<b>ABN :</b>	Autorité du Bassin du Niger
<b>AFVP :</b>	Agence Française des Volontaires du Progrès
<b>AMN :</b>	Association des Mareyeurs du Niger
<b>APN :</b>	Association des Pêcheurs du Niger
<b>BID :</b>	Banque Islamique de Développement
<b>CBLT :</b>	Commission du Bassin du Lac Tchad
<b>CCPR :</b>	Code de Conduite pour une Pêche Responsable
<b>CEDEAO :</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CFA :</b>	Communauté Française d'Afrique
<b>CILSS :</b>	Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
<b>CIRAD :</b>	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
<b>COFO :</b>	Commission Foncière
<b>CSI :</b>	Centre de Santé Intégré
<b>CWS OXFAM :</b>	Church World Service OXFAM
<b>DFPP :</b>	Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture
<b>DGD :</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DRE :</b>	Direction des Ressources en Eau
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>Ha:</b>	Hectare
<b>IMF</b>	Institut de Micro Finance
<b>INRAN :</b>	Institut National des Recherches Agronomiques
<b>IRD :</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>Kg:</b>	Kilogramme
<b>MDA :</b>	Ministère du Développement Agricole
<b>MDR :</b>	Ministère du Développement Rural
<b>NEPAD :</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
<b>OCB :</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSP :</b>	Organisation Socio Professionnelle
<b>PADD :</b>	Programme d'Actions de Développement Durable
<b>PAN-LCD/GRN :</b>	Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIP :</b>	Politiques, Institutions et Processus
<b>PMEDP:</b>	Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche
<b>PNEDD :</b>	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
<b>PNGRN :</b>	Programme National de Gestion des Ressources Naturelles
<b>PNLCD :</b>	Plan National de Lutte Contre la Désertification
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPODR :</b>	Projet Petites Opérations de Développement Rural
<b>PSTE :</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>RGP/H :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SDR :</b>	Stratégie de Développement Rural
<b>SDSA :</b>	Subvention pour le Développement du Secteur Agricole
<b>SRP :</b>	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>UBT :</b>	Unité Bétail Tropical
<b>UCN :</b>	Unité de Coordination Nationale
<b>UEMOA :</b>	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
<b>UNICEF :</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USR :</b>	Unité de Support Régional
<b>WWF :</b>	World Wildlife Fund

## I. CONTEXTE GENERAL

Le Niger est un pays continental<sup>1</sup> de l'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1.267.000 Km<sup>2</sup> (au deux tiers désertiques) et compte une population estimée à 10.790.352 d'habitants, avec une croissance démographique de 3,1% (RGP/H 2001). La population est passée de 1977 à 1988 de 5.102.990 à 7.251.626 habitants et de 1988 à 2001 à 10.790.352 enregistrant ainsi un doublement de son effectif en moins de 24 ans. Les trois quarts de cette population vivent dans la partie méridionale du pays, sur 25% de la superficie.

Le climat est du type sahélien caractérisé par deux grandes saisons : une saison sèche qui dure de huit à neuf mois (Septembre/Octobre à Mai/Juin) et une saison pluvieuse de trois à quatre mois (Juin à Septembre).

On note une importante variabilité spatio-temporelle au niveau des précipitations et une tendance générale à la descente des isohyètes vers le sud depuis une trentaine d'années. Ces phénomènes augmentent les risques de sécheresse et le phénomène de désertification.

Depuis janvier 2002, le Niger dispose d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Ce document sert désormais de cadre de référence à toutes les interventions au niveau macro économique. Il faut noter que, compte tenu de l'ampleur de la pauvreté en milieu rural (83% de pauvres), la SRP a assigné au secteur rural le rôle de moteur de la croissance économique. En milieu rural 66 % de la population sont pauvres et 34 % sont extrêmement pauvres au niveau global.

En outre, le développement rural a toujours été au centre des préoccupations nationales. Aussi, les autorités nigériennes ont-elles initié l'élaboration d'une Stratégie de Développement Rural (SDR). Celle-ci a été adoptée en novembre 2003 afin de rendre opérationnelle la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) dans le secteur rural. Son objectif global est de réduire l'incidence de la pauvreté rural de 66% actuellement à 52 % d'ici 2015 en :

1. Favorisant l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural,
2. Prévenant les risques, améliorant la sécurité alimentaire et gérant durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations,
3. Renforçant les capacités des institutions publiques et des organisations rurales en vue d'améliorer la gestion du secteur rural.

Au regard de l'importance du secteur rural dans l'économie nationale, il est apparu nécessaire d'élaborer des programmes sectoriels et sous sectoriels qui s'inscrivent dans la SDR.

Au Niger, en dépit de son rôle significatif dans l'économie, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté (20 Milliards de Francs CFA de chiffre d'affaires par an, 50.000 personnes vivant de la pêche comprenant les pêcheurs, mareyeurs, transformateurs et transformatrices(DFPP,2003) , le sous secteur de la pêche est peu pris en compte dans les politiques et le processus de développement local accentuant ainsi la paupérisation des communautés de pêche par :

- le faible investissement dans le secteur ;
- le faible accès aux services sociaux de base (éducation, santé, crédit, eau potable, marché) ;
- l'enclavement des villages et campements de pêche.

---

<sup>1</sup> La côte maritime la plus proche est située à 1.000 km de la Capitale.

Cette importance nutritionnelle, économique, sociale, environnementale et culturelle, tout comme les intérêts de tous ceux qui sont concernés par ce domaine, peut être considérablement accrue par :

- l'intégration des principes pour une pêche responsable dans les textes législatifs et réglementaires concernant le secteur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant la gestion durable des ressources halieutiques ;
- l'amélioration du cadre institutionnel existant pour un développement durable du secteur.

Dans cette perspective, une étude participative sur les Politiques, les Institutions et les Processus (PIP) ayant un impact sur les moyens d'existence des communautés de pêche a été réalisée. Les résultats obtenus ont servi de base de discussion lors d'un Atelier National de Réflexion sur la Lutte contre la Pauvreté dans la Pêche au Niger, tenu en Juin 2003. A l'issue dudit atelier, des recommandations en termes d'actions pour lutter efficacement contre la pauvreté dans la pêche et l'insécurité alimentaire à tous les niveaux, ont été formulées dont la plus importante est « l'élaboration d'un programme pêche et aquaculture dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural (SDR) ».

Le présent document représente le Sous-Programme Pêche et Aquaculture (SPPA) qui constitue un moyen de mise en œuvre du plan d'action de la SDR à travers le « Programme organisations professionnelles et structuration des filières ». Les actions prévues contribueront à améliorer durablement l'apport du secteur pêche et aquaculture à la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en milieu rural.

## **II. METHODOLOGIE**

### **2.1 Objectif du travail**

L'objectif du travail a consisté à définir des actions destinées à améliorer durablement la contribution du secteur pêche et aquaculture à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en milieu rural. Ceci s'est traduit concrètement par :

- La réalisation de diagnostics participatifs des moyens d'existence des communautés de pêche autour des principaux plans d'eau du pays en dégagant le profil de pauvreté des populations, et en analysant les forces et faiblesses des différents atouts en capital (naturel, physique, humain, social et financier), le cadre politique de développement du secteur pêche et aquaculture ainsi que le cadre législatif et réglementaire au niveau national et dans les autres pays partageant les mêmes plans d'eau (Fleuve Niger et Lac Tchad), les programmes/projets en faveur de la pêche, la recherche-développement dans le domaine de l'halieutique, les mécanismes d'insertion du secteur dans le processus de développement local existants.
- L'identification participative de points d'entrée devant servir d'éléments d'une stratégie d'amélioration de la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en milieu rural : objectifs à court, moyen et long termes ; plan d'actions prioritaires ; mécanismes de mise en œuvre intégrant le développement de partenariats stratégiques, la durabilité et les liens avec les autres composantes de la SDR ; système de suivi évaluation participatif avec des indicateurs appropriés, intégrant les questions genre et âge, pour mesurer les changements attendus sur les moyens d'existence des populations autour des différents plans d'eau ; calendrier d'exécution et budget requis.

- La validation de la vision d'ensemble d'amélioration de la contribution du secteur pêche et aquaculture à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en milieu rural au Niger par les différentes parties prenantes.
- La sensibilisation et l'information des décideurs politiques sur le programme sectoriel adopté, notamment le Secrétariat Permanent de la SDR chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre et les bailleurs de fonds pour financement.

## 2.2 Approche adoptée

Le sous-programme sectoriel pêche et aquaculture a été élaboré sur la base d'une analyse approfondie des quatre axes de la Stratégie de Développement rural en s'appuyant sur les forces des communautés de pêche et en utilisant les enseignements tirés des différentes actions passées et en cours visant à améliorer les moyens d'existence des populations évoluant autour des principaux plans d'eau du Niger. L'approche a consisté essentiellement à exploiter les informations issues des différents travaux sur le secteur, la pauvreté et la sécurité alimentaire au Niger et de les compléter par des enquêtes de terrain afin d'aboutir dans des délais raisonnables à une identification participative de points d'entrée pour augmenter de façon durable la contribution du secteur pêche et aquaculture à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en milieu rural.

Le travail s'est déroulé en trois principales étapes :

- **Etape 1 : Travail préparatoire**
  - Diffusion de la note conceptuelle aux membres de l'équipe
  - Constitution d'un fonds documentaire d'intérêt pour le travail demandé (secteur pêche et pisciculture, lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire au Niger)
  - Analyse des documents de base avec notamment une relecture des principales conclusions de l'étude PIP et de l'atelier national de réflexion sur la lutte contre la pauvreté dans la pêche au Niger, des axes stratégiques nationaux de réduction de la pauvreté et de développement rural
  - Finalisation de la note conceptuelle
  - Division du travail au sein de l'équipe.
- **Etape 2 : Collecte d'informations complémentaires et première analyse**
  - Recherche d'informations complémentaires sur le secteur, notamment sur l'estimation des potentialités en ressources aquatiques et les différentes formes de pisciculture pratiquées
  - Réalisation de diagnostics participatifs des moyens d'existence des communautés de pêche autour des principaux plans d'eau du pays pour compléter les informations disponibles
  - Identification participative des points d'entrée.
- **Etape 3 : Elaboration du programme sectoriel**
  - Analyse/synthèse globale des résultats obtenus aux étapes 1 et 2
  - Rédaction d'un rapport provisoire (esquisse de programme sectoriel)
  - Restitution et validation de l'esquisse de programme sectoriel lors d'un atelier national réunissant les communautés de pêche et les partenaires institutionnels, publics et privés concernés par la réduction de la pauvreté dans la pêche artisanale au Niger
  - Rédaction d'un document proposant la vision d'ensemble d'amélioration durable de la contribution du secteur pêche et pisciculture à la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire en milieu rural au Niger, avec un plan d'actions détaillé intégrant un système de suivi-évaluation participatif et un mécanisme efficace de mise en œuvre.

- Débriefing de l'UCN pour diffusion du programme sectoriel pêche et pisciculture auprès des autorités compétentes, chargés d'assurer le suivi de la mise en œuvre (Secrétariat Permanent de la Stratégie de réduction de la pauvreté et Comité de rédaction de la Stratégie de développement rural).

### **2.3 Equipe chargée du travail**

Le travail d'élaboration du sous-programme sectoriel pêche et aquaculture de la Stratégie de développement rural a été mené par une équipe nationale supervisée par l'Unité de Coordination Nationale (UCN) du Niger en collaboration avec l'Unité du Support Régional (USR) du PMEDP. L'équipe a été composée de 6 membres répartis comme suit :

- 2 facilitateurs dont 1 représentant du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et 1 représentant du comité chargé de l'élaboration de la Stratégie du Développement Rural ;
- 4 personnes-ressources ayant participé à l'étude des PIP dont 1 membre de l'UCN.

Les deux facilitateurs nationaux ont apporté à l'équipe un appui d'ordre méthodologique pour le bon déroulement du travail notamment pour la finalisation de la note conceptuelle, l'analyse des résultats et la préparation des documents de synthèse. Ils ont fourni leur expérience en matière de diagnostic participatif, et de définition et d'analyse de stratégies de réduction de la pauvreté en milieu rural. Ils ont facilité les différentes réunions de l'équipe.

Le reste de l'équipe a été chargé de constituer le fonds documentaire, de collecter et d'analyser les informations sur le terrain, de rédiger les différents rapports, de préparer et d'organiser l'atelier de validation, de débriefer l'UCN pour la présentation du document final au Secrétariat Permanent de la SDR. Outre le membre de l'UCN (représentant de la Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture) qui a supervisé le travail, l'équipe était composée par le facilitateur national de l'étude PIP au Niger, 1 représentant du Secrétariat du code rural du Ministère du développement agricole et 1 représentant du Secrétariat d'Etat à la réforme administrative.

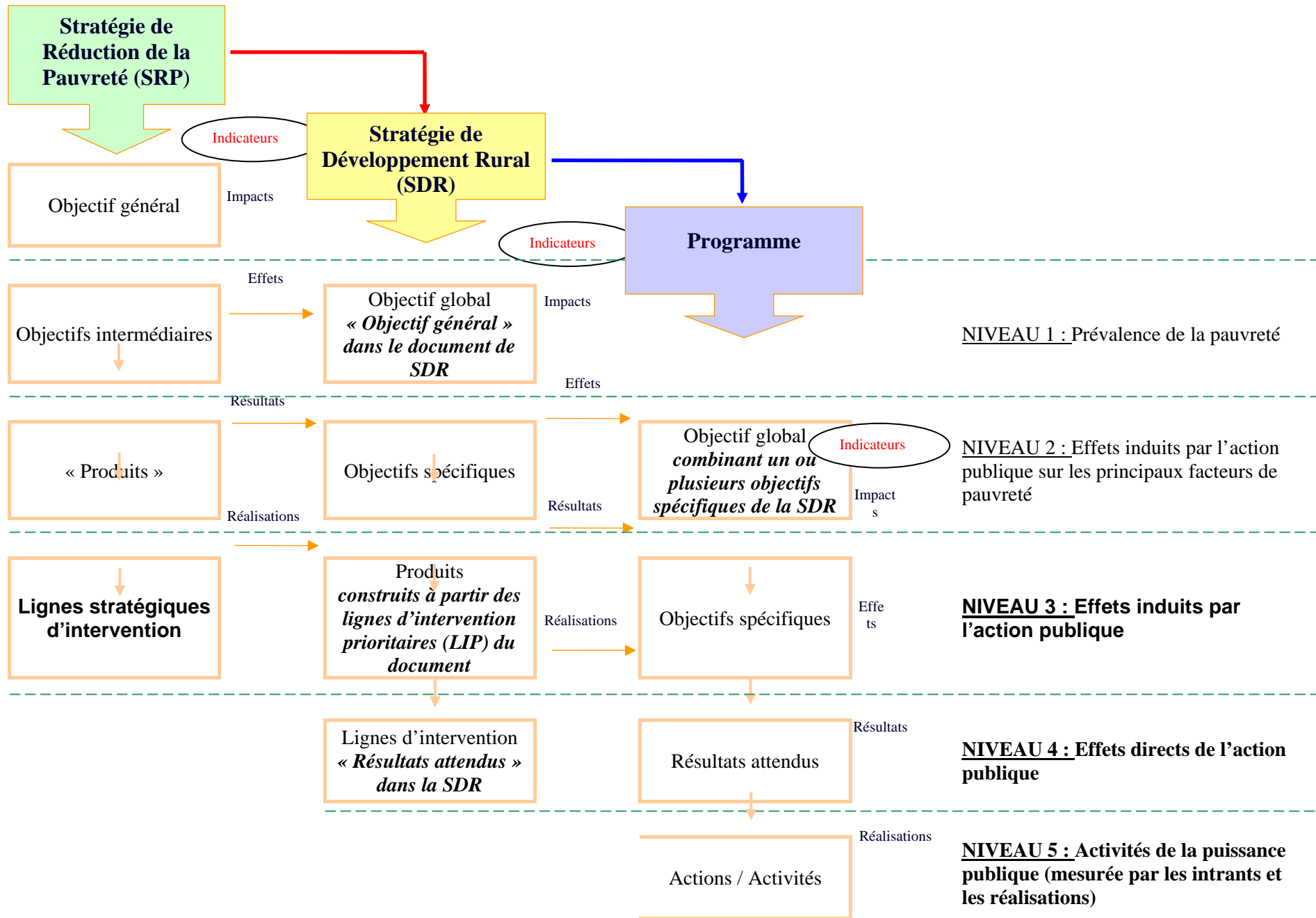
### **2.4 Contenu du sous- programme**

Les leçons apprises des interventions du PMEDP au Niger et du diagnostic du secteur ont permis d'élaborer un plan d'actions incluant le cadre logique en fonction des trois axes stratégiques de la SDR. Il s'agit d'un cadre logique en cascade selon la figure 1. Les orientations claires ont été fournies pour la mise en œuvre de ces actions prioritaires qui sont regroupées ci-dessous en trois grandes catégories :

- 1) Promouvoir un développement organisationnel des communautés de pêche, l'alphabétisation fonctionnelle des femmes, la scolarisation des enfants surtout des filles) pour leur permettre de s'insérer dans les processus de développement local, d'accéder aux services et infrastructures sociaux de base, de mieux gérer les situations de forte vulnérabilité liées aux conditions hydro-climatiques, et de participer effectivement à une gestion concertée des ressources naturelles (protection et conservation de la qualité des écosystèmes).
- 2) Améliorer les performances économiques au niveau local par :
  - la promotion de politiques adaptées de crédit/épargne, de valorisation des produits pêchés (augmentation de la valeur ajoutée), de promotion de la consommation de poisson au niveau national, de diversification des moyens d'existence à l'intérieur et en dehors du secteur ;

- le développement des pêches amplifiées sur les petites retenues (actions communautaires de petite envergure comme la construction de bassins de stockage d'alevins et/ou de géniteurs, le reboisement, etc.) ;
  - la promotion du développement de certaines formes de pisciculture dans les aménagements hydro-agricoles qui soient adaptées aux conditions socio-économiques locales
  - le développement de partenariats stratégiques.
- 3) Mettre en place de mécanismes participatifs de génération régulière d'information sur le secteur pour alimenter les prises de décisions en matière d'aménagement durable des ressources aquatiques, de développement local, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire :
- création d'un cadre administratif et juridique approprié
  - élaboration d'un document de politique sectorielle
  - amélioration des connaissances sur le système (état de la ressource, suivi statistique, données environnementales et socio-économiques, profil de pauvreté ; évaluation de la contribution du secteur à l'économie nationale ; identification de canaux appropriés de diffusion de l'information disponible).

Figure 1 - Cadre logique en cascade : de la SRP aux programmes de la SDR



### III. SITUATION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

#### 3.1 La pêche

Malgré sa position géographique de pays continental, le Niger dispose d'un important potentiel piscicole estimé à 400.000 ha de plan d'eau douce : (fleuve Niger et ses affluents, Komadougou Yobé, Lac Tchad, 970 mares naturelles et 69 retenues d'eau artificielles (Schéma de mise en valeur et de gestion des ressources en eau, 1999), (Directions des aménagements et équipements ruraux agricoles et des ressources en eau, 2003).

##### 3.1.1 Les pêcheries fluviales

Elles sont constituées par (i) le fleuve Niger qui traverse le territoire du Niger sur une longueur de 550 Km et (ii) ses sept affluents, (iii) la Komadougou Yobé et (iv) des cours d'eau fossiles (Dallols Bosso, Maouri) et des rivières (ruisseaux) à écoulement épisodique (Goulbis N'Kaba, Korama et Maradi). Leurs caractéristiques essentielles (longueur et volume annuel en eau) sont résumées dans le tableau 1.

**Tableau 1 : Principaux cours d'eau du Niger**

Cours d'eau	Longueur en km	Volume (millions de m3)
1.Fleuve niger	550	32.400
Dargol (affluent)	142	160
Sirba (affluent)	100	697
Goroubi (affluent)	210	160
Dyamangou (affluent)	50	100
Tapoa (affluent)	42	40
Mékrou (affluent)	100	923
Gorouol (affluent)	105	322
2.Komadougou (rivière)	160	501
3.Goulbi de Maradi (rivière)	-	218
4.Maggia	-	173
5.Goulbi n'kaba	-	20
6.Korama	-	200
7.Dallol maouri	-	250
8.Dallol Bosso	-	200
<b>Total</b>		<b>36.364</b>

**Source :** Schéma de mise en valeur et de gestion des ressources en eau (MH/E/LCD, 1999)

Les pêcheries fluviales renferment une ichthyofaune très diversifiée avec près de 100 espèces de poisson dans le fleuve Niger et constituent les principales zones de pêches après les années de sécheresse de 1974/1976 jusqu'en 1999.

Les captures de poisson dans les bassins du fleuve constituaient aussi plus de 80% de la production nationale de poisson et les revenus tirés de la pêche représentaient 82% du revenu global d'une famille de pêcheurs (Price 1986) .

Les pêcheurs exploitant le fleuve appartiennent à quatre nationalités (Nigériens, Nigérians, Maliens et Béninois). Leur nombre a été estimé à 7.900 personnes en 1985 (Coenen, 1985).

La pêche dans le bassin du fleuve et de la Komadougou Yobé est malheureusement confrontée à des contraintes de tous ordres qui sont résumés dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau du fleuve Niger et de la Komadougou Yodé**

<p><b><u>Forces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité biologique</li> <li>- Savoir-faire en pêche et pisciculture des communautés de pêche</li> <li>- Existence de marchés potentiels</li> <li>- Forte productivité halieutique.</li> </ul>	<p><b><u>Menaces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensablement</li> <li>- Prolifération de la jacinthe d'eau dans le fleuve Niger</li> <li>- Pressions démographiques</li> <li>- Sur-pêche</li> <li>- Dégradation de l'environnement</li> </ul>
<p><b><u>Faiblesses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'organisation des acteurs à la base</li> <li>- Manque de plans d'aménagement de la pêche</li> <li>- Faible présence de services sociaux de base (crédit, santé, eau potable)</li> <li>- Législation et réglementation insuffisantes</li> <li>- Pertes après-capture en raison de l'absence de méthodes de conservation</li> <li>- Insuffisance de collaboration entre les institutions de gestion des ressources au niveau régional</li> <li>- Absence de partenariat entre les services de développement et les institutions de recherche</li> <li>- Insuffisance des données socio-économiques et biologiques servant d'instruments de planification et d'aménagement des pêcheries,</li> <li>- Faible valorisation de la diversité biologique (espèces de poisson d'intérêt économique et des initiatives locales de gestion des ressources naturelles en milieu rural par la recherche en socio-économie, en biologie et en socio-anthropologie).</li> </ul>	<p><b><u>Opportunités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de décentralisation,</li> <li>- "Vision partagée" en matière de gestion des ressources transfrontalières (ABN)</li> <li>- Présence de projets de développement et gestion des ressources du bassin (WWF, BAD, BAD/CEDEAO),</li> <li>- Maîtrise de l'eau et existence de zones potentielles au développement des pêcheries amplifiées (bras morts) et de la pisciculture</li> <li>- Existence d'infrastructures de recherche (stations de Molli et de Sona) et d'institutions de recherche (IRD, INRAN, Université.)</li> <li>- Emergence de la société civile (APN, AMN, autres ONG)</li> </ul>

# REPUBLIQUE DU NIGER

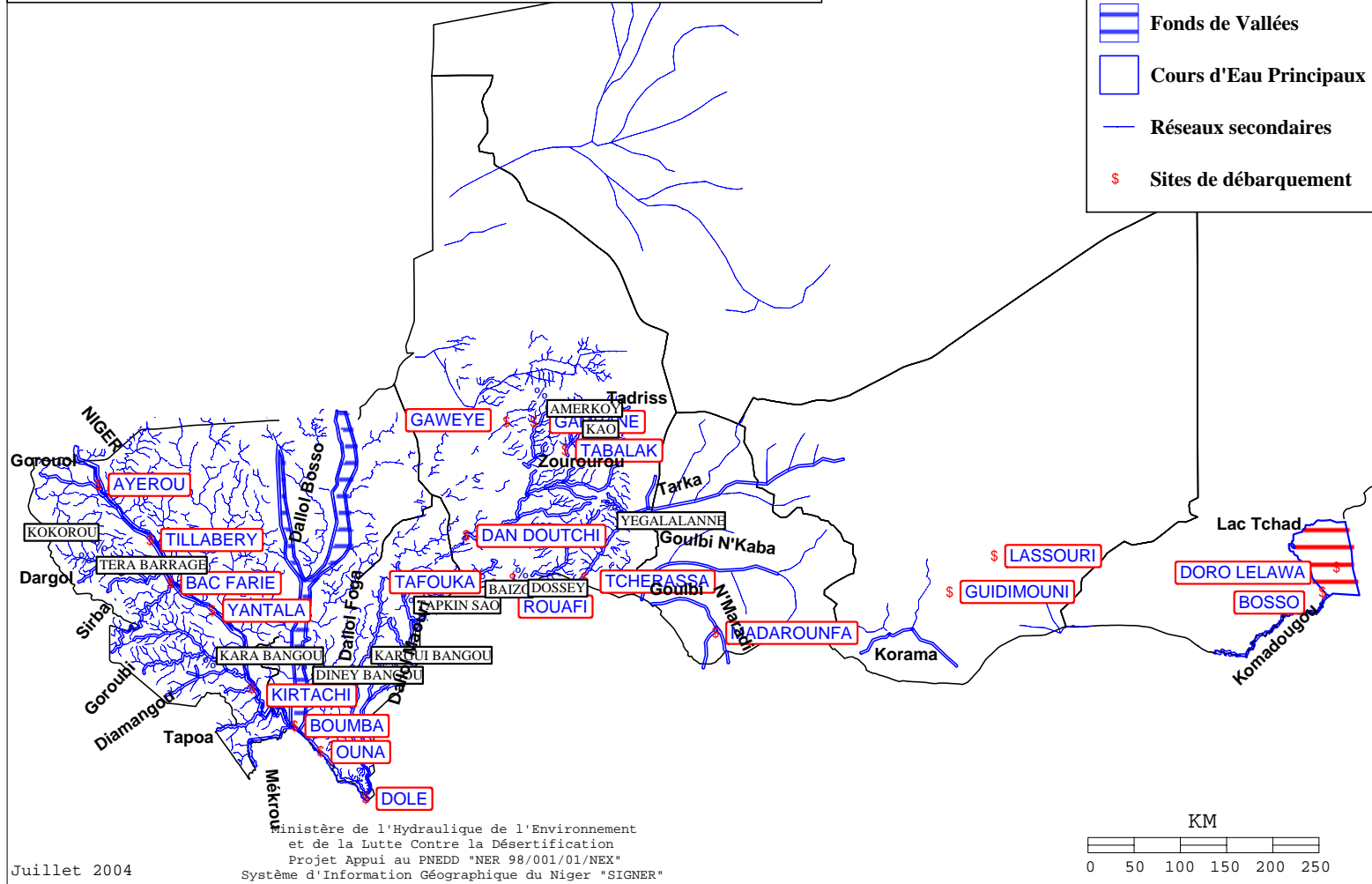
## Réseau Hydrographique

### Sites de débarquement et mares importantes

E

#### Légende

- Région
- Lac
- Fonds de Vallées
- Cours d'Eau Principaux
- Réseaux secondaires
- \$ Sites de débarquement



Les effets conjugués de ces différentes contraintes font qu'on assiste à une tendance générale de diminution de la production de poisson qui est passée de 7.000 tonnes en 1978 à moins de 4.000 tonnes même en année de bonne pluviométrie.

### 3.1.2 Le Lac Tchad

Après s'être retiré du territoire du Niger en 1976 suite aux grandes sécheresses, le Lac Tchad est revenu en 1998 et occupe environ 70 % de son étendue d'antan estimée à 310.000 ha. Ce retour a fait renaître la pêche qui constitue la première activité économique génératrice de revenus, d'emplois, de devises et de recettes dans la région de Diffa.

La production de poisson du lac Tchad, constituée principalement de trois espèces de poisson peuplant pour l'instant les eaux (*Heterotis niloticus*, *Clarias s p* et *Oreochromis niloticus*), a connu une augmentation régulière très significative entre 1999 et 2003 et représente ainsi 62 à 78 % de la production nationale. Elle est passée de 4.200 tonnes en 1999 à 43.700 tonnes en 2003 (poisson frais). Les raisons sont entre autres l'amélioration de la collecte des statistiques de capture grâce à un appui institutionnel du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP - GCP/INT/735/UK) ayant permis de mettre en place un système de suivi des informations sur les pêcheries du lac Tchad et le faible retrait du lac depuis son apparition.

La pêche dans le bassin du lac fait partie des premières activités économiques dans la région. L'exportation de poisson fumé vers le Nigeria a généré une entrée de devises de 7.409.225.000 F CFA (Na-Andi, 2003) et des recettes douanières de 102.241.297 F CFA en 2003 (DGD, 2003). La pêche est pratiquée par des pêcheurs professionnels nationaux et étrangers (Nigeria, Tchad, Cameroun, Mali, République Centrafricaine, Soudan.).

Les autres acteurs intervenant dans la filière poisson sont les commissionnaires, les transformatrices, les intermédiaires, les détaillants, les transporteurs et les manutentionnaires.

En dépit de l'importance socio-économique de la pêche en terme de création d'emplois, de revenus, de recettes et de devises dans le bassin du lac, d'énormes contraintes se posent au développement du secteur ; elles sont récapitulées dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau du Lac Tchad**

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte productivité</li> <li>- Existence de marchés importants</li> <li>- Bénéfice social et économique pour les acteurs</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait du lac</li> <li>- Dégradation de l'environnement</li> <li>- Insuffisance gestion</li> <li>- Insécurité</li> </ul>
<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de politique sectorielle de pêche approprié</li> <li>- Faible niveau d'organisation des acteurs</li> <li>- Insuffisance de l'implication des institutions de micro-finance</li> <li>- Insuffisance de liens institutionnels</li> <li>- Insuffisance de collaboration entre les acteurs</li> <li>- Faibles capacités des acteurs</li> </ul>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté locale de participer au processus de décentralisation</li> <li>- Programme de partenariat régional (CBLT)</li> <li>- Mécanismes en cours pour améliorer le secteur de la micro finance</li> <li>- Existence de réseaux de collecte et diffusion de l'information pour influencer le développement des politiques (Bulletins PMEDP)</li> </ul>

### 3.1.3 Les mares et retenues d'eau artificielles

Les mares sont des étendues d'eau formées dans les dépressions des vallées et des cours d'eau temporaires à écoulement intermittent qui sont les vallées fossiles (Dallols Maouris et Bosso), la Korama, la Maggia, les Goulbis etc. Elles sont essentiellement alimentées en eau par les eaux de pluies et sont au nombre de 970. Leur régime, de type permanent ou semi-permanent est fortement influencé par les précipitations et les prélèvements d'eau liés aux diverses utilisations (agriculture, élevage et autres).

Les retenues d'eau sont des plans d'eau résultant des barrages de faible ampleur réalisés dans le cadre de l'agriculture irriguée. Leur nombre est de 66 dont 46 réalisées dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) de 2001 à 2002.

**Tableau 4 : Répartition du nombres de mares et retenues d'eau par région**

Localités	Mares	Retenues d'eau	Total
Agadez	9	1	10
Diffa	14	7	21
Dosso	113	14	127
Communauté urbaine de Niamey	13	3	16
Maradi	96	4	100
Tahoua	280	16	296
Tillabéry	145	20	165
Zinder	300	4	304
<b>Total</b>	<b>970</b>	<b>69</b>	<b>1.039</b>

**Sources** : Schéma de mise en valeur et de gestion des ressources en eau (1999), Directions des aménagements et équipements ruraux agricoles et des ressources en eau.

Les actions d'aménagement (empoissonnement, formation technique et organisation des pêcheurs, etc.) en vue d'une gestion durable des mares et retenues d'eau ont permis de mettre en évidence la forte productivité halieutique de ces plans d'eau et la rentabilité économique desdites actions comme en témoignent les résultats du tableau 5 obtenus dans le département de Tahoua.

**Tableau 5 : Rentabilité économique et financière des actions d'aménagement dans le département de Tahoua**

Localité	Production (tonnes)		Coût de l'aménagement Investissement (FCFA)	Valeur productive après aménagement (FCFA)	Rentabilité (%)
	Avant l'aménagement	Après l'aménagement			
Rouafi	11	40	3.311.000	10.500.000	317
Région	< 50	773	50.518.335	135.304.165	267,8

**Source** : Harouna Talatou et Na-Andi Mamane T (2002)

La mare de Rouafi est à une vingtaine de kilomètres de la ville de Birni N'Konni dont les actions d'aménagement ont été financées par la Banque Mondiale à travers le Projet de Petites Opérations de Développement Rural (PPODR) en 1994-1995. Ces actions ont fait quadrupler la production qui est passée de 11 à 46 tonnes dès la première année d'exploitation.

A l'échelle régionale le montant des investissements réalisés de 1976 à 1995 par CWS-OXFAM, UNICEF, Coopération Hollandaise, Coopération Allemande et Collectivités s'est élevé à 50.518.335 FCFA. La production régionale de poisson a connu une augmentation très spectaculaire. Le volume moyen annuel est passé de 773 tonnes de 1990 à 2001 (préciser la source).

Les appuis aux initiatives communautaires de gestion des ressources halieutiques (Projet Petites Opérations de Développement Rural, Projets Communautaires de Tafouka financés respectivement par la Banque Mondiale et le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche) ont révélé les importantes possibilités qu'offrent les pêcheries amplifiées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition à travers la co-gestion.

La pêche dans les mares et retenues est cependant soumise aux effets conjugués et néfastes des facteurs limitants qui sont résumés dans le tableau 6.

**Tableau 6 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des mares et retenues d'eau artificielles**

<p><b><u>Forces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité biologique</li> <li>- Forte productivité halieutique,</li> <li>- Initiatives communautaires de gestion (savoir et savoir faire traditionnel)</li> </ul>	<p><b><u>Menaces</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation de l'environnement</li> <li>- Ensablement par érosion hydrique et éolienne</li> <li>- Prolifération de plantes aquatiques (<i>Typha-sp</i>, <i>Pistia stratiotes</i>)</li> </ul>
<p><b><u>Faiblesses</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible accès aux services sociaux de base (crédit, santé, eau potable)</li> <li>- Insuffisance de données d'ordre socio-économique, environnemental et biologique servant d'instruments de planification et d'aménagement des pêcheries</li> <li>- Faible niveau d'organisation des communautés de pêche.</li> <li>- Faible valorisation de la diversité biologique (espèces de poisson d'intérêt économique) et des initiatives communautaires de gestion des ressources halieutiques par la recherche en bio-écologie, socio-économie et en socio-anthropologie,</li> <li>- Faible partenariat et collaboration entre acteurs, institutions d'appui /conseil et de recherche ;</li> <li>- Législation et réglementation (insuffisantes) peu appliquées</li> </ul>	<p><b><u>Opportunités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté des communautés de pêche à participer activement au processus de développement local</li> <li>- Rentabilité économique et financière des actions d'aménagement</li> <li>- Fonds PPTE permettant de multiplier les retenues d'eau et d'améliorer l'accès aux services sociaux de base (école, santé, eau potable, route, crédit)</li> <li>- Existence d'institutions de recherche (IRD, INRAN, Université..) et d'infrastructures (station de recherche) permettant de développer le volet recherche</li> <li>- Emergence de la société civile (APN, AMN, ONG) dans le domaine de la pêche et de pisciculture,</li> <li>- Résultats probants d'amélioration et de diversification des moyens d'existence des communautés de pêche à travers les projets communautaires et appuis institutionnels financés par le PMEDP</li> </ul>

### 3.1.4 La production piscicole de 1972 à 2003

La production halieutique a connu une évolution en dents de scie au cours de la période 1972 à 2003 (tableau 7), caractérisée par une tendance à la hausse très marquée pendant les sept dernières années, due aux diverses initiatives de développement de la pêche amplifiée et au retour du Lac Tchad en territoire du Niger.

**Tableau 7 : Evolution de la production de poisson au Niger**

<b>Années</b>	<b>Production en tonnes</b>
1972	16.400
1973	16.200
1974	15.050
1975	9.142
1976	4.715
1977	7.372
1978	8.783
1979	8.934
1980	8.892
1981	8.208
1982	6.840
1983	3.215
1984	3.000
1985	2.000
1986	2.325
1987	2.400
1988	2.500
1989	4.751
1990	3.200
1991	3.150
1992	2.454
1993	2.162
1994	2.516
1995	3.616
1996	4.156
1997	6.341
1998	7.013
1999	11.014
2000	16.264
2001	20.824
2002	23.650
2003	55.860

**Source** : Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture

Avec le retour du Lac Tchad, la production nationale de poisson atteint 55.860 tonnes en 2003 (dont 43.700 t dans le bassin du lac) soit un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 56 milliards de Fcfa. La pêche contribue ainsi à l'économie nationale à travers les revenus générés et la création de nombreux emplois. Par ailleurs la rentabilité des investissements dans le domaine piscicole tout comme l'apport de la pêche à l'amélioration de l'alimentation a été prouvée à travers les résultats obtenus par les projets et programmes du secteur.

La filière poisson fait vivre plus de 50.000 personnes **comprenant les pêcheurs, transformateurs, transformatrices, mareyeurs(DFPP,2003)** et offre des possibilités de réduction du chômage en année normale.

### 3.1.5 La demande de poisson au Niger

La consommation nationale de poisson est de l'ordre de 2,1 kg par habitant et par an dans les gros centres urbains, ce qui donne une demande annuelle de 23.000 tonnes contre une production inférieure à 9.000 tonnes constituées par les captures du fleuve, des mares et des retenues d'eau. La production du lac, du fait de son éloignement des centres de consommation, est essentiellement exportée au Nigeria sous forme fumée.

L'offre de poisson, fortement déficitaire, entraîne une importation de poisson (Frais d'eau douce, congelé de mer) en provenance du Mali, du Nigeria, du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire dont les quantités annuelles ont varié de 349,6 à 723,2 tonnes de 1999 à 2003 (tableau 8)

**Tableau 8 : Quantités de poisson importées (kg) et leurs valeurs (F CFA)**

Années	Quantités (tonnes)	Valeurs (millions de FCFA)
1999	368,9	119,5
2000	<b>723,2</b>	<b>183,9</b>
2001	547,0	308,0
2002	453,8	164,8
2003	349,6	149,5
<b>TOTAL</b>	<b>2.442,5</b>	<b>925,7</b>

**Source :** Direction des statistiques et des comptes nationaux du Niger

## 3.2 L'aquaculture

Elle a fait l'objet de nombreuses investigations depuis 1974. C'est ainsi qu'on distingue : (i) la pisciculture semi-intensive en étangs, (ii) la pisciculture extensive et (iii) la pisciculture intensive.

La pisciculture semi-intensive en étang a débuté en 1974 sur financement de l'ONG CARE (CARE International) et du Fonds de Contre Partie des Pays-Bas dans la vallée du fleuve. Elle n'a pas connu un grand succès à cause de l'importance des captures de poisson du fleuve.

La pisciculture extensive a été développée à partir de 1976 dans le but de la mise en valeur et de l'exploitation rationnelle des mares permanentes et semi-permanentes grâce à divers financements (OXFAM, UNICEF, collectivités territoriales, Fonds d'Aide et de Coopération/France, Banque Mondiale, B.I.D., Subvention au Développement du Secteur Agricole des Etats-Unis d'Amérique) à travers tout le pays. Les résultats obtenus ont été très concluants :

- une forte productivité halieutique des mares variant entre 50 et plus de 150 kg/ha/an(Frémine, 1995), croissance pondérale de 1gramme par jour pour les silures (*Clarias sp*) et le capitaine (*Lates nuloticus*) ;
- l'existence d'initiatives locales de gestion communautaire des pêcheries (pêcheries amplifiées) permettant de pérenniser les activités de la pêche malgré les aléas climatiques.

Les appuis apportés par l'UNICEF de 1982 à 1996 et tout récemment par le Programme pour des Moyens d'Existence Durables à travers le développement organisationnel et institutionnel des communautés de pêche ont permis de démontrer l'importance de la pêche dans la lutte contre la

pauvreté et l'insécurité alimentaire et la mise en place de réformes d'ordre politique, institutionnel, législatif et réglementaire.

La pisciculture intensive quant à elle, a été menée grâce à un financement de la coopération française à travers le Projet « Action pour le Développement de l'Aquaculture au Niger » (ADAN). Ce projet qui a été exécuté en trois phases de 1982 à 1996 a consisté à la mise au point de techniques d'alevinage, de pré grossissement et de grossissement d'*Oreochromis niloticus* (Tilapia) ainsi que des essais de reproduction de *Heterobranchus bidorsalis*. L'alevinage et le pré grossissement du Tilapia se sont fait en étang tandis que le grossissement pour la production de poisson marchand (élevage mono sexe mâle) se déroulait en cages flottantes. Les résultats obtenus constituant les forces et opportunités permettant de promouvoir le développement de l'aquaculture et des pêcheries amplifiées sont :

- la maîtrise de la technique d'élevage de *Oreochromis niloticus*, (espèce bien appréciée par les consommateurs) et son transfert en milieu pêcheur ;
- des tests/essais avancés sur la biologie de *Heterobranchus bidorsalis* en vue de diversifier les systèmes de production piscicoles ;
- la mise en place d'infrastructures pour la recherche piscicole (stations de Molli);
- la formation de chercheurs et de techniciens de recherche dans divers domaines de la recherche piscicole ;
- la mise à disposition de poisson aux moments des faibles captures de poisson (saison fraîche de novembre à janvier, et saison des pluies de juillet à septembre) ;
- l'émergence de pisciculteurs privés dans le bassin du fleuve (depuis 1996, la filière de production a été prise en charge par les aquaculteurs formés et regroupés en association dénommée « Association des Aquaculteurs »).

Cependant, la pisciculture au Niger est confrontée à des contraintes d'ordre hydrographique. Il n'existe pas de possibilité d'alimenter gravitairement les étangs de pisciculture, les eaux se trouvant dans des excavations et le marnage est important au niveau du fleuve. Dans ces conditions, la pisciculture en étang ne peut s'envisager autrement que par pompage. Par conséquent et compte tenu du coût de l'énergie au Niger, l'utilisation des énergies renouvelables (solaire et éolienne) doit être explorée pour promouvoir la pisciculture rurale. Par ailleurs, la concurrence de la production de poisson dans le fleuve liée à l'accès libre entrave le développement de la pisciculture.

### **3.3 Pauvreté dans les communautés de pêche**

#### *3.3.1 Perception de la pauvreté par les communautés de pêche*

Pour les communautés de pêche du Niger, la pauvreté peut être caractérisée à deux niveaux : celui de l'individu et celui de son environnement.

Au niveau de l'individu, la pauvreté peut se lire sur le visage maigre et triste du pauvre ou sur sa corpulence faible et sa santé apparente déficiente. Les pauvres sont aussi ceux qui ne disposent pas de moyens propres de travail, ce qui pourrait signifier que ceux qui vendent leurs forces de travail sont pauvres. Enfin, la pauvreté peut se mesurer à la faiblesse des revenus comme le signalent certaines personnes. Dans tous les cas, la perception la plus partagée est le manque de moyens financiers et surtout, d'équipement. L'extrême pauvreté se manifeste par une incapacité réelle de satisfaire ses besoins primaires.

Certaines perceptions relatives au cadre de vie ont aussi été recueillies. Ainsi, la construction en paille est considérée comme un signe de pauvreté. De même, il a été signalé que l'absence de moyen de transport, de troupeaux et de quiétudes reflète aussi la pauvreté d'une zone.

La vulnérabilité à la pauvreté reste également très forte dans les communautés de pêche. Elle est l'exposition à des phénomènes extérieurs notamment les chocs qui sont surtout liés aux cycles de sécheresses et à leurs conséquences. Elle rime surtout avec l'ensablement et l'envahissement du

fleuve « Niger » par des plantes aquatiques, le retrait du lac Tchad, l'envasement des mares, la faible pluviométrie, la pollution des eaux et la diminution de la production.

Le lac Tchad a effectué un retrait sur presque trente années (amorcé dès 1970) ayant abouti à la perte de la portion des eaux nigériennes et à une reconversion des pêcheurs à l'agriculture et à l'élevage. Il a aussi causé un exode massif de ces pêcheurs vers les autres lieux de pêche ou vers la ville. Malgré son retour en 1998, il ne dure pas toute l'année, ce qui entraîne une perte de grandes zones traditionnelles de pêche.

Les mares et le fleuve sont surtout menacés par l'envasement, l'ensablement, la prolifération de la jacinthe d'eau dans les zones de reproduction et de croissance des poissons. Les aménagements hydro- agricoles ont non seulement réduit les plaines inondables mais ont fait perdre aux hippopotames leurs pâturages. Cette situation perturbe l'équilibre biologique entraînant ainsi la disparition de certaines espèces et l'occupation des rizières par les hippopotames, menaçant ainsi la vie des populations et bloquant l'accès aux zones de pêche (Ayorou).

Enfin, l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conservation et le caractère périssable du poisson limitent les options de commercialisation et de valorisation de la ressource.

Les pêcheurs professionnels sont le plus souvent cités parmi les plus vulnérables, soit parce qu'ils dépendent beaucoup de la pêche et ont très peu d'opportunités en matière de diversification, soit parce qu'ils sont employés, faiblement rémunérés ou exposés au risque du métier (accidents pouvant causer la perte de l'équipement), le caractère temporaire de l'activité (lié à la rareté saisonnière du poisson).

Le volume des activités des mareyeurs est proportionnel à celui de la pêche. Toutefois ils font partie des couches les moins vulnérables, car ils sont considérés à tort ou à raison comme les plus rémunérés de la filière. Les femmes se considèrent rarement comme étant les plus vulnérables car elles sont prises en charge par leurs maris. D'ailleurs, elles lient très souvent leur sort à celui de leurs époux, confirmant ainsi l'analyse de ces derniers qui considèrent que lorsqu'ils ont des revenus, la famille n'a pas de problème. Cette tendance souligne fortement les difficultés que rencontrent les femmes chefs de ménages pour régler les problèmes quotidiens de leurs familles et constituent donc une frange très fragile de la population.

### 3.3.2 *Forces et faiblesses des capitaux des communautés de pêche*

- Capital physique

Très peu de localités de pêche disposent d'infrastructures professionnelles. Le matériel de pêche est généralement composé de pirogues, filets, éperviers, hameçons et les nasses. Les mareyeurs disposent, dans certains cas, de fours de fumage qui consomment beaucoup de bois. Les sacs et les cartons sont utilisés pour le conditionnement du poisson fumé.

L'insuffisance d'infrastructures (routes, eau potable, électricité et téléphone) ne favorise pas la conservation des produits, la communication et l'accès à l'eau potable. Comme infrastructures sanitaires et éducatives, on note une mise en place progressive de Centres de Santé Intégrés (CSI), d'écoles et de centres d'alphabétisation par l'Etat.

- Capital naturel

Le fleuve, la rivière Komadougou Yobé, le Lac Tchad, les mares permanentes ou semi permanentes et les ressources halieutiques constituent le principal capital naturel des communautés de pêche du Niger. Ce capital naturel est fortement altéré par les changements survenus avec la création des aménagements hydro-agricoles, l'envahissement par les plantes aquatiques, l'ensablement, toutes choses qui accentuent la vulnérabilité des communautés de pêche.

Les principales espèces halieutiques sont menacées à cause de l'envasement des plans d'eau, du déficit pluviométrique et des mauvaises pratiques de pêche.

- Capital social

Il existe des pratiques traditionnelles de gestion des ressources et d'accès à l'eau. Ces pratiques ont longtemps été ignorées par les politiques de gestion mises en œuvre par l'Etat. Pour une participation plus accrue et responsable à la gestion des ressources, ces pratiques devront être prises en compte lors de la définition des mesures de gestion des pêcheries.

L'association des Pêcheurs du Niger (APN) est représentée dans tous les huit chefs lieux de régions. Plusieurs groupements de pêcheurs et de mareyeurs (ses) existent. Ces groupements développent un certain dynamisme qui se traduit aussi par leur appartenance à de nombreuses organisations à caractère coopératif pour diversifier les activités (agriculture, élevage, petit commerce, épargne crédit...). En plus de leur relative jeunesse, ces organisations de base d'une insuffisance d'encadrement et n'existent pas partout.

- Capital humain

Les pêcheurs et les mareyeurs ont une assez bonne connaissance des techniques de pêche et de la transformation. Au niveau des plans d'eau comme les mares, cette maîtrise se manifeste par le respect du repos biologique et des sanctions prévues dans les règlements intérieurs pour faire respecter ces décisions. Elle se manifeste aussi par une limitation des mailles des filets.

Dans le domaine de la transformation, on soulignera la parfaite connaissance des techniques traditionnelles de fumage, de séchage et de friture héritées des parents. Par ailleurs, les commerçants manifestent une maîtrise de l'offre et de la demande de poisson ainsi que les prix des marchés à l'intérieur comme à l'extérieur (Nigeria).

D'une façon générale, les communautés riveraines des mares et retenues d'eau connaissent assez-bien les pratiques par rapport aux différentes activités comme les cultures vivrières, l'élevage de petits ruminants, la production de plants pour le reboisement. Certaines connaissances et pratiques sont acquises grâce à des interventions de projets. C'est ainsi que les groupements féminins ont reçu des formations dans les domaines de la production de plants, de la gestion de banques céréalières et de petites caisses d'épargne et de crédit. Certaines communautés de pêche ont bénéficié de programmes d'alphabétisation fonctionnelle. Mais cette alphabétisation devra aussi toucher certains domaines comme l'épargne et le crédit, la gestion et la planification pour une meilleure utilisation des revenus. Pour que ce potentiel humain se réalise, il est nécessaire de faire la promotion organisationnelle des communautés de pêche. Il est aussi urgent de les alphabétiser, de scolariser leurs enfants et d'améliorer leur accès aux services sociaux de base.

- Capital financier

En raison de la faiblesse des revenus, l'épargne en nature domine dans le capital financier (troupeaux, produits vivriers, capital foncier). A travers leurs organisations coopératives, les pêcheurs et les mareyeurs (ses) initient des formes de tontines alimentées par des prélèvements sur

les captures vendues. Les recettes sont diversement utilisées : prise en charge des visiteurs, œuvres sociales (baptême, mariage, décès, etc.), des frais de fonctionnement de la coopérative (transport, carburant, location, etc.) et des apports locaux pour accompagner des projets et programmes de développement. Ces tontines et petites caisses d'épargne et de crédit initiées avec l'aide de partenaires au développement constituent des opportunités pour les communautés dans le cadre du renforcement du capital financier.

Cependant, ces sommes sont insignifiantes par rapport à leurs besoins d'investissement, ce qui ne favorise pas le renouvellement de leurs équipements. Ceci pose la question d'accès des communautés de pêche au crédit rural, en l'absence de système formel d'épargne et de crédit dans le secteur. Le besoin de financement se fait sentir surtout au début de la campagne de pêche et dans les cas de diversification des sources de revenus notamment en dehors du secteur. Des efforts sont à faire dans ce domaine pour éviter de maintenir les communautés de pêche dans un état permanent de vulnérabilité.

### 3.3.3 *Diversification des moyens d'existence des communautés de pêche*

Différentes activités économiques sont pratiquées par les communautés de pêche du Niger ce qui leur permet de diversifier leurs moyens d'existence et de réduire leur vulnérabilité à la pauvreté. Ces activités regroupent la pêche, la transformation artisanale des produits halieutiques (friture, séchage, grillade et fumage), le mareyage, l'agriculture, l'élevage, la commercialisation des produits de cueillette (forestiers, fauniques) et de première nécessité, le transport et le tourisme.

- La pêche

Elle est pratiquée dans la partie sud du pays le long du fleuve Niger, de la rivière Komadougou-Yobé, dans le Lac Tchad, les petites retenues d'eau et les mares. Cependant, le principal problème au niveau de la pêche est l'absence de statistiques fiables et complètes. Les effectifs d'unités de pêche directement impliquées sont de l'ordre de 10.000 pêcheurs (Etude PIP Niger, 2003).

La pêche est pratiquée durant toute l'année même si l'on note une baisse des activités durant la période froide (novembre à janvier). Au niveau de certaines mares, une pause est observée afin de permettre la croissance et la reproduction des différentes espèces.

Concernant le matériel de pêche utilisé, on distingue les nasses, les filets maillants, les éperviers et les palangres. Les *goras* sont essentiellement utilisés sur les mares. Le matériel de pêche utilisé varie aussi en fonction des saisons : début saison chaude (filet maillant, épervier et palangres), début hivernage (filet maillant, épervier et grandes nasses).

Une grande partie de la production piscicole du Niger est exportée vers le Nigeria. Le poisson est conditionné dans des sacs en jute pour le poisson frais et dans des cartons pour le poisson fumé ou séché. Le mareyage du poisson frais est effectué aussi bien par les hommes que par les femmes.

- La transformation du poisson

Les principaux types de transformation du poisson au Niger sont le fumage, le séchage et la friture. Très souvent, le fumage est réalisé par les hommes en période de forte capture et ce, pendant toute l'année. La friture et le séchage sont des activités réservées aux femmes. Les matériels utilisés sont pour la plupart des fours traditionnels qui consomment trop de bois. Le fumage dure plusieurs heures et le produit obtenu subit beaucoup de perte par carbonisation et infestation.

Les principales espèces fumées sont les silures, les carpes, les synodontis et les heterotis. Pour la friture, elle concerne toutes les espèces. L'absence de moyens de conservation au frais ou congelé en zone rurale fait du fumage, du séchage et de la friture les principaux moyens de valorisation du poisson au Niger.

- L'agriculture

Les principales cultures du Niger sont réparties entre deux périodes :

- hivernage (mil, maïs, sorgho, niébé, arachide, riz, etc.)
- contre saison (oignon, patate douce, tomate, poivron, courge, etc.).

Ces cultures vivrières sont, pour l'essentiel, destinées à l'autoconsommation familiale et le reste à la vente. La commercialisation de céréales n'a lieu qu'en cas d'excédents de production ou de difficultés financières sans autres recours possibles.

Les structures de production sont de type familial et la couverture alimentaire est souvent déficitaire en raison entre autres de la faiblesse de la fertilisation, de la réduction des jachères et de l'extension des terres des cultures par défrichage des zones pastorales qui favorise l'érosion et l'appauvrissement des terres.

Le déficit alimentaire est également lié au déficit pluviométrique, à la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace et à l'attaque des ennemis des cultures.

- L'élevage

Le type d'élevage pratiqué au Niger est de type extensif à semi intensif. Le cheptel est estimé en 2002 à plus de 7 millions d'Unités Bétail Tropical (UBT). Il est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de camelins, d'équins et d'asins.

L'alimentation de ce cheptel est tributaire de la pluviométrie et du maillage des points d'eau. L'élevage procure des revenus aux communautés de pêche par la commercialisation des animaux et des produits annexes comme le beurre, le lait, les cuirs et peaux.

D'autres types d'élevage constituent des sources de revenus complémentaires non négligeables pour les ménages : aviculture, apiculture...

- La commercialisation des produits de cueillette

Les différents produits tirés de la forêt et de la faune contribuent de manière très significative à l'amélioration des revenus des communautés. Les produits commercialisés ou échangés sont le bourgou (*Echinochloa stagnina*), le jujube, le pain de singe, le *balanites*, les tamarins, etc.

- Le tourisme

Dans la zone d'Ayérou, le tourisme est une source d'emplois non négligeable pour les communautés (environ 100 touristes par mois). Le village d'Ayérou compte par exemple environ vingt guides qui ont créé une association.

- Le transport et le mareyage

La pirogue est fréquemment utilisée pour relier les îles ou les marchés insulaires. Les transporteurs sont en général propriétaires des pirogues parfois équipées d'un moteur. Cependant, ils

utilisent beaucoup les rames. La navigation est rendue pénible par la présence de souches d'arbres, de la jacinthe d'eau ou des rochers qui occasionnent souvent des accidents graves. Leur présence limite aussi l'utilisation des moteurs.

L'autre moyen de transport disponible est la voiture, qui sert selon les zones, au transport du poisson fumé ou séché vers le Nigeria, le poisson frais vers Niamey ou dans les autres centres urbains du pays.

Le mareyage est exercé des hommes et des femmes avec une dominante des premiers eu égard à leur capacité financière relativement importante. Les femmes interviennent généralement au bout de la chaîne de commercialisation, entre les hommes servant de fournisseurs et les consommateurs. Le mareyage est surtout développé à Niamey (capitale) le plus gros centre de consommation de poisson où il existe deux associations de mareyeurs (Association des Mareyeurs du Niger : A.M.N. et Association des Vendeurs(euses) et Revendeurs(euses) de Poisson du Niger : A.V.R.P.N. ) et un groupement de mareyeuses légalement reconnus.

Dans certaines localités à l'intérieur du pays comme Dosso, Birni N'konni et Tahoua, on assiste à des formes d'organisation de mareyeuses (groupements).

Ces groupements et associations présentent néanmoins des insuffisances/faiblesses institutionnelles dues à leur création relativement récente et aussi aux faibles atouts humains des membres.

Le mareyage présente une bonne opportunité de lutte contre la pauvreté des femmes dans les régions à potentialités halieutiques (Tillabéri, Niamey, Dosso, Tahoua, Birni N'konni, Maradi, Zinder, Diffa ) si leurs capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles sont renforcées et leur accès aux services sociaux de base (santé, eau potable, crédit etc.) est amélioré.

- La restauration

Les pêcheurs du lac Tchad vivent généralement seuls au niveau des îles sans leurs familles restées au village. Cette situation a occasionné le développement d'une forte activité de restauration par les femmes.

#### **IV. CADRE LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL**

##### **4.1. Evolution du cadre institutionnel national**

La pêche et la pisciculture n'ont pas fait l'objet d'une politique spécifique. Elles font partie des activités économiques constituant le secteur rural. Les politiques de développement de ce secteur, considéré comme le poumon de l'économie du Niger, ont connu trois phases ou périodes distinctes, de l'indépendance à nos jours :

###### 1960-1972

Le souci majeur des politiques élaborées et mises en œuvre pendant cette période consistait à travers une planification et une stratégie de développement sectoriel placée dans le cadre des perspectives décennales de développement économique et social à créer des conditions optimales du développement du secteur rural. Ceci devrait se réaliser non seulement au moyen d'un encadrement de proximité des populations par le développement du mouvement coopératif et l'institution d'une politique rigoureuse d'animation mais également grâce à un accroissement des productions, notamment le mil, le niébé, l'arachide et le coton. Cette période correspond au développement de l'agro industrie (huileries, sonara, copro niger...).

###### 1972-1983

Au regard des faibles performances économiques et sociales obtenues après la mise en oeuvre des politiques et stratégies précitées et grâce à un environnement financier favorable (accroissement des recettes d'exportation, boom de l'uranium, avantages offerts par les marchés financiers internationaux, etc. ), une nouvelle politique de développement rural a été élaborée. Elle a été fondée sur une approche productiviste, mais toujours sectorielle, conduite dans le cadre de grands projets dont l'une des caractéristiques principales est le recours à des « paquets de technologies ».

Cette nouvelle politique comme la précédente, montra très tôt ses limites à cause d'une longue et difficile phase de récession économique que le pays a connue avec comme caractéristiques l'endettement, la chute du cours de l'uranium, les ajustements structurels.

#### A partir de 1984

Suite aux faibles résultats enregistrés dans l'application des politiques antérieures, une nouvelle réflexion sur les politiques de développement rural a été conduite à travers des séminaires, ateliers et débats nationaux. Elle a permis globalement une réorientation de la politique de développement rural avec comme objectif principal l'autosuffisance alimentaire sous-tendue par une approche plus intégrée, fondée sur :

- la participation des populations à la conception, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des actions de développement
- la restauration et la préservation de l'environnement
- l'adoption de l'approche terroir dans les actions de développement
- la création d'un environnement économique et juridique plus incitatif
- la bonne gouvernance
- la décentralisation
- le désengagement de l'Etat et la responsabilisation des producteurs.

Les différents documents de politique (plans, programmes, stratégies) élaborés à cet effet sont :

- le Plan National de Lutte Contre la Désertification (PNLCD 1985) révisé en 1991 et le Programme National de Gestion des Ressources Naturelles (PNGRN) qui sont réunis en un seul programme en 2000 : Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN )
- les Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural pour le Niger en 1992;
- la Politique Nationale de Population en 1992
- le Schéma Directeur de Mise en Valeur et Gestion des Ressources en Eau en 1993 et révisé en 1997
- les Principes d'Orientation du Code Rural en 1993
- la Politique de Promotion de la Femme en 1994
- la Politique sectorielle de Santé en 1995
- le Programme de Relance Economique en 1996
- le Programme Cadre de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Economie et de Promotion d'une Bonne Gouvernance
- le Programme Cadre de Promotion du Secteur Privé
- le Programme Cadre National de Lutte Contre La Pauvreté
- le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) en 1998
- la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en 2002
- la Stratégie de Développement Rural (SDR) en 2003
- Le Document de Politique Nationale de la Communication pour le Développement au Niger en 2003.

L'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pression sur les ressources naturelles afin de sauvegarder et protéger l'environnement pour aboutir au développement socio-économique durable sont les objectifs recherchés par tous les programmes, plans et politiques précités. Cependant, pour éviter les recoupements et les conflits de compétence entre les institutions afin de doter le pays d'une politique spécifique et intégrée en matière d'environnement qui permette de définir des objectifs réalistes et partagés par tous les intervenants et de s'entendre sur les voies et moyens pour les atteindre, il a été élaboré le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD).

La politique la mieux indiquée dans cette vision holistique et participative sous-tendue par la responsabilisation et l'implication effectives des populations et constituant le cadre de référence est la « Stratégie de Développement Rural ».

## **4.2. Cadre institutionnel au niveau régional**

Le Niger est membre de plusieurs institutions régionales et sous-régionales ayant pour missions majeures l'intégration socioéconomique. Les plus indiquées dans le cadre du secteur de la pêche et de l'aquaculture sont l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et le CILSS déployant chacune des efforts importants d'élaboration de politiques et stratégies communes de développement socioéconomique durable y compris la gestion des ressources naturelles partagées et non partagées.

### *4.2.1 Commission du Bassin du Lac Tchad*

Le Secrétariat Exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), conformément au mandat de gestion et de développement durable des ressources naturelles partagées et leur suivi donné à ladite commission, a mené, en partenariat avec l'Université de Portsmouth (Royaume Uni) et l'Institut de Recherche pour le Développement (France) l'étude intitulée « Formulation des politiques de Développement de la Pêche dans le Bassin du Lac Tchad ». Le rapport de cette étude est élaboré mais il n'est pas encore approuvé.

### *4.2.2 Vision Partagée de l'A.B.N*

L'ABN est une agence intergouvernementale regroupant les pays partageant le bassin du fleuve Niger (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Bénin, Nigeria, Tchad et Cameroun) dans le but d'une gestion commune du bassin et des ressources qu'il renferme afin de promouvoir le développement socio économique durable et la protection de l'environnement. Dans cette perspective, son Secrétariat Exécutif avec l'appui de la Banque Mondiale est en stade avancé pour l'élaboration d'une politique commune appelée «Vision Partagée». La Vision Partagée est un « énoncé politique qui définit les objectifs à long terme et l'engagement des Etats en faveur d'un programme d'actions dénommé « Programme d'Actions de Développement Durable» (PADD). Il donne une orientation stratégique à travers laquelle des mécanismes et outils spécifiques sont développés pour atteindre les objectifs définis.

Le processus de formulation de cette politique, qui comprendra des concertations et des études sectorielles à l'échelle du bassin et le renforcement des capacités aux niveaux national et régional est le suivant :

- Diagnostics pour dresser l'état de développement de 14 secteurs dont la pêche dans chaque pays afin de dégager les potentialités, les contraintes de développement et les priorités ;
- Synthèse régionale pour dégager les préoccupations transfrontalières et les priorités partagées ;
- Etude d'intégration régionale macroéconomique qui prendra en compte les politiques et priorités de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'Autorité du Liptako Gourma et du NEPAD ;
- Développement d'un Plan d'Actions de Développement Durable (PADD) comprenant un plan de développement intégré (schéma directeur) et un programme d'investissement (projets bancables).

### **4.3 Cadre législatif et réglementaire de la pêche au Niger**

La pêche, sur le plan strictement sectoriel n'est régie que par une loi : la loi n° 98-042 du 07 décembre 1998 portant régime de la pêche dont le décret d'application est cours d'élaboration. L'aquaculture, quant à elle, n'est pas régie, ni par un texte spécifique, ni par la loi susmentionnée qui présente l'insuffisance suivante : non prise en compte des pêcheries amplifiées et non affirmation de la gestion communautaire (la cogestion) qui garantissent la responsabilisation et l'implication effectives des communautés de pêche dans les processus de développement à tous les niveaux.

Cependant, le secteur rural comprenant la pêche et l'aquaculture est régi par un ensemble de textes législatifs et réglementaires constituant le Code Rural. Ce dernier vise à regrouper tous les textes législatifs et réglementaires de gestion des ressources naturelles autour des thèmes suivants :

- La sécurisation des opérateurs ruraux ;
- La conservation et la gestion des ressources naturelles ;
- L'organisation du monde rural et
- L'aménagement du territoire.

Les Commissions Foncières (COFO) où sont représentés tous les acteurs sont créées à cet effet et constituent un cadre de réflexion, de prise de décisions et de prévention des conflits en matière de gestion des ressources naturelles.

### **4.4 Actions de développement de la pêche et de l'aquaculture**

Longtemps délaissé, le secteur de la pêche et de l'aquaculture n'a été pris en compte qu'à partir du plan quinquennal de 1979-1983.

#### *4.4.1 Actions menées*

##### Avant 1982, un secteur délaissé

Durant cette période les activités de l'Administration des Pêches encore rattachée à la Direction des Forêts se résument au contrôle du trafic fluvial (fleuve Niger), au recensement des pêcheurs et de leur matériel, aux statistiques (Fleuve essentiellement) et à l'empoisonnement de quelques mares. De 1974 à 1980, 17 mares ont été ainsi empoisonnées sur des financements accordés par des collectivités territoriales (Talatou, 1995).

##### 1980 – 1990, la décennie des «grands projets»

Ce n'est qu'en 1981 que le gouvernement du Niger, la FAO et le PNUD ont signé le document de base intitulé « Projet Développement des Pêches » (UNDP/FAO/NER/79/018). Les objectifs initiaux qui visaient à organiser les pêcheurs du fleuve Niger et à améliorer leurs techniques en vue d'augmenter la production, ont été réorientés dès 1982, suite aux changements hydro écologiques provoqués par la sécheresse du début des années 1980. Les travaux se sont concentrés, avec le concours d'un financement américain (GCP/NER/027/USA), sur l'évaluation de la ressource et l'état de la pêcherie en général (Burtonboy, 1986).

Les principaux résultats du Projet sont issus de l'enquête d'évaluation des captures (Malvestuto et *al.*, 1986), des études biologiques (Coenen, 1987) et socio économiques (Price, 1986). Ils ont permis de proposer, en concertation avec les pêcheurs, des mesures d'aménagement dites « légales » portant sur les caractéristiques des engins autorisés relatifs à la mise en place de « sanctuaires » et la remise à l'eau de poissons « immatures » capturés vivants. Toutes ces recommandations ont servi de base pour l'élaboration des textes de lois et règlements en vigueur.

En 1981, le Niger a initié avec le concours de financements français et de CIRAD, un projet pilote de développement de l'aquaculture en cages flottantes dans le fleuve Niger.

La troisième intervention importante a été réalisée de 1989 à 1993 par le projet « Formation et Equipement des pêcheurs » sur un financement de l'UNICEF. Elle a porté non seulement sur le fleuve, mais aussi, très largement, sur les plans d'eau de l'intérieur du pays (Tabalak, Madarounfa...).

#### 1990 -1998, un début de réflexion sur la gestion et l'exploitation des mares

Parallèlement au maintien des pratiques passées limitées à l'équipement des pêcheurs du Fleuve, à de simples empoissonnements de mares (Collectivités territoriales, SDSA 2) et à la vulgarisation de la pisciculture, des actions de développement ont été menées à travers les projets suivants en vue de rendre effective la gestion communautaire des mares :

- Développement de la Pisciculture Extensive (FAC, 1991-1992),
- Pisciculture de Matamèye (AFVP, 1992-1996),
- Empoisonnement de la Mare de Rouafi (PPODR, 1993-1998)
- Etude BID, 1993-1994.

#### *4.4.2. Principaux constats*

Le diagnostic participatif des moyens d'existence des communautés de pêche et l'analyse des forces et faiblesses des atouts en capital ont permis de relever les éléments suivants :

- Disponibilité de potentialités halieutiques et aquacoles

Les productions halieutiques ont beaucoup chuté après les sécheresses des années 70 qui ont entraîné un déséquilibre des écosystèmes et des peuplements ichtyologiques et accentué les menaces sur le potentiel de production : déboisement, l'érosion éolienne, extension des zones de cultures, pollutions, envasement, dessèchement, ensablement etc.

- Présence de populations dont les moyens d'existence sont très dépendants de la pêche

La plupart des communautés de pêche tirent la majeure partie de leurs moyens d'existence de la pêche, car leurs activités sont très peu diversifiées principalement sur le fleuve Niger et dans le bassin du lac Tchad.

- Faible implication des communautés de pêcheurs dans le développement local

Les communautés de pêche sont généralement négligées par les partenaires d'appui au développement qui sont plus présents au niveau des autres secteurs. Elles sont par ailleurs peu organisées à la base et le secteur ne bénéficie que peu des interventions de l'Etat et de ses partenaires. Cette situation compromet leur pleine implication dans le processus du développement local.

- Faibles capacités de l'administration en matière d'appui conseil et de recherche

Cette situation s'explique en grande partie par l'insuffisance des moyens matériels, financiers et humains de l'Etat. Pour remplir efficacement sa mission dans le cadre de la gestion participative avec partage de responsabilité, l'administration se doit de renforcer sa capacité et celles de ses partenaires locaux pour garantir la réussite des différentes stratégies en cours.

Les interventions techniques n'ont pas en compte la gestion des ressources halieutiques, la mise en place d'infrastructures et de services de base de développement du secteur (assainissement, débarquement, marchés, etc.) ainsi que la participation des populations à leur gestion.

- Existence de trois bassins à statut international

Le lac Tchad, le fleuve Niger et la Komadougou Yobé sont des bassins partagés ayant un statut international. La CBLT et l'ABN offrent des cadres appropriés de gestion des ressources naturelles.

- Existence d'un fonds d'aménagement des pêches

La loi portant Code de la Pêche attribue 25 % des recettes issues des amendes à un fonds d'aménagement des pêches. Il y a lieu de mobiliser ce fonds pour une contribution effective à la politique d'aménagement des ressources halieutiques.

- Existence de nombreux processus favorables au changement

Il existe de nombreux facteurs favorables au changement du fait de la volonté affichée de l'Etat et de ses partenaires à promouvoir des politiques de décentralisation, de gestion participative des ressources, de lutte contre la pauvreté, de développement local et de bonne gouvernance. Par ailleurs, le secteur dispose de réelles capacités de contribution à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

#### *4.4.3 Etat d'avancement de la connaissance et de la réflexion sur l'exploitation des mares*

##### ➤ Sur le plan technique

Le niveau de production piscicole des mares varie de façon importante en fonction du régime hydraulique (permanent, semi-temporaire), de la productivité naturelle (autotrophe et hétérotrophe), du peuplement en poissons et des modes d'exploitation.

Les rendements sont compris entre 50 et plus de 150 kg/ha/an (Frémine, 1995), en fonction des caractéristiques physico-chimiques de l'eau (minéralisation, de sa turbidité et couleur), et du niveau d'invasion des macrophytes (roseaux, typha et papyrus). A court terme, dans de nombreuses mares, l'amélioration de leur productivité par les pêcheurs est possible grâce à des actions de faucardage et à l'introduction de nouvelles espèces. Des mares permanentes, aux eaux naturellement vertes toute l'année ont des rendements supérieurs à 150 kg/ha/an (Mikolasek et al, 1997).

Les mares semi-permanentes présentent souvent des périodes d'intense productivité qui peuvent être mises à profit. Les milieux sont très variés et des solutions techniques paraissent envisageables allant jusqu'à permettre un triplement des récoltes en poissons (Frémine 1995). Divers essais d'empoissonnement ont été conduits par les pêcheurs (Protoptère, Silures, Tilapias, Heterotis), mais en l'absence de suivi rigoureux, les résultats ne sont pas probants.

➤ Sur le plan social et financier

Les conflits autour de l'appropriation de la ressource (Nafatou, 1995; Frémine, 1995; Mikolasek et *al.*, 1998) apparaissent en relation avec la perception par la population de l'importance des revenus générés par l'activité piscicole.

Dans le cas de Rouafi, les pêcheurs concernés ont montré leur volonté et leur capacité d'appliquer les règles de gestion qu'ils ont adoptées avec l'aide des techniciens de l'INRAN, chargé de suivre cette opération de développement.

La valeur brute des débarquements de poisson enregistrée par le groupement de pêcheurs de Rouafi s'élève à 15 millions de FCFA pour la campagne 1995/96, et à 11 millions de F CFA pour celle de 1996/97. Le taux de rentabilité interne (TRI) réalisé par l'opération de pêche de Rouafi est le plus élevé (182 %) des six micro réalisations du Projet Petites Opérations de Développement Rural (PPODR) financées par la Banque Mondiale (Małiikowski, 1998).

➤ Expérience de TAFOUKA

Les pêcheries amplifiées (intensification de la productivité halieutique des petites retenues d'eau par des actions de protection et d'enrichissement des milieux aquatiques par leur réempoissonnement avec des alevins ou des géniteurs) enregistrent des résultats très encourageants qui méritent d'être soutenus.

L'expérience de Tafouka est une initiative de cogestion qui rentre dans ce cadre. En effet, Tafouka est un village situé à environ 400 km de Niamey, la capitale du Niger dans le département de Birni N'Konni. Les populations de ce village ont développé un dynamisme hors pair de gestion des ressources halieutiques du terroir, caractérisé par:

- la définition et l'application de règles d'accès aux pêcheries ;
- l'identification de périodes de fermeture et d'ouverture de la pêche ;
- la construction de bassins de stockage de poissons (alevins) dans les habitations ;
- la mise en charge desdits bassins (au nombre de 7) en alevins de *Clarias sp* au moment du tarissement des mares (Mai –juin -juillet) ;
- l'alimentation des alevins avec du son de céréales, de restes alimentaires, etc. et le renouvellement hebdomadaire de l'eau des bassins ;
- l'empoissonnement des mares à l'aide des alevins stockés dans les bassins après leur remplissage en eau par les eaux de pluie (juillet-Août)
- des mesures de protection des bassins versants.

Des milliers de poisson sont ainsi stockés et leur transport des mares aux bassins et vice versa est assuré par l'ensemble du village sous forme de travaux communautaires.

Cette initiative louable de gestion communautaire des pêcheries a suscité l'intervention du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP) à travers deux projets communautaires.

Les actions de formation technique et professionnelle des pêcheurs et mareyeurs (euses), de mise en place de crédit/épargne et de simples infrastructures socio-économiques identifiées suite au diagnostic participatif des moyens d'existence (MARPA/AMED) et un encadrement plus rapproché mis en œuvre depuis janvier 2001 ont permis:

- de renforcer significativement sur le plan individuel et collectif les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des membres de la communauté de Tafouka;
- d'améliorer les revenus de la communauté à travers l'augmentation de la capacité de stockage de poisson, du prix de vente de poisson fumé de l'ordre de 30% grâce à l'amélioration de sa qualité et le crédit;
- de jeter les bases de diversification des sources de revenus des populations par le biais de la production et de la vente de plants forestiers et agrumes et d'alevins de « poissons vivants » pour l'empeuplement des mares.

La satisfaction graduelle des attentes des habitants de Tafouka, notamment la communauté de pêche, exprimées lors du diagnostic participatif a entraîné une mobilisation et une adhésion totales des populations de Tafouka aux actions de développement initiées.

En définitive, l'appui a permis de jeter les bases de la cogestion des ressources halieutiques et conséquemment prouve que ce mode de gestion des ressources naturelles en vue de lutter contre la pauvreté et l'insécurité est bien possible.

## **V. PLAN D'ACTION**

### **5.1. Logique d'intervention**

Pour réussir efficacement la lutte contre la pauvreté en milieu rural et dans la pêche en particulier, le plan d'action proposé se base sur les principaux résultats de l'analyse des moyens d'existence des communautés de pêche au Niger (en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces des différents types de pêcheries) et sur les axes stratégiques définis dans le cadre de la Stratégie de développement rural (SDR).

C'est ainsi que les sept composantes suivantes ont été retenues pour inverser la tendance actuelle :

- Composante 1 : Développement de la pêche (pêcheries amplifiées et cours d'eau) ;
- Composante 2 : Développement de l'aquaculture ;
- Composante 3 : Valorisation du potentiel halieutique par le développement de la recherche appliquée et le transfert de technologie ;
- Composante 4 : Amélioration et diversification des moyens d'existence des communautés de pêche ;
- Composante 5 : Amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages des communautés de Pêche ;
- Composante 6 : Renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations des communautés de pêche et aquaculteurs pour améliorer la gestion du secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- Composante 7 : Suivi et évaluation.

Compte tenu des caractéristiques et de la dynamique de fonctionnement des trois pêcheries rencontrées au Niger, des actions spécifiques ont été identifiées pour chacune d'elles sur la base des

informations disponibles. Ces actions qui concernent le premier axe stratégique de la SDR, sont regroupées dans le tableau 9. Les actions transversales pour les trois pêcheries figurent dans le tableau 10, elles sont relatives aux deux autres axes stratégiques de la SDR.

Ensuite, ont été identifiés les objectifs spécifiques et résultats attendus pour chacune des composantes retenues.

**Tableau 9 : Actions spécifiques à mener au niveau de chaque pêcherie**

**Axe stratégique de la SDR N° 1 :** Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural

Composantes	Actions à mener		
	Fleuve Niger	Lac Tchad	Pêcheries amplifiées
- Développement de la pêche	* Mise à disposition d'appuis/conseils nécessaires aux communautés de pêche ; * Renforcement de la structuration de la filière poisson ; * Mise à la disposition d'intrants et équipements de qualité aux communautés de pêche ; * Protection des zones de frayère.	* Mise à la disposition d'appuis/conseils nécessaires aux communautés de pêche, * Renforcement de la structuration de la filière poisson, * Mise à disposition d'intrants et équipements de qualité aux communautés de pêche ;	* Création et/ou la réhabilitation de stations d'alevinage dans les régions à potentialités halieutiques * Mise à disposition d'appuis/conseils nécessaires aux communautés de pêche ; * Renforcement de la structuration de la filière poisson ; * Mise à la disposition d'intrants et équipements de qualité aux communautés de pêche ; * Protection des zones de frayère
- Développement de l'aquaculture par la création de fermes piscicoles	* Création de fermes piscicoles		* Création de fermes piscicoles
- Valorisation du potentiel halieutique par le développement de la recherche appliquée et le transfert de technologies	* Promotion de la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche ; * Amélioration de la liaison recherche formation vulgarisation ;	* Promotion la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche. * Amélioration de la liaison recherche formation vulgarisation	* Promotion de la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche ; * Amélioration de la liaison recherche formation vulgarisation ; * Initiation de projets d'action recherche sur les produits et services de micro finances
- Amélioration et diversification des moyens d'existence des communautés de pêche	* Initiation de projets de recherche-action sur les produits et services des Institutions de micro finance sensibles au genre et pro pauvres pour les communautés de pêche ; * Promotion d'activités génératrices de revenus, * Appui aux communautés de pêche pour accéder au crédit.	* Initiation de projets de recherche-action sur les produits et services des Institutions de micro finance sensibles au genre et pro pauvres pour les communautés de pêche ; * Promotion d'activités génératrices de revenus, * Appui aux communautés de pêche pour l'accès au crédit.	

**Tableau 10 : Actions transversales à mener au niveau des différentes pêcheries**

Axes stratégiques de la SDR	Composantes	Actions à mener
N°2 : Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les populations	- Amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages des communautés de pêche	* Réduction du taux de malnutrition, * Garantie de disponibilité des denrées alimentaires en quantité et en qualité suffisante, * Diminution sensible des pathologies liées à l'hygiène et à l'eau
N°3 : Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural	- Renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations de communautés de pêche et aquaculteurs pour améliorer la gestion du secteur de la pêche et de l'aquaculture	* Protection des plans d'eau et de leurs bassins versants ; * Promotion de concessions rurales et des initiatives communautaires en matière de gestion des ressources naturelles ; * Organisation des communautés de pêche en OCB et OSP et renforcement de leurs structures ; * Formation des membres des OCB et OSP en alphabétisation fonctionnelle, gestion, auto promotion et genre ; * Renforcement des capacités de l'administration locale par la formation des agents ; * Renforcement des capacités d'intervention des structures d'appui/conseil (révision /adoption des textes, redynamisation des services, appui aux ONGs, etc.) * Renforcement du système d'information sur la pêche et l'aquaculture, formation d'acteurs, collecte, enquêtes socio-économiques, traitement et diffusion des données)

## 5.2 Composante 1 : Développement de la pêche (pêcheries amplifiées et cours d'eau)

Il existe une multitude de retenues d'eau au Niger non encore ou sous exploitées au plan piscicole. Sur certaines d'entre elles, des expériences ont montré qu'il était possible de sécuriser et d'intensifier la production de poisson.

### Objectif spécifique 1

- Créer et/ou réhabiliter des stations d'alevinage dans les régions à potentialités halieutiques identifiées

### Résultats attendus

- Des stations d'alevinage sont créées dans 7 régions du Niger d'ici 2015 et 2 stations sont réhabilitées (Molli et Sona),
- La concertation avec les autorités et les parties prenantes sur le cadre d'exploitation des centres d'alevinage est faite :
- 14 millions d'alevins de tilapia de silures et d'autres espèces sont produits par an à partir de 2006,
- 14.000 hectares de plans d'eau sont empoissonnés chaque année à partir de 2006,
- La synergie de production d'alevins au niveau des communautés et des stations existantes est développée.

### Objectif spécifique 2

- Mettre à la disposition des communautés de pêche les appuis/conseils nécessaires

### Résultats attendus

- Des services d'encadrement (centres de pêche) sont réhabilités dans les localités à potentialités halieutiques
- Des appuis-conseils sont fournis aux communautés de pêche.

### **Objectif spécifique 3**

- Renforcer la structuration de la filière poisson

### **Résultats attendus**

- Un réseau de marché de poisson est créé,
- Une analyse de la chaîne des valeurs en vue d'identifier les priorités est faite et un plan d'action national est élaboré,
- Les acteurs et leurs structures sont renforcés,
- Les centres de pesage, de commercialisation et des débarcadères (quais de pêche) sont créés au niveau des marchés locaux.

### **Objectif spécifique 4**

- Mettre à la disposition des communautés de pêche des intrants et équipements de qualité

### **Résultat attendu**

- Des intrants et équipements de qualité sont mis à la disposition des communautés de pêche grâce aux interactions entre le secteur privé, les décideurs politiques et les communautés de pêche

### **Objectif spécifique 5**

- Protéger les zones de frayère des cours d'eau

### **Résultats attendus**

- Des zones de frayère sont identifiées avant la planification des ouvrages d'aménagement,
- Des zones de frayère sont créées dans les aménagements existants,
- Des séances de sensibilisation et de formation des utilisateurs des ouvrages d'aménagement sur la protection des zones de frayère sont faites.

## **5.3 Composante 2 : Développement de l'aquaculture**

Cette composante a un objectif spécifique à savoir créer des fermes piscicoles dans les aménagements hydro agricoles situés le long du fleuve Niger. Il s'agit ici de mettre en valeur les espaces impropres à la culture du riz. Cette pisciculture s'appuiera sur le réseau d'irrigation existant dans un cadre contractuel à mettre en place avec les organisations coopératives locales.

Les résultats attendus sont :

- 400 étangs de pisciculture sont construits au niveau des aménagements hydro- agricoles d'ici 2015 ;
- 75 tonnes de poissons sont produites par an en étangs à partir de 2007.

(sur la base de 400 étangs x 500 m<sup>2</sup> x 1,5 poisson/m<sup>2</sup> x 250 grammes/poisson en fin d'élevage = 75.000 kilogrammes soit 75 tonnes)

## **5.4 Composante 3 : Valorisation du potentiel halieutique par le développement de la recherche appliquée et le transfert de technologie**

La mise en place de systèmes agro-piscicoles, de techniques et technologies performantes de post capture et de produits et services qui tiennent compte des besoins des acteurs et des plus pauvres constitue l'enjeu de cette composante. Par ailleurs des produits et services des Institution de micro finance (IMF) sensibles au genre et pro pauvres adaptés aux acteurs de la filière poisson seront mis au point.

### **Objectif spécifique 1**

- Promouvoir la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche

### **Résultats attendus**

- Des techniques et technologies (performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche) de pêche et de post capture (conservation et transformation) sont mises au point à travers un processus participatif
- Des chercheurs et des techniciens de recherche sont recrutés et formés,
- Les technologies et techniques proposées sont analysées en lien avec l'analyse des chaînes de valeurs,
- Les différentes options techniques et technologiques sont adaptées et appropriées, en tenant compte des aspects genre
- Des paquets techniques d'appui conseils sont formulés.

### **Objectif spécifique 2**

- Améliorer la liaison recherche-formation- vulgarisation

### **Résultat attendu**

- Les besoins du développement sont pris en compte et satisfaits par la recherche et la vulgarisation

### **Objectif spécifique 3**

- Initier des projets d'action recherche sur les produits et services des IMF sensibles au genre et pro pauvres pour les communautés de pêche.

### **Résultat attendu**

- La recherche action a formulé des produits et services des IMF sensibles au genre et pro pauvres adaptés aux acteurs de la filière poisson.

## **5.5 Composante 4 : Amélioration et diversification des moyens d'existence des communautés de pêche**

Pour atteindre les résultats escomptés dans les actions de développement, il est indispensable et urgent de tenir compte particulièrement des femmes dans toutes les phases et étapes du processus de développement. En effet, le rôle de la femme en tant qu'agent économique et son travail productif qui est indispensable pour le développement socio-économique des ménages d'une part et des communautés d'autre part ont été toujours sous estimés ou sous valorisés dans les politiques et

plans et programmes d'action de développement. Cette situation d'origine culturelle et/ ou sociale, a abouti à une vision restrictive du développement socio-économique. Dans le domaine de la transformation et de la commercialisation du poisson, les femmes constituent les principaux acteurs. Leur dynamisme dans cette filière a été à la base de l'existence d'organisations / regroupements de mareyeuses plus ou moins structurés dans beaucoup de régions du Niger.

La prise en compte s'entend par l'implication des femmes dans tous les processus décisionnels et la reconnaissance affirmée de leurs besoins pratiques et stratégiques dans les actions de développement organisationnels et institutionnels et l'amélioration de l'accès aux services sociaux (santé, eau potable, éducation, crédit...), gage d'un développement équitable et durable.

### **Objectif spécifique 1**

- Promouvoir les activités génératrices de revenus

### **Résultat attendu**

- Les activités dans la pêche et en dehors de la pêche sont promues grâce à la formation, aux appuis-conseils et l'appui à la commercialisation

### **Objectif spécifique 2**

- Appuyer les communautés de pêche à accéder au crédit.

### **Résultat attendu**

- Un système d'épargne et de crédit est mis en place dans les zones à potentialités piscicoles identifiées à partir de 2006.

## **5.6 Composante 5 : Amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages des communautés de pêche**

Le faible accès aux centres de santé et à l'eau potable constitue un frein au développement et à l'épanouissement des communautés de pêche.

### **Objectif spécifique1**

- Réduire le taux de malnutrition

### **Résultat attendu**

- La consommation de poisson et des produits maraîchers est promue au niveau des communautés de pêche

### **Objectif spécifique2**

- Garantir la disponibilité des denrées alimentaires en quantité et en qualité suffisante

### **Résultat attendu**

- Des banques céréalières (BC) et des boutiques d'intrants agricoles sont mises en place

### **Objectif spécifique3**

- Diminuer sensiblement les pathologies liées à l'hygiène et à l'eau.

#### **Résultats attendus**

- L'accès à l'eau potable est garanti ;
- L'hygiène au niveau des ménages est améliorée ;
- Les pathologies liées à l'eau (bilharziose, paludisme, etc) sont réduites au sein des communautés de pêche.

### **5.7 Composante 6 : Renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations des communautés de pêche et aquaculteurs pour améliorer la gestion du secteur de la pêche et de l'aquaculture**

L'accroissement de la productivité halieutique des pêcheries nécessite la sauvegarde du capital productif. L'exploitation des ressources halieutiques doit par ailleurs s'inscrire dans le cadre d'une gestion durable et participative. Elle doit donc impliquer tous les utilisateurs et intervenants et garantir l'équilibre des écosystèmes. Les interventions doivent aussi s'inscrire dans une logique multisectorielle privilégiant des actions intégrées pour une prise en charge conséquente des préoccupations de l'ensemble des acteurs.

Pour favoriser la durabilité de la gestion des ressources halieutiques, il faudra surtout assurer un encadrement et des conseils efficaces et entreprendre des actions visant la protection et la restauration physique et biologique des bassins versants et des plans d'eau, mais aussi informer, former et sensibiliser les communautés de pêche.

Pour une gestion concertée des ressources et une amélioration des politiques et de la législation au niveau des plans d'eau partagés (fleuve Niger et lac Tchad), la coopération régionale sera renforcée.

#### **Objectif spécifique 1**

- Protéger les plans d'eau et leurs bassins versants

##### **Résultat attendu**

- 45.000 hectares de bassins versants sont protégés et restaurés dans les zones de pêche

#### **Objectif spécifique 2**

- Promouvoir la concession rurale et les initiatives communautaires en matière de gestion des ressources naturelles

##### **Résultats attendus**

- Une analyse genre est effectuée pour alimenter le processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'aménagement
- Un plan d'aménagement participatif est élaboré et mis en œuvre pour chaque pêcherie,
- Les potentialités halieutiques sont connues,
- Des textes relatifs aux concessions rurales sont vulgarisés

### **Objectif spécifique 3**

- Organiser les communautés de pêche en OCB et OSP et renforcer leurs structures

#### **Résultat attendu**

- Des OCB sont mises en place et fonctionnent

### **Objectif spécifique 4**

- Former les membres des OCB et les OSP en alphabétisation fonctionnelle, en gestion auto promotion et genre

#### **Résultats attendus**

- 288 instructeurs et 4.320 bénéficiaires sont formés en alphabétisation fonctionnelle, auto-promotion, vie associative, genre, et gestion/planification,
- La représentativité des femmes au sein des organisations de pêcheurs est améliorée

### **Objectif spécifique 5**

- Renforcer les capacités de l'administration locale

#### **Résultats attendus**

- Les capacités de l'administration locale sont renforcées,
- Les capacités des services d'appui/conseil sont améliorées,
- Le cadre législatif et réglementaire de la pêche est revu , adopté et appliqué

### **Objectif spécifique 6**

- Renforcer les capacités d'intervention des structures d'appui /conseil.

#### **Résultats attendus**

- Les capacités des services d'appui/conseil sont améliorées ;
- Le cadre législatif et réglementaire de la pêche est revu, adopté et appliqué ;
- Le cadre législatif et réglementaire de l'aquaculture est élaboré, adopté et appliqué,
- La synergie est renforcée entre les acteurs concernés par la gestion des cours et plans d'eau partagés.

### **Objectif spécifique 7**

- Renforcer le système d'information sur la pêche et l'aquaculture

#### **Résultats attendus**

- Le système d'information sur la pêche et l'aquaculture est renforcé ;
- La contribution de la pêche à l'économie locale, régionale et nationale est connue.

## **5.8 Composante 7 : Suivi et évaluation**

Un mécanisme de programmation et d'évaluation des activités est mis en place pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats du programme.

### **Objectif spécifique 1**

- Assurer un suivi/évaluation participatif interne

### **Résultat attendu**

- Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les bénéficiaires

### **Objectif spécifique 2**

- Assurer un suivi/évaluation participatif externe.

### **Résultat attendu**

- Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les acteurs au niveau central.

## 5.9 Cadre logique

### COMPOSANTE I : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU)

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
<i>1-Créer et/ou réhabiliter des stations d'alevinage dans les régions à potentialités halieutiques identifiées</i>	R1 : 7 stations d'alevinage sont créées dans 7 régions du Niger d'ici 2015  2 stations réhabilitées (Molli et Sona)	- Construction, réhabilitation et équipement de mini stations d'alevinage	- Nombre de stations d'alevinage réalisées et ou réhabilitées	-Marchés passés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communauté de pêche</li> <li>- Etat</li> <li>- Collectivité</li> <li>- Privé</li> <li>- ONG</li> <li>- Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité politique</li> <li>- Engagement des acteurs</li> <li>- Conditions écologiques favorables à l'extension des activités</li> </ul>
	R2 : La concertation entre les autorités et les parties prenantes sur le cadre d'exploitation des stations d'alevinage est faite	- Concertation et accord sur la préparation des communautés candidats pour l'empoissonnement - Accompagnement des communautés et mise en place des préparatifs	- Nombre de plans d'eau (mares, barrages, mini barrages) exploitées dans les normes	-Accords écrits		
	R3 : 14 millions d'alevins de tilapia, de silures et d'autres espèces .sont produits par an à partir de 2006	-Empoisonnement des plans d'eau	-Nombre de plans d'eau empoisonnés	-Registres de production		
	R4 : 14.000 ha de plans d'eau sont empoisonnés à partir de 2006	-Empoisonnement de 14 000 ha de plans d'eau par an	-Superficie empoisonnée	-Fiches signalétiques d'empoissonnement		
	R5 : La synergie de production d'alevins au niveau des communautés et des stations d'alevinage déjà existantes est développée	- Etablissement de plan annuel de production des alevins - Formation et accompagnement des productrices/producteurs communautaires - Négociation d'un accord avec les responsables des stations existantes	-Plan de distribution et de production d'alevins avec les différents producteurs	-Plans de production et accords écrits		

**COMPOSANTE I (Suite) : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU)**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
<b>2- Mettre à la disposition des communautés de pêche les appuis/conseils nécessaires</b>	R1 : Des services d'encadrement sont réhabilités dans les localités à potentialité halieutique (centres de pêche)	- Formation, recrutement et recyclage des agents d'encadrement	- Nombre d'agents d'encadrement recyclés, recrutés et formés (désagrégé)	- Modules et rapports de formation		
<b>3- Renforcer la structuration de la filière poisson</b>	R1 : Un réseau de marchés de poisson est créé	- Construction d'infrastructures (hangars pour commercialisation) pour les marchés de poisson	- Nombre de marchés construits - Nombre de concertation entres acteurs - Nombre d'études réalisées - Qualité du poisson sur les marchés - Quantités des poissons sur les marchés	- Système d'information sur les marchés de poisson	- Communauté de pêche - Etat - Collectivité - Privé - ONG - Partenaires au développement	- Stabilité politique - Engagement des acteurs - Engagement des acteurs - Environnement économique favorable
	R2 : Une analyse de la filière (chaîne de valeur, genre, produits,) en vue d'identifier les priorités, en collaboration avec les parties prenantes a été faite	- Analyse des données issues d'une étude filière et étude complémentaire - Restitution des résultats de l'analyse auprès des parties prenantes (hommes/femmes et différentes catégories de pauvres) - Prioritisation des actions de développement de la filière - Identification et planification du réseau de marché - Identification et planification des besoins de formation	- Niveau d'augmentation des revenus des différents acteurs de la chaîne et impact de réduction de pauvreté et distribution des valeurs ajoutés	- Rapports d'études		
	R3 : Les acteurs et leurs structures faitières sont renforcés	-Réseau des OSP accompagné et formés	-Réseaux des OSP en place et fonctionnel -Présence d'au moins 25% de femmes dans les organes de décisions	- Statuts et règlements intérieurs		

**COMPOSANTE I (Suite) : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU)**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
	R4 : Des centres de pesage, de commercialisation et des débarcadères (quais de pêche) sont créés au niveau des marchés locaux	- Création d'un centre de pesage et d'un débarcadère par région	- Nombre de centres de pesage et de débarcadères créés	- Marchés passés		
<b>4- Mettre à la disposition des communautés de pêche des intrants et équipements de qualité</b>	R1 : Des intrants et équipements de qualité sont mis à la disposition des communautés de pêche	- Création des boutiques d'équipements et d'intrants	- Nombre de boutiques d'équipements et d'intrants créées	- Réseau de distributeurs		
<b>5-Protéger les zones de frayère des cours d'eau</b>	R1 Des zones de frayère sont identifiées avant la planification des ouvrages d'aménagement	- Identification des zones de frayère dans les aménagements hydro agricoles	- Nombre de zones de frayères identifiées	- Rapports d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communauté de pêche</li> <li>- Privé</li> <li>- ONG</li> <li>- Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement des acteurs</li> <li>- Gestion durable et participative des infrastructures à travers le processus de décentralisation</li> </ul>
	R2 : Des zones de frayère sont créées dans les aménagements existants	- Réalisation d'ouvrages de régulation et de maîtrise d'eau	- Nombre d'ouvrages créés	- Rapports de réalisation		
	R3 : Des séances de sensibilisation et de formation des utilisateurs des ouvrages d'aménagement sur la protection des zones de frayère sont faites	- Sensibilisation et formation des utilisateurs des ouvrages d'aménagement sur la protection des zones de frayère	- Nombre d'organisations locales sensibilisées et formées	- Rapports de sensibilisation et de formation		

## COMPOSANTE II : DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Source de vérification	Acteurs	Hypothèses
<i>1- Créer des fermes piscicoles</i>	R1 : 400 étangs de pisciculture sont construits au niveau des aménagements hydro- agricoles d'ici 2015	- Création et équipement des fermes piscicoles privées	- Nombre de fermes construites et équipées  - Nombre de pisciculteurs appuyés	-Marchés passés	- Collectivité - Privé - ONG - Partenaires au développement	- Engagement des acteurs - Situation économique favorable à la production piscicole
	R2 : 75 tonnes de poissons produites par an en étangs à partir de 2007	- Facilitation de l'accès des producteurs aux intrants d'élevage	- Quantité de poisson produite	-Fiches de production		

**COMPOSANTE III : VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Hypothèses</b>
<b><i>1-Promouvoir la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche</i></b>	R1 : Des techniques et technologies (performantes et adaptées au besoins des communautés de pêche) de pêche et de post capture (conservation et transformation) sont mises au point	- Mise au point des techniques de pêche performantes et adaptées - Mise au point de technologies de conservation et transformation	-Nombre de techniques de pêche mises au point - Nombre de technologies de conservation/ transformation mises au point	- Thèmes de recherches	- Communautés de pêche - Etat (Instituts de recherche) - Collectivité - Privé - ONG - Partenaires au développement	- Engagement des acteurs
	R2 : Des chercheurs et des techniciens de recherche sont recrutés et formés	- Recrutement et formation du personnel de recherche en approches participatives	- Nombre de chercheurs et de techniciens recrutés et formés (désagrégé)	- Décision de recrutement et rapports de formation		
	R3 : Les technologies et techniques proposées sont analysées en lien avec l'analyse des chaînes de valeurs	- Analyse des acteurs dans la chaîne valeurs et leurs capacités d'investir dans des technologies et techniques - Développement de l'échange et la concertation avec les chercheurs sur les technologies et techniques	- Nombre de techniques et de technologies analysées et appropriées	-Rapports d'étude		
	R4 : Les différentes options techniques et technologiques sont adaptées et appropriées	- Adaptation et appropriation des technologies et techniques en concertation avec les communautés de pêche				
	R5 : Formulation des paquets techniques d'appui conseils	- Collaboration avec les communautés, les chercheurs et les agents de l'administration pour identifier les priorités d'innovation et les propositions des paquets techniques - Analyse des besoins d'accompagnement en IC et appui par d'autres institutions et services - Mise en place des liens pour pouvoir garantir la mise en œuvre des paquets technologies	- Alevinage promu comme activité génératrice des femmes et donc accompagné par des animatrices  - Développement des paquets technologie genre sensible	- Guide de formation		

**COMPOSANTE III (Suite) : VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
<b>2 Améliorer la liaison recherche-formation-vulgarisation</b>	R1 : Les besoins du développement sont pris en compte et satisfaits par la recherche	- Création d'un cadre de concertation chercheurs/communautés de pêche/instituts/formations/services de développement (administrations, ONG, Projets...)	- Nombre de thèmes de recherche traités et vulgarisés - Nombre de réunions de concertation - Référentiels techniques établis	- Cadres de concertation - Rapports de réunions		
<b>3 Initier des projets d'action recherche sur les produits et services de micro finance des IMF sensibles au genre et pro pauvres pour les communautés de pêche</b>	R1 : La recherche action a formulé des produits et services des IMF sensibles au genre et pro pauvres adaptés aux acteurs de la filière poisson	- Formulation des protocoles de recherche action - Initiation des liens avec les autres ministères et programmes pour la mise en œuvre de la recherche - Exécution de la recherche dans les différentes pêcheries et communautés de pêche types - Evaluation et validation des produits et services adaptés au secteur - Diffusion des résultats de la recherche auprès des IMF et communautés de pêche	- Nombre de protocoles établis - Qualité de la collaboration avec d'autres ministères - Nombre de bulletins publiés - Qualité de l'information - Qualité des produits IMF	- Rapports IMF - Cadres de concertation - Rapports de recherche - Rapports d'évaluation - Bulletin de diffusion	-Communauté de pêche - Etat (Instituts de recherche) - Collectivité - Privé - ONG - Partenaires au développement	- Engagement des acteurs - Volonté de collaboration des autres ministères - Volonté politique pour renforcer les IMF

**COMPOSANTE IV : AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Source de vérification	Acteurs	Hypothèses
<i>1- Promouvoir les activités génératrices de revenus</i>	R1 : Les activités dans la pêche et en dehors de la pêche sont promues	<p>- Analyse genre</p> <p>- Identification et évaluation des activités alternatives dans et en dehors du secteur</p> <p>- Formation sur les AGR</p>	<p>- Types d'activités identifiées et évaluées par sexe y compris par catégories de pauvres en analysant la réduction des risques et vulnérabilités</p>	<p>- Rapports d'études</p> <p>- Rapports d'évaluation</p> <p>- Rapports de formation</p>	<p>- Communautés de pêche</p> <p>- IMF</p> <p>- Privé</p> <p>- ONG</p> <p>- Partenaires au développement</p>	<p>- Engagement des acteurs</p>
<i>2- Appuyer les communautés de pêche à accéder au crédit</i>	R2 : Un système d'épargne et de crédit est mis en place dans les zones à potentialités piscicoles identifiées à partir de 2006	<p>- Analyse genre</p> <p>- Mise en place d'un système d'épargne et de crédit adapté</p>	<p>- Nombre de bénéficiaires des services financiers</p> <p>- Montant de crédits octroyés</p> <p>- Nombre d'activités menées en dehors de la pêche</p> <p>- Données de base désagrégées pour les IMF sur leur clientèle désagrégé y compris par catégories de pauvreté</p>	<p>- Rapports d'étude et rapports des IMF</p> <p>- Rapports des IMF</p> <p>- Rapports des IMF</p> <p>- Rapports d'étude</p>		

**COMPOSANTE V : AMELIORATION DE LA QUALITE NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DES MENAGES DES COMMUNAUTES DE PECHE**

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>1- Réduire le taux de malnutrition</b>	R1 : La consommation de poisson et des produits maraîchers est promue au niveau des communautés de pêche	- Développement de campagnes d'information et de sensibilisation sur la consommation du poisson et des produits maraîchers dans les ménages - Promotion de la pratique des cultures maraîchères	- Taux de consommation de poisson et des produits maraîchers  - Taux de malnutrition	- Rapports d'enquêtes  - Fiches de pesée des enfants de 0 à 5 ans	- Communauté de pêches - Etat (services décentralisés) - Privé - ONG - Partenaires au développement	- Engagement des acteurs - Gestion durable et participative des infrastructures à travers le processus de décentralisation
<b>2- Garantir la disponibilité des denrées alimentaires en quantité et en qualité suffisante</b>	R1 : Des banques céréalières (BC) et des boutiques d'intrants agricoles sont mises en place	- Mise en place de BC  - Mise en place des boutiques d'intrants agricoles	- Nombre de BC et de boutiques d'intrants agricoles mises en place	- Rapports des comités de gestion		
<b>3- Diminuer sensiblement les pathologies liées à l'hygiène et à l'eau</b>	R1 : L'accès à l'eau potable est garanti	- Création de points d'eau modernes (mini adduction d'eau potable, puits, forages) - Construction de latrines	- Nombre de points d'eau modernes créés - Nombre de latrines construites - Nombre de personnes formées sur le traitement des eaux - Taux de prévalence de pathologie liée à l'eau - Taux de prévalence de pathologie liée à l'hygiène	- Rapports des services spécialisés - Rapports de formation - Rapports des comités villageois de santé		
	R2 : L'hygiène au niveau des ménages est améliorée  R3 : Les pathologies liées à l'eau (bilharziose, paludisme, etc.) sont réduites au sein des communautés de pêche	- Formation d'agents de santé villageois/ Sensibilisation des populations  - IEC (traitement des eaux) - Promotion et vulgarisation des moustiquaires imprégnées	- Nombre d'agents formés (désagrégé)  - Nombre de campagnes d'IEC et de promotion de moustiquaires imprégnées	-Rapports de formation  -Rapports des comités villageois de santé		

**COMPOSANTE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE**

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>1- Protéger les plans d'eau et leurs bassins versants</b>	R1 : 45 000 hectares de bassins versants sont protégés et restaurés dans les zones de pêche	- Aménagement de 45 000 ha de bassins versants par la réalisation d'ouvrages anti-érosifs et des plantations d'arbres -Faucardage de 20 ha de plan d'eau par an à partir de 2006	- Superficies de bassins-versants aménagés et/ou faucardées	- Rapports d'activités des régions	- Communautés de pêche - Etat (services décentralisés) - Collectivités - ONG - Partenaires au développement	- Engagement des acteurs
<b>2- Promouvoir la concession rurale et les initiatives communautaires en matière de gestion des ressources naturelles</b>	R1 : Un plan d'aménagement participatif est élaboré et mis en œuvre pour chaque pêcherie  R2 : Les potentialités halieutiques sont connues  R3 : Les textes relatifs aux concessions rurales sont vulgarisés	- <b>Analyse genre</b> et élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement sensibles au genre  - <b>Réalisation d'études complémentaires sur les potentialités halieutiques</b>  - <b>Vulgarisation des textes de concession rurale au sein des communautés de pêche</b>	- Nombre de plans d'aménagement sensibles au genre élaborés et mis en œuvre - Nombre d'études menées  - Nombre de plans d'eau concédés	- Plans d'aménagement régionaux - Rapports d'étude  - Contrats de concession		
<b>3- Organiser les communautés de pêche en OCB et OSP et renforcer leurs structures</b>	R1 : Des OCB sont mises en place et fonctionnelles	- <b>Mise en place des OCB</b>	- Nombre d'OCB mises en place	- Statuts et règlements des OCB		
<b>4- Former les membres des OCB et les OSP en alphabétisation fonctionnelle, en gestion, auto promotion et genre</b>	R1 : 288 instructeurs et 4320 bénéficiaires sont formés en alphabétisation fonctionnelle, auto-promotion, vie associative, genre, et gestion/planification  R2 : La représentativité des femmes au sein des organisations de pêcheurs est améliorée	- Formation en alphabétisation fonctionnelle, auto promotion, en vie associative, en genre, gestion/planification  - <b>Formation des OSP féminines (mareyeuses) dont huit (8) régionales et une nationale</b>	- Nombre de personnes formées - Nombre de voyages d'étude réalisés  - Respect de l'équité en ce qui concerne la participation des femmes dans le processus de prise de décisions - Nombre de femmes et postes occupés dans les instances de décision (Associations locales, régionales et nationales)	- Rapports de formation et de mission  -Liste des membres des comités de gestion		

**COMPOSANTE VI (Suite) : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
<b>5- Renforcer les capacités de l'administration locale</b>	R1 : Les capacités de l'administration locale sont renforcées	- Formation en planification participative des agents de l'administration locale	- Nombre de formations reçues - Nombre d'agents formés (désagrégé)	- Rapports de formation		
	R1 : Les capacités des services d'appui/conseil sont améliorées	- Re-dynamisation des 8 Directions Régionales de l'Environnement (DRE) - Formation des agents d'appui/conseil en approches participatives - Appuyer les ONGs du secteur	- Nombre de DRE re-dynamisées  - Nombre d'agents formés (désagrégé)  - Nombre d'ONGs appuyés	- Rapports des DRE  - Rapports de formation  - Rapports des ONG		
<b>6. Renforcer les capacités d'intervention des structures d'appui /conseil</b>	R2 : Le cadre législatif et réglementaire de la pêche est revu, adopté et appliqué	- Révision, adoption et application des textes législatifs et réglementaires sur la pêche - Sensibilisation des communautés de pêche sur les lois, les règlements et le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR)	- Nombre de textes législatifs et réglementaires sur la pêche révisés et appliqués - Nombre de séances de sensibilisation réalisées - Nombre de personnes sensibilisées	- Textes de lois  - Rapports de sensibilisation	- Communautés de pêche - Etat (services décentralisés) - Collectivités - ONG	- Engagement des acteurs
	R3 : Le cadre législatif et réglementaire de l'aquaculture est élaboré, adopté et appliqué	- Elaboration, adoption et application des textes législatifs et réglementaires sur l'aquaculture - Sensibilisation des communautés de pêche sur les textes législatifs et réglementaires, et le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR)	- Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés sur l'aquaculture et appliqués  - Nombre de séances de sensibilisation réalisées - Nombre de personnes sensibilisées	- Textes de lois  - Rapports de sensibilisation	- Partenaires au développement	
	R4 : La synergie est renforcée entre les acteurs concernés par la gestion des cours et plans d'eau partagés	- Développement de partenariats stratégiques avec les organisations sous-régionales (CBLT, ABN) - Appui aux rencontres régionales de réflexion sur la gestion des eaux partagés	- Type de partenariat développé  - Nombre de rencontres régionales tenues	- Accords écrits  - Rapports de réunions		

**COMPOSANTE VI (Suite) : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Sources de vérification	Acteurs	Hypothèses
<b>7. Renforcer le système d'information sur la pêche et l'aquaculture</b>	R1 : Le système d'information sur la pêche et l'aquaculture est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des acteurs sur la collecte, le traitement et l'analyse des données</li> <li>- Renforcement du système de collecte d'informations sur les marchés dans le Bassin du Lac Tchad</li> <li>- Mise en place d'un système participatif d'information sur les pêcheries et les marchés de poisson dans les autres plans d'eau</li> <li>- Diffusion de l'information auprès des différents acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données sur la pêche et l'aquaculture</li> <li>- Nombre d'émissions radio rurale diffusées</li> <li>- Nombre d'articles publiés dans le journal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulletins statistiques</li> <li>- Contrats de diffusion</li> <li>- Articles du journal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communautés de pêche</li> <li>- Etat (services décentralisés)</li> <li>- Collectivités</li> <li>- ONG</li> <li>- Partenaires au développement</li> </ul>	- Engagement des acteurs
	R2 : La contribution de la pêche à l'économie locale, régionale et nationale est connue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'études socio-économiques périodiques sur la pêche et l'aquaculture</li> <li>- Organisation régulière de sessions d'information/sensibilisation à l'attention des décideurs publics et partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type et nombre d'études menées</li> <li>- Nombre de sessions organisées</li> <li>- Nombre de personnalités touchées</li> <li>Qualité de la prise en compte des aspects genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'étude</li> <li>- Procès verbal de rencontres</li> <li>-Liste des personnalités</li> </ul>		

## COMPOSANTE VII : SUIVI/EVALUATION

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Source de vérification	Acteurs	Hypothèses
<i>1- Assurer un suivi/évaluation interne participatif</i>	R1 : Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de réunions annuelles de programmation des activités du sous-programme</li> <li>- Tenue de réunions annuelles d'évaluation des activités du sous-programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions de programmation</li> <li>- Nombre de réunions d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de programmation des régions</li> <li>- Rapports d'évaluation des régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communauté de pêche</li> <li>- Etat (services décentralisés)</li> <li>- Collectivités</li> </ul>	-Efficacité du système de suivi de la SDR
<i>2- Assurer un suivi/évaluation externe participatif</i>	R1 : Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les acteurs au niveau central	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de réunions annuelles de programmation des activités du sous-programme</li> <li>- Tenue de réunions annuelles d'évaluation des activités du sous-programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions de programmation</li> <li>- Nombre de réunions d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de programmation du niveau central</li> <li>- Rapports d'évaluation du niveau central</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privé</li> <li>- ONG</li> <li>- Partenaires au développement</li> </ul>	

## **VI. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU SOUS-PROGRAMME**

### **6.1 Mise en oeuvre**

Pour la mise en œuvre du sous-programme, les structures suivantes seront créées (voir schéma) :

- Une coordination nationale ;
- Une coordination dans chacune des régions du pays ;
- Un comité de gestion des activités au niveau de chaque site d'intervention. Cette instance regroupe les communautés de pêche bénéficiaires respectant un quota d'au moins 25 % de femmes, les services d'appui/conseils et les partenaires locaux.

Les coordinations nationale et régionale seront rattachées sur le plan institutionnel à l'administration chargée de la gestion de la pêche et de l'aquaculture avec néanmoins une autonomie de gestion financière. Elles seront composées chacune par un personnel comprenant un coordonnateur, un responsable de suivi / évaluation, un responsable des opérations, un comptable (au niveau national) et ou un secrétaire comptable (régions), un chauffeur et un gardien (niveau national).

L'exécution des activités (maîtrise d'ouvrages) sera assurée par des ONGs, IMF, services publics et personnes ressources spécialisés à travers des contrats de prestation de service.

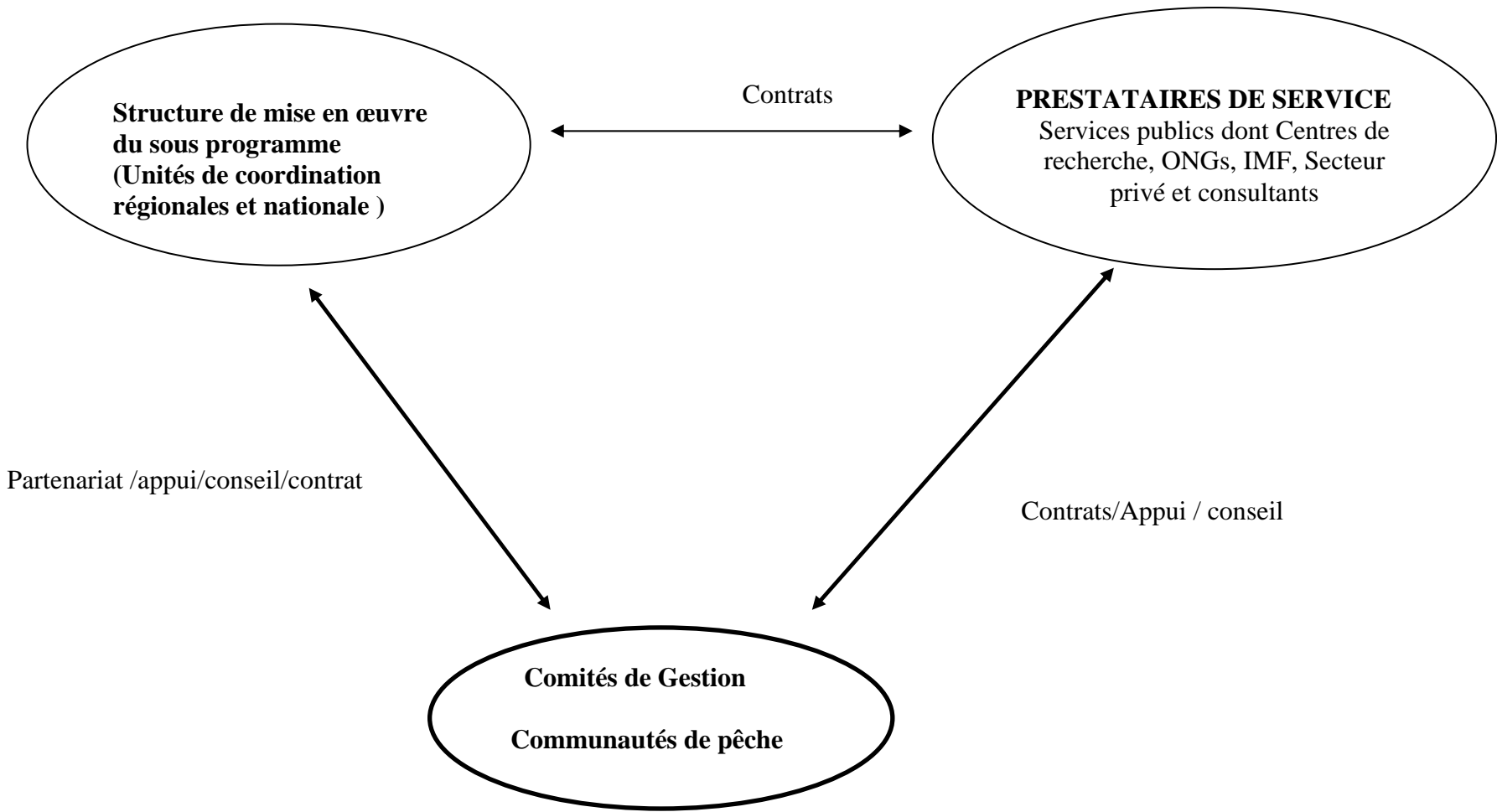
Les communautés de pêche seront impliquées et responsabilisées dans toutes les phases de mise en œuvre à travers les comités de gestion précités qui sont créés et dont les membres, élus à cet effet, sont les signataires des contrats de prestation de service et de partenariat. Elles seront graduellement remplacées par les OSP au fur et à mesure qu'elles seront renforcées. Les membres des comités locaux sont appuyés par le personnel des coordinations régionales et des prestataires de service dans l'élaboration des plans d'action (mensuels, trimestriels, annuels etc.) à approuver par les communautés en assemblées générales.

Les coordinations nationales et régionales veilleront à la mise en place d'un cadre de concertation et de partenariat entre tous les acteurs intervenant dans le développement en vue de promouvoir le cofinancement et la complémentarité.

Le programme s'exécutera en quatre phases : la première phase de trois ans allant de 2005 à 2007, la deuxième phase de trois (2008-2010), la troisième phase de trois (2011-2013) et la quatrième phase de deux ans (2014-2015).

Le budget du sous-programme s'élève à neuf milliards trois cent quatre vingt sept millions cinq cent quatre vingt cinq mille neuf cents ( **9.387.585.900**) francs CFA (tableau 12).

**Schéma de mise en œuvre du sous programme**



**Tableau 12 : Budget global du sous programme pêche et aquaculture**

RUBRIQUES	QUANTITE	COUT UNITAIRE	MONTANT CFA		TAUX(%)
			TOTAL	INVESTISSEMENT	
<b>COMPOSANTE I. DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES-COURS D'EAU)</b>					
1.1.STATIONS D'ALEVINAGE :12 000 000f x 7 stations					
-Construction stations (à Diffa, Dosso,Maradi,Tillabery,Tahoua, zinder et Agadez)	7	12 000 000 F	84 000 000 F	84 000 000 F	
-Equipements/matériels:10 000 000f x 7stations (un bureau/logement par station, une motopompe, une moto	7	10 000 000 F	70 000 000 F	70 000 000 F	
1.2.PERSONNEL					
-Récyclage de 7 techniciens : 200 000 f x 7	7	200 000 F	1 400 000 F	1 400 000 F	
-2 manœuvres :30 000f/ mois x 2 x 12 mois x 11 ans x 7stations	1848	30 000 F	55 440 000 F	55 440 000 F	
-Techniciens (indemnités): 50 000 f x 7stations x 12 mois x 11 ans	924	50 000 F	46 200 000 F	46 200 000 F	
1.3.FONCTIONNEMENT					
-Intrants:300 000 f x 7stations	7	300 000 F	2 100 000 F		2 100 000 F
1.4.REHABILITATION DE LA STATION D'ALEVINAGE DE SONA					
-Pompe électrique: 12 000 000 f x 1pompe	1	12 000 000 F	12 000 000 F	12 000 000 F	
-Amélioration du réseau électrique	1	2 500 000 F	2 500 000 F	2 500 000 F	
-Aménagement des bassins de reproduction de clarias	15	750 000 F	11 250 000 F	11 250 000 F	
-Réfection du hangar de manipulation	1	2 500 000 F	2 500 000 F	2 500 000 F	
-Réfection de la cloture	1	1 250 000 F	1 250 000 F	1 250 000 F	
-Matériels (spécifique à la reproduction du clarias )	1	1 000 000 F	1 000 000 F	1 000 000 F	
1.5. REHABILITATION STATION DE MOLI					
-Batiments					
*reprise peinture intérieure de 6 bureau: 50 000 f x 6	6	50 000 F	300 000 F	300 000 F	
*équipements et mobilier : bureaux = 80 000 f x 3 + fauteuils = 50 000 f x 3 + chaises = 25.000 f x 12	1	690 000 F	690 000 F	690 000 F	
*électricité	1	200 000 F	200 000 F	200 000 F	
*plomberie	1	300 000 F	300 000 F	300 000 F	
-Digue de protection					
*remblai	1	3 000 000 F	3 000 000 F	3 000 000 F	
*enrochement des berges	1	5 000 000 F	5 000 000 F	5 000 000 F	
-Réfection des 46 étangs (digues, moines , assiettes)	1	5 000 000 F	5 000 000 F	5 000 000 F	
1.6 FORUMS DE CONCERTATION (pour accords et préparation des communautés candidates)					
-forums régionaux	8	3 000 000 F	24 000 000 F		24 000 000 F
1.7.EMPOISSONNEMENT DES PLANS D'EAU					
-Matériels de transport et équipements					

*bouteille d'oxygène: 350 000 f x 7	7	350 000 F	2 450 000 F	2 450 000 F		
*oxygène : 7 500 f x 3 m3 x 7	7	7 500 F	52 500 F		52 500 F	
*sacs : 300 f x 200 sacs x 7	200	300 F	60 000 F		60 000 F	
*transport poisson: fonds d'un million par région	8	1 000 000 F	8 000 000 F		8 000 000 F	
<b>1.8.FORMATION DES PRODUCTEURS (TRICES) EN TECHNIQUE DE PRODUCTION</b>						
-Formation technique avec établissement d'accords						
*ateliers de formation par région en raison de 2 membres de comités de gestion par site	88	200 000 F	17 600 000 F	17 600 000 F		
<b>1.9.FORMATION ET RECYCLAGE DES AGENTS D'ENCADREMENT</b>						
-deux ateliers de formations des techniciens régionaux et sous régionaux	16	3 000 000 F	48 000 000 F	48 000 000 F		
<b>1.10 STRUTURATION DE LA FILIERE POISSON</b>						
-appui à la mise en place des OSP au niveau national et en région						
*ateliers de mise en place d'OSP régionales	8	2 000 000 F	16 000 000 F	16 000 000 F		
*ateliers de mise en place d'OSP nationale	1	3 000 000 F	3 000 000 F	3 000 000 F		
*formation des membres des comités de gestion,OSP régionales	8	1 500 000 F	12 000 000 F	12 000 000 F		
*formation des membres des comités de gestion,OSP nationale	1	2 000 000 F	2 000 000 F	2 000 000 F		
-appui à la filière						
*construction hangars de commercialisation poisson: 500 000 f x 81 hangars	81	500 000 F	40 500 000 F	40 500 000 F		
*construction débarcadères : 1 200 000 f x 7 régions	7	1 200 000 F	8 400 000 F	8 400 000 F		
*matériels de pesage: 40 000 f x 200 balances	200	40 000 F	8 000 000 F	8 000 000 F		
*étude filière complémentaire sur les potentialités : 15 000 000 f x 1	1	15 000 000 F	15 000 000 F	15 000 000 F		
*étude genre par type de pecherie : 5 000 000 f x 3	3	5 000 000 F	15 000 000 F	15 000 000 F		
*ateliers de restitution des études filière et genre : 5000 000 f x 2 études	2	5 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F		
<b>1.11 MISE EN PLACE D'INTRANTS ET EQUIPEMENTS</b>						
*construction et équipement de boutiques d'intrants	pm					
*aménagement zones de frayères dans les AHA (ouvrages + bourgoutière): 10 000 000 f / an x 5	5	10 000 000 F	50 000 000 F	50 000 000 F		
*sensibilisation et formation des utilisateurs des ouvrages	5	1 000 000 F	5 000 000 F	5 000 000 F		
*provision pour formations identifiées	1	40 000 000 F	40 000 000 F	40 000 000 F		
<b>Sous/total I</b>			<b>629 192 500 F</b>	<b>594 980 000 F</b>	<b>34 212 500 F</b>	<b>6.70</b>
<b>COMPOSANTE II. DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE</b>						
<b>2.1.CREATION ET EQUIPEMENT DES FERMES PISCICOLES PRIVEES</b>						
-Construction étangs : 300 000 f x 400 étangs	400	300 000 F	120 000 000 F	120 000 000 F		
-Equipement/matériel						
*pompes: 500 000f x 40 motopompes	40	500 000 F	20 000 000 F	20 000 000 F		
*matériel d'exploitation:100 000f x 40 pisciculteurs	40	100 000 F	4 000 000 F	4 000 000 F		
<b>2.2.APPUI A L'UNITE DE FABRICATION D'ALIMENT DE ADA</b>						
-Ensemble Broyeur/mélangeur/granulatrice	1	55 000 000 F	55 000 000 F	55 000 000 F		

-Pièces de rechange	1	10 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F		
<b>2.3 FONDS DE ROULEMENT</b>						
*alimentation: 110 f/kg x 75 000 kg x 3,2 (indice de consommation)	240 000	110 F	26 400 000 F		26 400 000 F	
*achat des alevins: 2 f x 14 000 000 d'alevins	14 000 000	2 F	28 000 000 F		28 000 000 F	
<b>Sous/total II</b>			<b>263 400 000 F</b>	<b>209 000 000 F</b>	<b>54 400 000 F</b>	<b>2.81</b>
<b>COMPOSANTE III. VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE</b>						
<b>3.1. AU NIVEAU DU LAC TCAHD</b>						
-Construction fours "chrokor": 205 000 f x 100 fours	100	205 000 F	20 500 000 F	20 500 000 F		
-Formation artisans et techniciens locaux:						
*four de démonstration: 205 000 f x 1	1	205 000 F	205 000 F	205 000 F		
*honoraires formateur: 50 000 f x 24 hj	24	50 000 F	1 200 000 F	1 200 000 F		
*perdiems artisans et techniciens: 5000 f x 80 hj	80	5 000 F	400 000 F	400 000 F		
*perdiems formateurs: 22 800 f x 18 hj	18	22 800 F	410 400 F	410 400 F		
-Transport						
*formateurs: 50 000 f x 16 hj	16	50 000 F	800 000 F	800 000 F		
*techniciens et artisans : 10 000 f x 24 hj	24	10 000 F	240 000 F	240 000 F		
*location véhicule : 75 000 f x 4 jours	4	75 000 F	300 000 F	300 000 F		
*carburant : 500f/l x 0,2 x 600 km	120	500 F	60 000 F	60 000 F		
<b>3.2. AU NIVEAU DES SITES</b>						
-Construction fours "Altona": 50 000 f x 10 x 81 fours	810	50 000 F	40 500 000 F	40 500 000 F		
-Ateliers de formations des techniciens régionnaux						
*construction four de démonstration : 50 000 f x 16	16	50 000 F	800 000 F	800 000 F		
*honoraires formateur: 50 000 f x 5 hj	5	50 000 F	250 000 F	250 000 F		
*perdiems formateurs: 22 800 f x 5 hj	5	22 800 F	114 000 F	114 000 F		
*déplacements formateurs: 150 000 f x 8	8	150 000 F	1 200 000 F	1 200 000 F		
*perdiems techniciens : 10 000 f x 8 x 5 jours	40	10 000 F	400 000 F	400 000 F		
*déplacements techniciens : 20 000 f x 8	8	20 000 F	160 000 F	160 000 F		
-Formation des communautés villageoises						
*frais formateurs : 30 000 f x 5 jours x 8	40	30 000 F	1 200 000 F	1 200 000 F		
*déplacements formateurs: 75 000 f x 8	8	75 000 F	600 000 F	600 000 F		
*perdiems stagiaires: 2500 f x 81 x 10	810	2 500 F	2 025 000 F	2 025 000 F		
<b>3.3. FORMATION</b>						
-Formation du personnel de recherche						
*chercheurs (y compris approche participative) : 10 000 000 f x 3	3	10 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F		
*techniciens (y compris approche participative) : 5000 000 f x 5	5	5 000 000 F	25 000 000 F	25 000 000 F		
<b>3.4 ETUDE</b>						
*étude de la chaîne de valeurs + atelier de restitution	1	15 000 000 F	15 000 000 F	15 000 000 F		

<b>3.5.SALAIRES</b>					
-Indemnités du personnel					
*chercheurs : 200 000 f x 3 x 12 x 11 ans	396	200 000 F	79 200 000 F		79 200 000 F
*techniciens: 120 000 f x 5 x 12 x 11 ans	660	120 000 F	79 200 000 F		79 200 000 F
<b>3.6. EQUIPEMENTS</b>					
-Matériels de laboratoire	1	15 000 000 F	15 000 000 F	15 000 000 F	
-Matériel informatique	2	2 500 000 F	5 000 000 F	5 000 000 F	
-Matériels techniques	1	3 000 000 F	3 000 000 F	3 000 000 F	
-Intrans (aliments, animaux)	1	11 000 000 F	11 000 000 F		11 000 000 F
<b>3.7.REMISES EN ETAT DE LA STATION DE RECHERCHE PISCICOLE DE MOLI</b>					
-Remise en état de la station de pompage					
*pompe électrique	1	10 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F	
*coffret et cables	1	5 000 000 F	5 000 000 F	5 000 000 F	
-Remise en état du forage	1	10 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F	
-Bassins en béton : 500 000 f x 10	10	200 000 F	2 000 000 F	2 000 000 F	
<b>3.8.ECHANGES</b>					
-Echanges scientifiques (dans la sous région et les laboratoires spécialisés)	11	10 000 000 F	110 000 000 F	110 000 000 F	
<b>3.9.MATERIEL ROULANT</b>					
-Matériels roulants: 2 véhicules + 5 motos	1	40 000 000 F	40 000 000 F	40 000 000 F	
<b>3.10.FONCTIONNEMENT</b>					
*consommables : 1 000 000 f x 11 ans	11	1 000 000 F	11 000 000 F		11 000 000 F
*électricité/téléphone : 1500 000 f x 12 x 11 ans	132	1 500 000 F	198 000 000 F		198 000 000 F
*entretien véhicules: 100 000 f x 12 x 11 ans	132	100 000 F	13 200 000 F		13 200 000 F
*salaires auxiliaires: 30 000 f x 5 x 12 x 11 ans	660	30 000 F	19 800 000 F		19 800 000 F
<b>3.10.ATELIERS DE RESTITUTION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE</b>					
*ateliers des restitutions : 2 500 000 f x 4	4	2 500 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F	
*provision pour diffusion des résultats de la recherche	1	10 000 000 F	10 000 000 F		10 000 000 F
<b>Sous total III</b>			<b>772 764 400 F</b>	<b>351 364 400 F</b>	<b>421 400 000 F</b>
<b>COMPOSANTE IV.AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DES MOYENS</b>					
<b>D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE</b>					
<b>4.1 ETUDE GENRE SUR LES AGR</b>					
*étude et atelier de restitution (deux consultants genre et crédit)	1	12 000 000 F	12 000 000 F	12 000 000 F	
<b>4.2 APPUI A LA DIVERSIFICATION</b>					
*étude d'identification des activités: 3 000 000 f x 3 (1 étude par type de pecherie)	3	3 000 000 F	9 000 000 F	9 000 000 F	
*formation technique : 10 000 000 f x 3 (1 fonds par type de pecherie)	3	10 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F	
*formation en gestion : 10 000 000 f x 3 (1fonds par type de pecherie)	3	10 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F	
*fonds de crédit	1	100 000 000 F	100 000 000 F		100 000 000 F
					<b>8.23</b>

<b>Sous total IV</b>			<b>181 000 000 F</b>	<b>81 000 000 F</b>	<b>100 000 000 F</b>	<b>1.93</b>
<b>COMPOSANTE V.AMELIORATION DE LA QUALITE NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE</b>						
5.1.SENSIBILISATION						
*campagnes de sensibilisation sur la consommation du poisson:10 000 000 f x 3 (1fonds par type de pecherie pour émissions radio, concours culinaires, spots,affiches, panneaux...)	3	10 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F		
*sensibilisation sur la santé et l'hygiène :10 000 000 f x 3 (1fonds par type de pecherie pour réunions de sensibilisation,émissions radio, spots,affiches, panneaux...)	3	10 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F		
5.2.FORMATION/EQUIPEMENT MATRONES ET SECOURISTES :						
*formation de matrones et de secouristes: 65 000 f x 400 (200 matrones et 200 secouristes)	400	65 000 F	26 000 000 F	26 000 000 F		
*création et fonctionnement de comités de santé villageois	200	50 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F		
<b>Sous/total V</b>			<b>96 000 000 F</b>	<b>96 000 000 F</b>	<b>0 F</b>	<b>1.02</b>
<b>COMPOSANTE VIENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATION DES CP</b>						
6.1.CES/DRS						
-demi lunes : 800 f /j x 200/3 hj x 4100 ha/an x 11 ans	3 009 000	800 F	2 407 200 000 F	2 407 200 000 F		
6.2.PRODUCTION DE PLANTS						
-mini pépinières : 150 000 f x 81sites	81	150 000 F	12 150 000 F	12 150 000 F		
-matériels et équipements d'arrosage: 50 000 f par site x 81 sites	81	50 000 F	4 050 000 F	4 050 000 F		
-Pots plastiques : 10 000 pots x 15 f x 81 sites x 11 ans	8 910 000	15 F	133 650 000 F	133 650 000 F		
6.3.FAUCARDAGE						
-50hj / ha x 20 ha x 800 f x 11ans	11000	800 F	8 800 000 F	8 800 000 F		
6.4. ALPHABETISATION						
-Formation instructeurs et instructrices : 22 000 f x 324 instructeurs(trices) x 3 fois 81 sites	972	22 000 F	21 384 000 F	21 384 000 F		
-Alphabétisation des Communautés de Peche sur 3 cycles de 3 mois (salaires : 25 000f x 3 mois x 972 instructeurs x 3 cycles )	8748	25 000 F	218 700 000 F	218 700 000 F		
-Matériels didactiques :10 000 f x 60 membres x 81 sites x 3 cycles x 3 (30 hommes et 30 femmes à former par site pendant 3 ans soit 14 580 personnes)	43 740	10 000 F	437 400 000 F	437 400 000 F		
-Suivi Pédagogique :300 000f /région/cycle x 3 ans x 3 cycles *3	27	300 000 F	8 100 000 F	8 100 000 F		
-Post alphabétisation	891	195 000 F	173 745 000 F		173 745 000 F	
6.5. FORMATION EN AUTO PROMOTION						
-Formation des instructeurs(trices) : 50 000f x 972	972	50 000 F	48 600 000 F	48 600 000 F		
6.6. FORMATION EN VIE ASSOCIATIVE						
-Formation instructeurs (trices) : 50 000f x 972 instructeurs	972	50 000 F	48 600 000 F	48 600 000 F		
6.7.FORMATION EN GESTION / PLANIFICATION						
-Formation instructeurs et instructrices: 50 000f x 972 instructeurs	972	50 000 F	48 600 000 F	48 600 000 F		

6.8 INFORMATION, EDUCATION, COMMUNICATION				
-Livrets sur le four "altona" : 2000 f x 2000 exemplaires	2000	2 000 F	4 000 000 F	4 000 000 F
-Livrets sur le four "chorkor" : 2500 f x 2000	2000	2 500 F	5 000 000 F	5 000 000 F
-Guide épargne/crédit: 2500 f x 2000	2000	2 500 F	5 000 000 F	5 000 000 F
-Emissions radio interactives (réalisation/diffusion): 120 000 f x 12 diffusion par an x 11 ans x 8 régions	1056	120 000 F	126 720 000 F	126 720 000 F
-Voyages d'échange :1 000 000f / site x 81 sites x 3 voyages en 11 ans	243	1 000 000 F	243 000 000 F	243 000 000 F
6.9 APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COMITES DE GESTION				
-Fonds d'appui	88	1 000 000 F	88 000 000 F	88 000 000 F
6.10 REDYNAMISATION DES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT				
-Bureaux coordination du programme : 60 000 000 f x 1	1	60 000 000 F	60 000 000 F	60 000 000 F
-Logistique :				
*véhicules double cabine: 17 000 000 f x 9 x 2 (deux achats en 11 ans)	18	17 000 000 F	306 000 000 F	306 000 000 F
*station wagon 4 x 4: 35 000 000 f x 1	1	35 000 000 F	35 000 000 F	35 000 000 F
*véhicule de liaison : 10 000 000 f x 1	1	10 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F
*motos DT 125 : 3 000 000 f x 30 x 2 (à renouveler une fois durant la période du programme)	60	3 000 000 F	180 000 000 F	180 000 000 F
-Matériels techniques				
*Trousses hach : 3 000 000 f x 8	8	3 000 000 F	24 000 000 F	24 000 000 F
-Matériels informatiques				
*micro ordinateurs + accessoires : 2 500 000 x 30	30	2 500 000 F	75 000 000 F	75 000 000 F
*appareils de projection : 2 000 000 f x 3	3	2 000 000 F	6 000 000 F	6 000 000 F
*photocopieuses : 2 000 000 f x 10	10	2 000 000 F	20 000 000 F	20 000 000 F
-Personnel				
*indemnités coordonnateur national : 250 000 f x 12 mois x 11 ans	132	250 000 F	33 000 000 F	33 000 000 F
*indemnités cadres siège coordination: 200 000 f x 12 mois x 11 ans x 3 cadres	396	200 000 F	79 200 000 F	79 200 000 F
*indemnités cadres coordinations régionales: 150 000 f x 12 mois x 11 ans x 16 cadres	2112	150 000 F	316 800 000 F	316 800 000 F
*saire gestionnaire/comptable : 250 000 f x 12 mois x 11 ans	132	250 000 F	33 000 000 F	33 000 000 F
*saire secrétaires/comptables en régions : 150 000 f x 12 mois x 11 ans x 8 secrétaires	1056	150 000 F	158 400 000 F	158 400 000 F
*saire secrétaire (Niamey): 100 000 f x 12 mois x 11 ans	132	100 000 F	13 200 000 F	13 200 000 F
*salaires chauffeurs (Niamey): 60 000 f x 12 mois x 11 ans 8 chauffeurs	1056	60 000 F	63 360 000 F	63 360 000 F
*salaires gardiens : 40 000 f x 12 mois x 11 ans x 8 régions	1056	40 000 F	42 240 000 F	42 240 000 F
-Fournitures de bureau				
*coordination nationale : 300 000 x 12 mois x 11 ans	132	300 000 F	39 600 000 F	39 600 000 F

*coordinations régionales : 150 000 x 12 mois x 11 ans x 8	1056	150 000 F	158 400 000 F	158 400 000 F
-Eau / électricité / téléphone				
*coordination nationale : 300 000 x 12 mois x 11 ans	132	300 000 F	39 600 000 F	39 600 000 F
*coordinations régionales : 150 000 x 12 mois x 11 ans x 8	1056	150 000 F	158 400 000 F	158 400 000 F
-Carburant /entretien véhicules				
*carburant : 500f /1 x 15/100 l x 10 000 km /an x 11 ans x 11 véhicules	181500	500 F	90 750 000 F	90 750 000 F
*assurances : 150 000 f par an x 11 véhicules x 11 ans	121	150 000 F	18 150 000 F	18 150 000 F
*assurances motos : 30 000 f par an x 30 motos x 11 ans	330	30 000 F	9 900 000 F	9 900 000 F
*entretien : 100 000 f par mois x 12 mois x 11 véhicules x 11 ans	1452	100 000 F	145 200 000 F	145 200 000 F
*carburant : 20 000 f par mois x 12 mois x 11 ans x 60 (avec renouvellement des motos)	7920	20 000 F	158 400 000 F	158 400 000 F
-Formation				
*ateliers régionaux de lancement du programme : 2 000 000 f x 8 régions	8	2 000 000 F	16 000 000 F	16 000 000 F
*ateliers régionaux de formation en planification/suivi-évaluation + genre et gestion 5 000 000 f par atelier thématique x 3 ateliers x 2 zones géographiques	6	5 000 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F
*stages et formations de courte durée : 5 000 000 f par cadre x 20 cadres	20	5 000 000 F	100 000 000 F	100 000 000 F
6.11.APPUI AUX ONGs ET AUX IMF DU SECTEUR				
*fonds d'appui au ONGs	1	100 000 000 F	100 000 000 F	100 000 000 F
6.12.REVISION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES				
-Elaboration des textes: 100 000 f / j x 14 j x 3 consultants	42	100 000 F	4 200 000 F	4 200 000 F
-Validation en atelier national	2	4 000 000 F	8 000 000 F	8 000 000 F
-Vulgarisation des textes de concession rurale	1	10 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F
-Fonds de sensibilisation des CP sur les lois , les règlements et le CCPR	1	16 000 000 F	16 000 000 F	16 000 000 F
6.13.PERFECTIONNEMENT DES CADRES				
-Atelier de formation: (formation agents d'encadrement et communautés de peche en planification participative) 3 000 000f x 8 régions	8	3 000 000 F	24 000 000 F	24 000 000 F
6.14. ETUDES SOCIO ECONOMIQUES PERIODIQUES				
*études socio économiques: 5000 000 f x 3 types de pecherie pendant 3 fois en 11 ans	9	5 000 000 F	45 000 000 F	45 000 000 F
6.15 APPUI AUX RENCONTRES REGIONALES				
-Rencontres sous régionales(CBLT, ABN) :	4	7 500 000 F	30 000 000 F	30 000 000 F
6.16 EDITION DE BULLETINS D'INFORMATION SUR LES PRODUITS HALIEUTIQUES ET LES MARCHES				
-Fonds pour édition de bulletins trimestriels	1	11 000 000 F	11 000 000 F	11 000 000 F
6.17 SENSIBILISATION DES DECIDEURS ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT				
-Ateliers de sensibilisation ( 1 atelier tous les deux ans )	5	2 000 000 F	10 000 000 F	10 000 000 F

-Bulletins semestriels	22	1 000 000	22 000 000 F	22 000 000 F		
-Conférences /débats radio télévisées (une conférence tous les deux ans )	5	1 000 000	5 000 000 F	5 000 000 F		
<b>Sous/total VI</b>			<b>6 747 499 000 F</b>	<b>4 622 234 000 F</b>	<b>2 125 265 000 F</b>	<b>71.88</b>
<b>VILSUIVI/ EVALUATION</b>						
7.1 Suivi interne						
*perdiems cadres régionaux : 20 000 f x 36 jours x 24 cadres x 11 ans	9504	20 000	190 080 000 F		190 080 000 F	
*perdiems techniciens pour suivi : 10 000 f x 30 techniciens x 36 j x 11 ans	11880	10 000	118 800 000 F		118 800 000 F	
*perdiems chauffeurs régionaux : 10 000 f x 36 jours x 8 chauffeurs x 11 ans	3168	10 000 F	31 680 000 F		31 680 000 F	
*perdiems cadres coordination : 25 000 f x 36 jours x 3 cadres x 11 ans	1188	25 000 F	29 700 000 F		29 700 000 F	
*perdiems chauffeurs coordination : 10 000 f x 36 jours x 1 chauffeur x 11 ans	396	10 000 F	3 960 000 F		3 960 000 F	
*perdiems cadres pour réunions de programmation / évaluation: 20 000 f x 16 cadres x 2 x 5 j x 11 ans	1760	20 000 F	35 200 000 F		35 200 000 F	
*perdiems techniciens pour réunions de programmation / évaluation: 10 000 f x 30 techniciens x 2 x 5 j x 11 ans	3300	10 000 F	33 000 000 F		33 000 000 F	
*perdiems membres comités locaux de gestion : 10 000 f x 144 membres x 2 x 5 j x 11 ans	15840	10 000 F	158 400 000 F		158 400 000 F	
*frais de transport membres comités de gestion : 5000 f x 144 x 2 x 11 ans	3168	5 000 F	15 840 000 F		15 840 000 F	
*perdiems cadres coordination pour réunions annuelles: 25 000 f x 5 jours x 15 cadres x 11 ans	825	25 000 F	20 625 000 F		20 625 000 F	
*carburant véhicules : 500 f x 0,15 x 1500 km x 10 véhicules x 11 ans	24750	500 F	12 375 000 F		12 375 000 F	
*perdiems chauffeurs : 10 000 f x 5 jours x 10 chauffeurs x 11 ans	550	10 000 F	5 500 000 F		5 500 000 F	
7.2 Suivi externe						
*perdiems cadres SDR et Directions nationales : 30 000 f x 24 jours x 4 cadres x 11 ans	1056	30 000 F	31 680 000 F		31 680 000 F	
*perdiems chauffeur : 10 000 f x 24 jours x 1 chauffeur x 11 ans	264	10 000 F	2 640 000 F		2 640 000 F	
*carburant véhicule : 500 f x 0,15 x 10000 km x 1 véhicule x 11 ans	16500	500 F	8 250 000 F		8 250 000 F	
<b>Sous/total VII</b>			<b>697 730 000 F</b>	<b>0 F</b>	<b>697 730 000 F</b>	<b>7.43</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>9 387 585 900 F</b>	<b>5 954 578 400 F</b>	<b>3 433 007 500 F</b>	<b>100.00</b>
<b>TAUX %</b>			<b>100</b>	<b>63.43</b>	<b>36.57</b>	

**Tableau 13 : Répartition annuelle du budget du sous programme pêche et aquaculture**

RUBRIQUES	TOTAL	AN1	AN2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN8	ANNEE 9	ANNEE 10	ANNEE 11
<b>COMPOSANTE I</b>												
1.1.STATIONS D'ALEVINAGE												
-Construction stations)	84 000 000	84 000 000										
-Equipements/matériels:	70 000 000	70 000 000										
1.2.PERSONNEL												
-Recyclage de 7 techniciens :	1 400 000	1 400 000										
-2 manœuvres :	55 440 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000	5 040 000
-Techniciens (indemnités):	46 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000
1.3.FONCTIONNEMENT												
-Intrants:	2 100 000	2 100 000										
1.4.REHABILITATION STATION DE SONA												
-Pompe électrique:	12 000 000	12 000 000										
-Amélioration du réseau électrique	2 500 000	2 500 000										
-Aménagement des bassins de reproduction de clarias	11 250 000	11 250 000										
-Réfection du hangar de manipulation	2 500 000	2 500 000										
-Réfection de la clôture	1 250 000	1 250 000										
-Matériels (spécifique à la reproduction du clarias )	1 000 000	1 000 000										
1.5. REHABILITATION STATION DE MOLI												
-Bâtiments												
*reprise peinture intérieure de 6 bureaux	300 000	300 000										
*équipements et mobilier : bureaux	690 000	690 000										
+ chaises												
*électricité	200 000	200 000										
*plomberie	300 000	300 000										
-Digue de protection												
*remblai	3 000 000	3 000 000										
*enrochement des berges	5 000 000	5 000 000										
-Réfection des 46 étangs (digues, moines , assiettes)	5 000 000	5 000 000										
1.6 FORUMS DE CONCERTATION												
-forums régionaux	24 000 000	24 000 000										
1.7.EMPOISSONNEMENT DES PLANS D'EAU												
-Matériels de transport et équipements												
*bouteille d'oxygène	2 450 000	2 450 000										
*oxygène	52 500	52 500										
*sacs	60 000	60 000										
*transport poisson: fonds d'un million par région	8 000 000	8 000 000										
1.8.FORMATION DES PRODUCTEURS (TRICES)												

-Formation technique avec établissement d'accords													
*ateliers de formation	17 600 000	17 600 000											
<b>1.9.FORMATION ET RECYCLAGE DES AGENTS</b>													
-deux ateliers de formations des techniciens	48 000 000	24 000 000	24 000 000										
<b>1.10 STRUTURATION DE LA FILIERE POISSON</b>													
-appui à la mise en place des OSP													
*ateliers de mise en place d'OSP régionales	16 000 000		16 000 000										
*ateliers de mise en place d'OSP nationale	3 000 000		3 000 000										
*formation des membres des comités	12 000 000	12 000 000											
*formation des membres des comités	2 000 000	2 000 000											
-appui à la filière													
*construction hangars de commercialisation poisson	40 500 000		40 500 000										
*construction débarcadères	8 400 000		8 400 000										
*matériels de pesage	8 000 000		8 000 000										
*étude filière complémentaire sur les potentialités	15 000 000	15 000 000											
*étude genre par type de pêche	15 000 000	15 000 000											
*ateliers de restitution des études filière et genre	10 000 000	10 000 000											
<b>1.11 MISE EN PLACE D'INTRANTS ET EQUIPEMENTS</b>													
*construction et équipement de boutiques d'intrants													
*aménagement zones de frayères dans les AHA	50 000 000	25 000 000	25 000 000										
*sensibilisation et formation des utilisateurs des ouvrages	5 000 000	2 500 000	2 500 000										
*provision pour formations identifiées	40 000 000	20 000 000	20 000 000										
<b>Sous/total I</b>	<b>629 192 500</b>	<b>389 392 500</b>	<b>156 640 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>	<b>9 240 000</b>
<b>COMPOSANTE II</b>													
<b>2.1.CREATION ET EQUIPEMENT DES FERMES</b>													
-Construction étangs :	120 000 000	120 000 000											
-Equipement/matériel													
*pompes:	20 000 000	20 000 000											
*matériel d'exploitation	4 000 000	4 000 000											
<b>2.2.APPUI A L'UNITE DE FABRICATION D'ALIMENT</b>													
-Ensemble Broyeur/mélangeur/granulatrice	55 000 000	55 000 000											
-Pièces de rechange	10 000 000	10 000 000											
<b>2.3 FONDS DE ROULEMENT</b>													
*alimentation	26 400 000	26 400 000											
*achat des alevins	28 000 000	28 000 000											
<b>Sous/total II</b>	<b>263 400 000</b>	<b>263 400 000</b>											
<b>COMPOSANTE III</b>													
<b>3.1. AU NIVEAU DU LAC TCAHD</b>													
-Construction fours "chrokor	20 500 000	20 500 000											
-Formation artisans et techniciens locaux:													

*four de démonstration	205 000	205 000											
*honoraires formateur	1 200 000	1 200 000											
*perdiems artisans et techniciens:	400 000	400 000											
*perdiems formateurs	410 400	410 400											
-Transport													
*formateurs	800 000	800 000											
*techniciens et artisans	240 000	240 000											
*location véhicule	300 000	300 000											
*carburant	60 000	60 000											
3.2. AU NIVEAU DES SITES													
-Construction fours "Altona	40 500 000	20 250 000	20 250 000										
-Ateliers de formations des techniciens régionaux													
*construction four de démonstration	800 000	800 000											
*honoraires formateur	250 000	250 000											
*perdiems formateurs	114 000	114 000											
*déplacements formateurs	1 200 000	1 200 000											
*perdiems techniciens	400 000	400 000											
*déplacements techniciens	160 000	160 000											
-Formation des communautés villageoises													
*frais formateurs	1 200 000	1 200 000											
*déplacements formateurs:	600 000	600 000											
*perdiems stagiaires:	2 025 000	2 025 000											
3.3. FORMATION													
-Formation du personnel de recherche													
*chercheurs (y compris approche participative)	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000									
*techniciens (y compris approche participative)	25 000 000	15 000 000	10 000 000										
3.4 ETUDE													
*étude de la chaîne de valeurs + atelier de restitution	15 000 000	15 000 000											
3.5.SALAIRES													
-Indemnités du personnel													
*chercheurs	79 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000
*techniciens:	79 200 000	7 200 000 F	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000
3.6. EQUIPEMENTS													
-Matériels de laboratoire	15 000 000	15 000 000											
-Matériel informatique	5 000 000	5 000 000											
-Matériels techniques	3 000 000	3 000 000											
-Intrans (aliments, animaux)	11 000 000	11 000 000											
3.7.REMISES EN ETAT DE LA STATION DE RECHERCHE PISCICOLE DE MOLI													
-Remise en état de la station de pompage													
*pompe électrique	10 000 000	10 000 000											
*coffret et cables	5 000 000	5 000 000											

-Remise en état du forage	10 000 000F	10 000 000											
-Bassins en béton	2 000 000	2 000 000											
<b>3.8.ECHANGES</b>													
-Echanges scientifiques)	110 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
<b>3.9.MATERIEL ROULANT</b>													
-Matériels roulants: 2 véhicules + 5 motos	40 000 000	40 000 000											
<b>3.10.FONCTIONNEMENT</b>													
*consommables	11 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
*électricité/téléphone	198 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
*entretien véhicules	13 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
*salaires auxiliaires	19 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
<b>3.10.ATELIERS DE RESTITUTION RESULTATS DE RECHERCHE</b>													
*ateliers des restitutions : 2 500 000 f x 4	10 000 000			2 500 000			2 500 000			2 500 000			2 500 000
*provision pour diffusion des résultats de la recherche	10 000 000			2 500 000			2 500 000			2 500 000			2 500 000
<b>Sous total III</b>	<b>772 764 400</b>	<b>238 514 400</b>	<b>86 650 000</b>	<b>61 400 000</b>	<b>46 400 000</b>	<b>46 400 000</b>	<b>51 400 000</b>	<b>46 400 000</b>	<b>46 400 000</b>	<b>51 400 000</b>	<b>46 400 000</b>	<b>51 400 000</b>	<b>51 400 000</b>
<b>COMPOSANTE IV</b>													
<b>D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE</b>													
<b>4.1 ETUDE GENRE SUR LES AGR</b>													
*étude et atelier de restitution	12 000 000	12 000 000											
<b>4.2 APPUI A LA DIVERSIFICATION</b>													
*étude d'identification des activités:	9 000 000	9 000 000											
*formation technique	30 000 000	30 000 000											
*formation en gestion	30 000 000	30 000 000											
*fonds de crédit	100 000 000	50 000 000	50 000 000										
<b>Sous total IV</b>	<b>181 000 000</b>	<b>131 000 000</b>	<b>50 000 000</b>										
<b>COMPOSANTE V.</b>													
<b>5.1.SENSIBILISATION</b>													
*campagnes de sensibilisation sur la consommation	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000									
*sensibilisation sur la santé et l'hygiène	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000									
<b>5.2.FORMATION/EQUIPEMENT MAT ET SEC :</b>													
*formation de matrones et de secouristes:	26 000 000 F	8 666 667	8 666 667	8 666 667									
*création et fonctionnement de csv	10 000 000		10 000 000										
<b>Sous/total V</b>	<b>96 000 000</b>	<b>28 666 667</b>	<b>38 666 667</b>	<b>28 666 667</b>									
<b>COMPOSANTE VI.</b>													
<b>PUBLIQUES ET DES ORGANISATION DES CP</b>													
<b>6.1.CES/DRS</b>													
-demi lunes	2 407 200 000	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364	218 836 364

6.2.PRODUCTION DE PLANTS													
-mini pépinières	12 150 000	12 150 000											
-matériels et équipements d'arrosage	4 050 000	4 050 000											
-Pots plastiques	133 650 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000	12 150 000
6.3.FAUCARDAGE													
-50hj / ha x 20 ha x 800 f x 11ans	8 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
6.4. ALPHABETISATION													
-Formation instructeurs et instructrices	21 384 000	7 128	7 128 000	7 128 000									
-Alphabétisation des Communautés de Pêche	218 700 000	72 900		72 900 000			72 900 000						
-Matériels didactiques	437 400 000	145 800		145 800 000			145 800 000						
-Suivi Pédagogique	8 100 000	2 700		2 700 000			2 700 000						
-Post alphabétisation	173 745 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000	15 795 000
6.5. FORMATION EN AUTO PROMOTION													
-Formation des instructeurs(trices)	48 600 000		16 200 000				16 200 000			16 200 000			
6.6. FORMATION EN VIE ASSOCIATIVE													
-Formation instructeurs (trices)	48 600 000		16 200 000				16 200 000			16 200 000			
6.7.FORMATION EN GESTION / PLANIFICATION													
-Formation instructeurs et instructrices:	48 600 000		16 200 000				16 200 000			16 200 000			
6.8 INFORMATION, EDUCATION,COMMUNICATION													
-Livrets sur le four "altona	4 000 000		4 000 000										
-Livrets sur le four "chorkor	5 000 000		5 000 000										
-Guide épargne/crédit	5 000 000		5 000 000										
-Emissions radio interactives (réalisation/diffusion	126 720 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000	11 520 000
-Voyages d'échange	243 000 000	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909	22 090 909
6.9 APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COMITES													
-Fonds d'appui	88 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
6.10 REDYNAMISATION DES DIRECTIONS REGIONALES													
-Bureaux coordination du programme	60 000 000	60 000											
-Logistique :													
*véhicules double cabine	306 000 000	153 000 000					153 000 000						
*station wagon 4 x 4	35 000 000	35 000 000											
*véhicule de liaison	10 000 000	10 000 000											
*motos DT 125	180 000 000	90 000					90 000 000						
-Matériels techniques													
*Trousses hach	24 000 000		24 000 000										
-Matériels informatiques													

*micro ordinateurs + accessoires	75 000 000	75 000 000											
*appareils de projection	6 000 000	3 000 000	3 000 000										
*photocopieuses	20 000 000	10 000 000	10 000 000										
-Personnel													
*indemnités coordonnateur national	33 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
*indemnités cadres siège coordination nationale x 3 cadres	79 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000
*indemnités cadres coordinations régionales x 11 ans x 16 cadres	316 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000	28 800 000
*salaire gestionnaire/comptable	33 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
*salaire secrétaires/comptables en régions x 8 secrétaires	158 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000
*salaire secrétaire (Niamey)	13 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
*salaires chauffeurs (Niamey)	63 360 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000	5 760 000
*salaires gardiens	42 240 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000
-Fournitures de bureau													
*coordination nationale	39 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
*coordinations régionales	158 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000
-Eau / électricité / téléphone													
*coordination nationale	39 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
*coordinations régionales	158 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000
-Carburant /entretien véhicules													
*carburant	90 750 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000	8 250 000
*assurances	18 150 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000
*assurances motos	9 900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
*entretien	145 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000	13 200 000
*carburant (avec renouvellement des motos)	158 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000
-Formation													
*ateliers régionaux de lancement du programme	16 000 000	16 000 000											
*ateliers régionaux de formation en planification/suivi + genre et gestion		30 000											
	30 000 000	000											
*stages et formations de courte durée	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000						
6.11.APPUI AUX ONGs ET AUX IMF DU SECTEUR													
*fonds d'appui au ONGs	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000						
6.12.REVISION DES TEXTES LEGISLATIFS													
-Elaboration des textes	4 200 000	4 200 000											
-Validation en atelier national	8 000 000	8 000 000											
-Vulgarisation des textes de concession rurale	10 000 000			5 000 000	5 000 000								
-Fonds de sensibilisation des CP	16 000 000		16 000 000										

6.13.PERFECTIONNEMENT DES CADRES ET CP												
-Atelier de formation	24 000 000	24 000 000										
6.14. ETUDES SOCIO ECONOMIQUES PERIODIQUES												
*études socio économiques:	45 000 000 F	15 000 000			15 000 000				15 000 000			
6.15 APPUI AUX RENCONTRES REGIONALES												
-Rencontres sous régionales (CBLT, ABN) :	30 000 000		30 000 000									
6.16 EDITION DE BULLETINS D'INFORMATION												
-Fonds pour édition de bulletins trimestriels	11 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
6.17 SENSIBILISATION DES DECIDEURS												
-Ateliers de sensibilisation ( 1 atelier tous les deux ans )	10 000 000		2 000 000		2 000 000		2 000 000		2 000 000		2 000 000	
-Bulletins semestriels	22 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
-Conférences /débats radio télévisées	5 000 000	1 000 000		1 000 000		1 000 000		1 000 000		1 000 000		
		<b>1 234 720</b>										
<b>Sous/total VI</b>	<b>6 747 499 000</b>	<b>273</b>	<b>628 520 273</b>	<b>708 320 273</b>	<b>495 792 273</b>	<b>747 592 273</b>	<b>678 792 273</b>	<b>434 792 273</b>	<b>515 592 273</b>	<b>434 792 273</b>	<b>434 792 273</b>	<b>433 792 273</b>
<b>VII.SUIVI / EVALUATION</b>												
7.1 Suivi interne												
*perdiems cadres régionaux	190 080 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000
*perdiems techniciens pour suivi	118 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000
*perdiems chauffeurs régionaux	31 680 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000
*perdiems cadres coordination	29 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000
*perdiems chauffeurs coordination	3 960 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
*perdiems cadres	35 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
*perdiems techniciens	33 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
*perdiems membres comités locaux de gestion	158 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000	14 400 000
*frais de transport membres comités de gestion	15 840 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000
*perdiems cadres coordination	20 625 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000
*carburant véhicules	12 375 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000
*perdiems chauffeurs	5 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
7.2 Suivi externe												
*perdiems cadres SDR et Directions nationales	31 680 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000	2 880 000
*perdiems chauffeur	2 640 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
*carburant véhicule	8 250 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000
<b>Sous/total VII</b>	<b>697 730 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>	<b>63 430 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 387 585 900</b>	<b>2 348 723 840</b>	<b>1 024 306 940</b>	<b>871 056 940</b>	<b>614 862 273</b>	<b>866 662 273</b>	<b>802 862 273</b>	<b>553 862 273</b>	<b>634 662 273</b>	<b>558 862 273</b>	<b>553 862 273</b>	<b>557 862 273</b>
<b>TAUX %</b>	<b>100</b>	<b>25.02</b>	<b>10.91</b>	<b>9.28</b>	<b>6.55</b>	<b>9.24</b>	<b>8.55</b>	<b>5.90</b>	<b>6.76</b>	<b>5.95</b>	<b>5.90</b>	<b>5.94</b>

Tableau 14 : Répartition du budget par composante, objectifs spécifiques et résultats attendus

COMPOSANTE I : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU)

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<i>1-Créer et/ou réhabiliter des stations d'alevinage dans les régions à potentialités halieutiques identifiées</i>	R1 : 7 stations d'alevinage sont créées dans 7 régions du Niger d'ici 2015	STATIONS D'ALEVINAGE :12 000 000f x 7 stations -Construction stations (à Diffa, Dosso,Maradi,Tillabery,Tahoua, zinder et Agadez) -Equipements/matériels:10 000 000f x 7stations (un bureau/logement par station, une motopompe, une moto PERSONNEL -Recyclage de 7 techniciens : 200 000 f x 7 -2 manœuvres : 30 000f/ mois x 2 x 12 mois x 11 ans x 7stations -Techniciens (indemnités): 50 000 f x 7stations x 12 mois x 11 ans FONCTIONNEMENT -Intrants: 300 000 f x 7 stations	84 000 000 F 70 000 000 F 1 400 000 F 55 440 000 F 46 200 000 F 2 100 000 F
	2 stations réhabilitées (Sona et Molli)	REHABILITATION DE LA STATION D'ALEVINAGE DE SONA -Pompe électrique: 12 000 000 f x 1pompe -Amélioration du réseau électrique -Aménagement des bassins de reproduction de clarias -Réfection du hangar de manipulation -Réfection de la clôture - Matériels (spécifique à la reproduction du clarias ) REHABILITATION STATION DE MOLLI -Bâtiments *reprise peinture intérieure de 6 bureau: 50 000 f x 6 *équipements et mobilier : bureaux = 80 000 f x 3 + fauteuils = 50 000 f x 3 + chaises = 25.000 f x 12 *électricité *plomberie -Digue de protection *remblai *enrochement des berges -Réfection des 46 étangs (digues, moines , assiettes) EMPOISSONNEMENT DES PLANS D'EAU -Matériels de transport et équipements *bouteille d'oxygène: 350 000 f x 7 *oxygène : 7 500 f x 3 m3 x 7 *sacs : 300 f x 200 sacs x 7 *transport poisson: fonds d'un million par région FORMATION ET RECYCLAGE DES AGENTS D'ENCADREMENT -deux ateliers de formations des techniciens régionaux et sous régionaux	12 000 000 F 2 500 000 F 11 250 000 F 2 500 000 F 1 250 000 F 1 000 000 F 300 000 F 690 000 F 200 000 F 300 000 F 3 000 000 F 5 000 000 F 5 000 000 F 2 450 000 F 52 500 F 60 000 F 8 000 000 F 48 000 000 F

COMPOSANTE I : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU) suite

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<b>1-Créer et/ou réhabiliter des stations d'alevinage dans les régions à potentialités halieutiques identifiées (suite)</b>	R2 : La concertation entre les autorités et les parties prenantes sur le cadre d'exploitation des stations d'alevinage est faite	FORUMS DE CONCERTATION (pour accords et préparation des communautés candidates) -forums régionaux	24 000 000 F
	R3 : 14 millions d'alevins de tilapia, de silures et d'autres espèces .sont produits par an à partir de 2006		
	R4 : 14.000 ha de plans d'eau sont empoissonnés à partir de 2006		
	R5 : La synergie de production d'alevins au niveau des communautés et des stations d'alevinage déjà existantes est développée	FORMATION DES PRODUCTEURS (TRICES) EN TECHNIQUE DE PRODUCTION -Formation technique avec établissement d'accords *ateliers de formation par région en raison de 2 membres de comités de gestion par site	17 600 000 F
<b>2- Mettre à la disposition des communautés de pêche les appuis/conseils nécessaires</b>	R1 : Des services d'encadrement sont réhabilités dans les localités à potentialité halieutique (centres de pêche)	FORMATION ET RECYCLAGE DES AGENTS D'ENCADREMENT -deux ateliers de formations des techniciens régionaux et sous régionaux	48 000 000 F
<b>3- Renforcer la structuration de la filière poisson</b>	R1 : Un réseau de marchés de poisson est créé	-appui à la filière *construction hangars de commercialisation poisson: 500 000 f x 81 hangars	40 500 000 F
	R2 : Une analyse de la filière (chaîne de valeur, genre, produits,) en vue d'identifier les priorités, en collaboration avec les parties prenantes a été faite	*étude genre par type de pêcherie : 5 000 000 f x 3 *ateliers de restitution des études filière et genre : 5000 000 f x 2 études formation des membres des comités de gestion, OSP régionales 1 500 000 f x8 formation des membres des comités de gestion, OSP nationales 2 000 000 f x 1	15 000 000 F 10 000 000 F 12 000 000 F 2 000 000 F
	R3 : Les acteurs et leurs structures faïtières sont renforcés	-appui à la mise en place des OCB et OSP au niveau national et en région *ateliers de mise en place d'OCB et d'OSP régionales *ateliers de mise en place d'OCB et d'OSP nationales	16 000 000 F 3 000 000 F
	R4 : Des centres de pesage, de commercialisation et des débarcadères (quais de pêche) sont créés au niveau des marchés locaux	*construction débarcadères : 1 200 000 f x 7 régions *matériels de pesage: 40 000 f x 200 balances étude filière complémentaire sur les potentialités 15 000 000 f x 1	8 400 000 F 8 000 000 F 15 000 000 F

COMPOSANTE I : DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (PECHERIES AMPLIFIEES - COURS D'EAU) suite

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<i>4- Mettre à la disposition des communautés de pêche des intrants et équipements de qualité</i>	R1 : Des intrants et équipements de qualité sont mis à la disposition des communautés de pêche	MISE EN PLACE D'INTRANTS ET EQUIPEMENTS *construction et équipement de boutiques d'intrants	PM
<i>5-Protéger les zones de frayère des cours d'eau</i>	R1 Des zones de frayère sont identifiées avant la planification des ouvrages d'aménagement	*identification et aménagement zones de frayères dans les AHA (ouvrages + bourgoutières 10 000 000 f / an x 5	50 000 000 F
	R2 : Des zones de frayère sont créées dans les aménagements existants		
	R3 : Des séances de sensibilisation et de formation des utilisateurs des ouvrages d'aménagement sur la protection des zones de frayère sont faites	*sensibilisation et formation des utilisateurs des ouvrages *provision pour formations identifiées	5 000 000 F 40 000 000 F

COMPOSANTE II : DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<i>1- Créer des fermes piscicoles</i>	R1 : 400 étangs de pisciculture sont construits au niveau des aménagements hydro- agricoles d'ici 2015	CREATION ET EQUIPEMENT DES FERMES PISCICOLES PRIVEES -Construction étangs : 300 000 f x 400 étangs -Equipement/matériel *pompes: 500 000f x 40 motopompes *matériel d'exploitation:100 000f x 40 pisciculteurs APPUI A L'UNITE DE FABRICATION D'ALIMENT DE ADA -Ensemble Broyeur/mélangeur/granulatrice -Pièces de rechange	120 000 000 F 20 000 000 F 4 000 000 F 55 000 000 F 10 000 000 F
	R2 : 75 tonnes de poissons produites par an en étangs à partir de 2007	FONDS DE ROULEMENT *alimentation: 110 f /kg x 75 000 kg x 3,2 (indice de consommation) achat des alevins 2 f / alevin x 14 000 000 alevins	26 400 000 F 28 000 000 F

COMPOSANTE III : VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<i>1-Promouvoir la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche</i>	R1 : Des techniques et technologies (performantes et adaptées au besoins des communautés de pêche) de pêche et de post capture (conservation et transformation) sont mises au point	<p>AU NIVEAU DU LAC TCAHD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction fours "chrokor": 205 000 f x 100 fours</li> <li>-Formation artisans et techniciens locaux:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>*four de démonstration: 205 000 f x 1</li> <li>*honoraires formateur: 50 000 f x 24 hj</li> <li>*perdiems artisans et techniciens: 5000 f x 80 hj</li> <li>*perdiems formateurs: 22 800 f x 18 hj</li> </ul> </li> <li>-Transport                             <ul style="list-style-type: none"> <li>*formateurs: 50 000 f x 16 hj</li> <li>*techniciens et artisans : 10 000 f x 24 hj</li> <li>*location véhicule : 75 000 f x 4 jours</li> <li>*carburant : 500f/l x 0,2 x 600 km</li> </ul> </li> </ul> <p>AU NIVEAU DES SITES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction fours "Altona": 50 000 f x 10 x 81 fours</li> <li>-Ateliers de formations des techniciens régionnaux                             <ul style="list-style-type: none"> <li>*construction four de démonstration : 50 000 f x 16</li> <li>*honoraires formateur: 50 000 f x 5 hj</li> <li>*perdiems formateurs: 22 800 f x 5 hj</li> <li>*déplacements formateurs: 150 000 f x 8</li> <li>*perdiems techniciens : 10 000 f x 8 x 5 jours</li> <li>*déplacements techniciens : 20 000 f x 8</li> </ul> </li> <li>-Formation des communautés villageoises                             <ul style="list-style-type: none"> <li>*frais formateurs : 30 000 f x 5 jours x 8</li> <li>*déplacements formateurs: 75 000 f x 8</li> <li>*perdiems stagiaires: 2500 f x 81 x 10</li> </ul> </li> </ul>	<p>20 500 000 F</p> <p>205 000 F</p> <p>1 200 000 F</p> <p>400 000 F</p> <p>410 400 F</p> <p>800 000 F</p> <p>240 000 F</p> <p>300 000 F</p> <p>60 000 F</p> <p>40 500 000 F</p> <p>800 000 F</p> <p>250 000 F</p> <p>114 000 F</p> <p>1 200 000 F</p> <p>400 000 F</p> <p>160 000 F</p> <p>1 200 000 F</p> <p>600 000 F</p> <p>2 025 000 F</p>
		<p>FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Formation du personnel de recherche                             <ul style="list-style-type: none"> <li>*chercheurs (y compris approche participative) : 10 000 000 f x 3</li> <li>*techniciens (y compris approche participative) : 5000 000 f x 5</li> </ul> </li> </ul>	<p>30 000 000 F</p> <p>25 000 000 F</p>
		<p>ETUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*étude de la chaîne de valeurs + atelier de restitution</li> </ul>	<p>15 000 000 F</p>

COMPOSANTE III : VALORISATION DU POTENTIEL HALIEUTIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (Suite)

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<i>1-Promouvoir la mise au point de technologies performantes et adaptées aux besoins des communautés de pêche (Suite)</i>	R4 : Les différentes options techniques et technologiques sont adaptées et appropriées	SALAIRES -Indemnités du personnel *chercheurs : 200 000 f x 3 x 12 x 11 ans *techniciens: 120 000 f x 5 x 12 x 11 ans	79 200 000 F 79 200 000 F
	R5 : Formulation des paquets techniques d'appui conseils	EQUIPEMENTS -Matériels de laboratoire -Matériel informatique -Matériels techniques -Intrans (aliments, animaux) REMISES EN ETAT DE LA STATION DE RECHERCHE PISCICOLE DE MOLI -Remise en état de la station de pompage *pompe électrique *coffret et cables -Remise en état du forage -Bassins en béton : 500 000 f x 10 ECHANGES -Echanges scientifiques (dans la sous région et les laboratoires spécialisés) MATERIEL ROULANT -Matériels roulants: 2 véhicules + 5 motos FONCTIONNEMENT *consommables : 1 000 000 f x 11 ans *électricité/téléphone : 1500 000 f x 12 x 11 ans *entretien véhicules: 100 000 f x 12 x 11 ans *salaires auxiliaires: 30 000 f x 5 x 12 x 11 ans	15 000 000 F 5 000 000 F 3 000 000 F 11 000 000 F  10 000 000 F 5 000 000 F 10 000 000 F 2 000 000 F  110 000 000 F  40 000 000 F  11 000 000 F 198 000 000 F 13 200 000 F 19 800 000 F
<i>2 Améliorer la liaison recherche-formation- vulgarisation</i>	R1 : Les besoins du développement sont pris en compte et satisfaits par la recherche	ATELIERS DE RESTITUTION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE *ateliers des restitutions : 2 500 000 f x 4 *provision pour diffusion des résultats de la recherche	10 000 000 F 10 000 000 F
<i>3 Initier des projets d'action recherche sur les produits et services de micro finance des IMF sensibles au genre et pro pauvres pour les communautés de pêche</i>	R1 : La recherche action a formulé des produits et services des IMF sensibles au genre et pro pauvres adaptés aux acteurs de la filière poisson		

COMPOSANTE IV : AMELIORATION ET DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES DE PECHE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<b>1- Promouvoir les activités génératrices de revenus</b>	R1 : Les activités dans la pêche et en dehors de la pêche sont promues	ETUDE GENRE SUR LES AGR *étude et atelier de restitution (deux consultants genre et crédit)	12 000 000 F
		APPUI A LA DIVERSIFICATION *étude d'identification des activités: 3 000 000 f x 3 (1 étude par type de pêche)	9 000 000 F
<b>2- Appuyer les communautés de pêche à accéder au crédit</b>	R1 : Un système d'épargne et de crédit est mis en place dans les zones à potentialités piscicoles identifiées à partir de 2006	*formation technique : 10 000 000 f x 3 (1 fonds par type de pêche) *formation en gestion : 10 000 000 f x 3 (1 fonds par type de pêche) *fonds de crédit	30 000 000 F 30 000 000 F 100 000 000 F

COMPOSANTE V : AMELIORATION DE LA QUALITE NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DES MENAGES DES COMMUNAUTES DE PECHE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<b>1- Réduire le taux de malnutrition</b>	R1 : La consommation de poisson et des produits maraîchers est promue au niveau des communautés de pêche	SENSIBILISATION *campagnes de sensibilisation sur la consommation du poisson: 10 000 000 f x 3 (1fonds par type de pêche pour émissions radio, concours culinaires, spots,affiches, panneaux...)	30 000 000 F
		*sensibilisation sur la santé et l'hygiène :10 000 000 f x 3 (1fonds par type de pêche pour réunions de sensibilisation,émissions radio, spots,affiches, panneaux...)	30 000 000 F
<b>2- Garantir la disponibilité des denrées alimentaires en quantité et en qualité suffisante</b>	R1 : Des banques céréalières (BC) et des boutiques d'intrants agricoles sont mises en place	Voir sous programmes SDR	PM
<b>3- Diminuer sensiblement les pathologies liées à l'hygiène et à l'eau</b>	R1 : L'accès à l'eau potable est garanti	Voir sous programmes SDR	PM
	R2 : L'hygiène au niveau des ménages est améliorée	Voir sous programmes SDR	PM
	R3 : Les pathologies liées à l'eau (bilharziose, paludisme, etc.) sont réduites au sein des communautés de pêche	FORMATION/EQUIPEMENT MATRONES ET SECOURISTES : *formation de matrones et de secouristes: 65 000 f x 400 (200 matrones et 200 secouristes) *création et fonctionnement de comités de santé villageois	26 000 000 F 10 000 000 F

COMPOSANTE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
<b>1- Protéger les plans d'eau et leurs bassins versants</b>	R1 : 45 000 hectares de bassins versants sont protégés et restaurés dans les zones de pêche	CES/DRS -demi lunes : 800 f /j x 200/3 hj x 4100 ha/an x 11 ans PRODUCTION DE PLANTS -mini pépinières : 150 000 f x 81sites -matériels et équipements d'arrosage: 50 000 f par site x 81 sites -Pots plastiques : 10 000 pots x 15 f x 81 sites x 11 ans FAUCARDAGE -50hj / ha x 20 ha x 800 f x 11ans	2 407 200 000 F 12 150 000 F 4 050 000 F 133 650 000 F 8 800 000 F
<b>2- Promouvoir la concession rurale et les initiatives communautaires en matière de gestion des ressources naturelles</b>	R1 : Un plan d'aménagement participatif est élaboré et mis en œuvre pour chaque pêcherie	-Vulgarisation des textes de concession rurale	10 000 000 F
	R2 : Les potentialités halieutiques sont connues		
	R3 : Les textes relatifs aux concessions rurales sont vulgarisés		
<b>3- Former les membres des OCB et les OSP en alphabétisation fonctionnelle, en gestion, auto promotion et genre</b>	R1 : 972 instructeurs et 14 580 bénéficiaires sont formés en alphabétisation fonctionnelle, auto-promotion, vie associative, genre, et gestion/planification R2 : La représentativité des femmes au sein des organisations de pêcheurs est améliorée	ALPHABETISATION -Formation instructeurs et instructrices : 22 000 f x 324 instructeurs(trices) x 3 fois 81 sites -Alphabétisation des Communautés de Peche sur 3 cycles de 3 mois (salaires : 25 000f x 3 mois x 972 instructeurs x 3 cycles ) -Matériels didactiques :10 000 f x 60 membres x 81 sites x 3 cycles x 3 (30 hommes et 30 femmes à former par site pendant 3 ans soit 14 580 personnes) -Suivi Pédagogique :300 000f /région/cycle x 3 ans x 3 cycles *3 -Post alphabétisation	21 384 000 F 218 700 000 F 437 400 000 F 8 100 000 F 173 745 000 F
		FORMATION EN AUTO PROMOTION -Formation des instructeurs(trices) : 50 000f x 972 FORMATION EN VIE ASSOCIATIVE -Formation instructeurs (trices) : 50 000f x 972 instructeurs FORMATION EN GESTION / PLANIFICATION -Formation instructeurs et instructrices: 50 000f x 972 instructeurs	48 600 000 F 48 600 000 F 48 600 000 F

**COMPOSANTE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (Suite)**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET	
		Libellés	Montant
		REDYNAMISATION DES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT -Bureaux coordination du programme : 60 000 000 f x 1 -Logistique :	60 000 000 F

<p><b>4- Renforcer les capacités de l'administration locale</b></p>	<p>R1 : Les capacités de l'administration locale sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*véhicules double cabine : 17 000 000 f x 9 x 2 (deux achats en 11 ans)</li> <li>*station wagon 4 x 4 : 35 000 000 f x 1</li> <li>*véhicule de liaison : 10 000 000 f x 1</li> <li>*motos DT 125 : 3 000 000 f x 30 x 2 (à renouveler une fois durant la période du programme)</li> <li>-Matériels techniques <ul style="list-style-type: none"> <li>*Trousses hach : 3 000 000 f x 8</li> </ul> </li> <li>-Matériels informatiques <ul style="list-style-type: none"> <li>*micro ordinateurs + accessoires : 2 500 000 x 30</li> <li>*appareils de projection : 2 000 000 f x 3</li> <li>*photocopieuses : 2 000 000 f x 10</li> </ul> </li> <li>-Personnel <ul style="list-style-type: none"> <li>*indemnités coordonnateur national : 250 000 f x 12 mois x 11 ans</li> <li>*indemnités cadres siège coordination : 200 000 f x 12 mois x 11 ans x 3 cadres</li> <li>*indemnités cadres coordinations régionales : 150 000 f x 12 mois x 11 ans x 16 cadres</li> <li>*salaire gestionnaire/comptable : 250 000 f x 12 mois x 11 ans</li> <li>*salaire secrétaires/comptables en régions : 150 000 f x 12 mois x 11 ans x 8 secrétaires</li> <li>*salaire secrétaire (Niamey) : 100 000 f x 12 mois x 11 ans</li> <li>*salaires chauffeurs (Niamey) : 60 000 f x 12 mois x 11 ans x 8 chauffeurs</li> <li>*salaires gardiens : 40 000 f x 12 mois x 11 ans x 8 régions</li> </ul> </li> <li>-Fournitures de bureau <ul style="list-style-type: none"> <li>*coordination nationale : 300 000 x 12 mois x 11 ans</li> <li>*coordinations régionales : 150 000 x 12 mois x 11 ans x 8</li> </ul> </li> <li>-Eau / électricité / téléphone <ul style="list-style-type: none"> <li>*coordination nationale : 300 000 x 12 mois x 11 ans</li> <li>*coordinations régionales : 150 000 x 12 mois x 11 ans x 8</li> </ul> </li> <li>-Carburant /entretien véhicules <ul style="list-style-type: none"> <li>*carburant : 500f /l x 15/100 l x 10 000 km /an x 11 ans x 11 véhicules</li> <li>*assurances : 150 000 f par an x 11 véhicules x 11 ans</li> <li>*assurances motos : 30 000 f par an x 30 motos x 11 ans</li> <li>*entretien : 100 000 f par mois x 12 mois x 11 véhicules x 11 ans</li> <li>*carburant : 20 000 f par mois x 12 mois x 11 ans x 60 (avec renouvellement des motos)</li> </ul> </li> <li>-Formation <ul style="list-style-type: none"> <li>*ateliers régionaux de lancement du programme : 2 000 000 f x 8 régions</li> <li>*ateliers régionaux de formation en planification/suivi-évaluation + genre et gestion</li> <li>5 000 000 f par atelier thématique x 3 ateliers x 2 zones géographiques</li> <li>*stages et formations de courte durée : 5 000 000 f par cadre x 20 cadres</li> </ul> </li> </ul>	<p>306 000 000 F 35 000 000 F 10 000 000 F 180 000 000 F</p> <p>24 000 000 F</p> <p>75 000 000 F 6 000 000 F 20 000 000 F</p> <p>33 000 000 F 79 200 000 F 316 800 000 F</p> <p>33 000 000 F 158 400 000 F</p> <p>13 200 000 F 63 360 000 F 42 240 000 F</p> <p>39 600 000 F 158 400 000</p> <p>39 600 000 F 158 400 000 F</p> <p>90 750 000 F 18 150 000 F 9 900 000 F 145 200 000 F 158 400 000 F</p> <p>16 000 000 F</p> <p>30 000 000 F</p> <p>100 000 000 F</p>
---	--	--	--

**COMPOSANTE VI : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ORGANISATIONS DE COMMUNAUTES DE PECHE ET AQUACULTEURS POUR AMELIORER LA GESTION DU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (Suite)**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	BUDGET
-----------------------	--------------------	--------

		<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
<b>5. Renforcer les capacités d'intervention des structures d'appui /conseil</b>	R1 : Les capacités des services d'appui/conseil sont améliorées	APPUI AUX ONGs ET AUX IMF DU SECTEUR *fonds d'appui au ONGs	100 000 000 F
	R2 : Le cadre législatif et réglementaire de la pêche est revu, adopté et appliqué	REVISION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES -Elaboration des textes: 100 000 f / j x 14 j x 3 consultants -Validation en atelier national -Fonds de sensibilisation des CP sur les lois , les règlements et le CCPR	4 200 000 F 8 000 000 F 16 000 000 F
	R3 : Le cadre législatif et réglementaire de l'aquaculture est élaboré, adopté et appliqué	PERFECTIONNEMENT DES CADRES -Atelier de formation: (formation agents d'encadrement et communautés de peche en planification participative) 3 000 000f x 8 régions ETUDES SOCIOECONOMIQUES PERIODIQUES -Etudes socioéconomiques 5 000 000 f x 3 types de pêcherie pendant 3 fois en 11 ans	24 000 000 F 45 000 000 F
	R4 : La synergie est renforcée entre les acteurs concernés par la gestion des cours et plans d'eau partagés	APPUI AUX RENCONTRES REGIONALES -Rencontres sous régionales(CBLT, ABN) :	30 000 000 F
<b>6. Renforcer le système d'information sur la pêche et l'aquaculture</b>	R1 : Le système d'information sur la pêche et l'aquaculture est renforcé	INFORMATION, EDUCATION, COMMUNICATION -Livrets sur le four "altona" : 2000 f x 2000 exemplaires -Livrets sur le four "chorkor" : 2500 f x 2000 -Guide épargne/crédit: 2500 f x 2000 -Emissions radio interactives (réalisation/diffusion): 120 000 f x 12 diffusion par an x 11 ans x 8 régions -Voyages d'échange : 1 000 000f / site x 81 sites x 3 voyages en 11 ans APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COMITES DE GESTION -Fonds d'appui	4 000 000 F 5 000 000 F 5 000 000 F 126 720 000 F 243 000 000 F 88 000 000 F
	R2 : La contribution de la pêche à l'économie locale, régionale et nationale est connue	EDITION DE BULLETINS D'INFORMATION SUR LES PRODUITS HALIEUTIQUES ET LES MARCHES -Fonds pour édition de bulletins trimestriels SENSIBILISATION DES DECIDEURS ET DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT -Ateliers de sensibilisation ( 1 atelier tous les deux ans ) -Bulletins semestriels -Conférences /débats radio télévisées (une conférence tous les deux ans )	11 000 000 F 10 000 000 F 22 000 000 F 5 000 000 F

## COMPOSANTE VII : SUIVI/EVALUATION

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>BUDGET</b>	
		<b>Libellés</b>	<b>Montant</b>
<b>1- Assurer un suivi/évaluation interne participatif</b>	R1 : Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les acteurs locaux	Suivi interne *perdiems cadres régionaux : 20 000 f x 36 jours x 24 cadres x 11 ans *perdiems techniciens pour suivi : 10 000 f x 30 techniciens x 36 j x 11 ans *perdiems chauffeurs régionaux : 10 000 f x 36 jours x 8 chauffeurs x 11 ans *perdiems cadres coordination : 25 000 f x 36 jours x 3 cadres x 11 ans *perdiems chauffeurs coordination : 10 000 f x 36 jours x 1 chauffeur x 11 ans *perdiems cadres pour réunions de programmation / évaluation: 20 000 f x 16 cadres x 2 x 5 j x 11 ans	190 080 000 F 118 800 000 F 31 680 000 F 29 700 000 F 3 960 000 F 35 200 000 F

		<p>*perdiems techniciens pour réunions de programmation / évaluation: 10 000 f x 30 techniciens x 2 x 5 j x 11 ans</p> <p>*perdiems membres comités locaux de gestion : 10 000 f x 144 membres x 2 x 5 j x 11 ans</p> <p>*frais de transport membres comités de gestion : 5000 f x 144 x 2 x 11 ans</p> <p>*perdiems cadres coordination pour réunions annuelles: 25 000 f x 5 jours x 15 cadres x 11 ans</p> <p>*carburant véhicules : 500 f x 0,15 x 1500 km x 10 véhicules x 11 ans</p> <p>*perdiems chauffeurs : 10 000 f x 5 jours x 10 chauffeurs x 11 ans</p>	<p>33 000 000 F</p> <p>158 400 000 F</p> <p>15 840 000 F</p> <p>20 625 000 F</p> <p>12 375 000 F</p> <p>5 500 000 F</p>
<b>2- Assurer un suivi/évaluation externe participatif</b>	R1 : Le sous-programme pêche et aquaculture est régulièrement suivi et évalué par les acteurs au niveau central	<p>Suivi externe</p> <p>*perdiems cadres SDR et Directions nationales : 30 000 f x 24 jours x 4 cadres x 11 ans</p> <p>*perdiems chauffeur : 10 000 f x 24 jours x 1 chauffeur x 11 ans</p> <p>*carburant véhicule : 500 f x 0,15 x 10000 km x 1 véhicule x 11 ans</p>	<p>31 680 000 F</p> <p>2 640 000 F</p> <p>8 250 000 F</p>

## **6.2 Suivi-évaluation**

Le suivi-évaluation se fera sur les plans interne et externe. L'interne sera réalisé par les communautés et les coordinations nationale et régionales. Le suivi / évaluation de la Stratégie de Développement Rural effectuera l'externe. Le lien sera fait avec le suivi des indicateurs de pauvreté dans le cadre de la SRP en les adaptant au secteur de la pêche.

### *6.2.1 Suivi- évaluation interne*

Il s'effectuera à deux niveaux : au niveau communautaire (suivi participatif) et au niveau des coordinations nationale et régionales.

Au niveau communautaire, les capacités (savoir lire et écrire) des membres des comités de gestion sont renforcées et développées pour leur permettre de tenir et remplir de simples tableaux de bord de réalisations de résultats et d'indicateurs. La présentation desdits tableaux en assemblées générales permettra aux communautés de mesurer les progrès et impacts obtenus.

Chaque coordination régionale organisera deux réunions annuelles dont une de programmation et l'autre d'évaluation des activités auxquelles prendront part les membres des différents comités de gestion locaux en plus des missions périodiques de suivi / évaluation des activités.

La coordination nationale, outre le rôle de suivi et d'appui/conseil qu'apporte ses membres dans le cadre de la mise en œuvre des activités, tiendra, quant à elle, une rencontre annuelle d'évaluation et de programmation avec les coordinations régionales et les comités locaux de gestion. Cette rencontre sera précédée d'une mission de suivi-évaluation des activités des coordinations régionales et de leur réunion d'évaluation.

### *6.2.2 Suivi- évaluation externe*

Il se déroulera trois fois durant chaque phase de mise en œuvre du programme : Le premier en début de phase, le deuxième à mi-parcours et le troisième en fin de phase.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABDOU EL. FADEL and al. 1968., Utilization of water hyacinth as organio monu with special reference to water borne helmeth J Microbiol. Var 3 : 27-34.
- ARNOLD H. and KEVIN J., 1990. The ecology and management of ofg nuisance aquatic vegetation. aquatic weeds Oxford Universty press 450 P.
- ARRIGNON J.,1975. Aménagement écologique et piscicole des eaux douces. 320 P.
- BAZAK., 1948. Water hyacinth compost dept of Agriculture of west Bengol bulletin (India). 14 pages.
- BLACHER Philipe., 1990. Elevage expérimental de *Tilapia zilli* dans les eaux chaudes de pirrelate (France). Bois et forets des Tropiques n° 224 2° trimestre 1990. 65-72.
- BOUARE F., 1985. Amélioration des méthodes de conservation et commercialisation et tenue des statistiques de production de poisson du fleuve Niger. 61 pages.
- CILSS-INSAH . 1999. Système National de recherche Agronomique du Niger: Proposition d'un plan National à moyen terme centré sur l' INRAN. 46 P + annexes.
- COENEN E. 1986. Résultats des études ichtyo-biologiques sur le Niger 110 P.
- CTFT., 1990. Bilan du projet de développement de l'aquaculture au Niger (phases I et II) 1981-1990. 87 P.
- DANEAU M., 1983. Nécessité du développement des pêches dans les pays du Sahel D (83) 239 : 63p.
- DANEAU M., 1985. Propositions d'orientation stratégiques du développement des pêches dans les pays du Sahel. Club du Sahel D (85) 262, Mars 1985 : 22 p.
- DENNEVILLE J. et JAMET J. 1982. Bilan programmes du secteur de la pêche continentale sahélienne (Gambie Haute Volta. Mali. Mauritanie, Niger, Sénégal.) Club du Sahel. Sahel D ( 83) 193: 63 P.
- DENNEVILLE J. Et JAMET J., 1982. Bilan programme du secteur de la pêche: Au Niger. Club du Sahel. Sahel D (83), 220 juillet 1983.
- DFPP. , 1995. Atelier National sur la pisciculture et la pêche (organisé par la DFPP et ADAN, Kollo 26 /30 /12 /94) MHE/ Mission France de la coopération. Niamey : 120 P et annexes.
- DFPP., 2000. Rapport de synthèse de l'atelier national sur le code de conduite pour une pêche responsable et l'approche des moyens d'existence durables dans la pêche. Birni N'Konni, du 13 au 15 Mars 2000. 19p. + annexes.

- DHAR. N. R. and S. R. HASSA., 1961. Utilization of water hyacinth for the fixation of atmosphere nitrogen in presence of light and phosphats. Pros. Nat. Acad Sci. India. 31A.
- DHAR. N. R. and S.P. SRIVASTAVA., 1976. Studies on crop yield by applying water hyacinth. Rock phosphats in the presence and absence of N. P. K. Proz. Nat. Acad. Sci. India.46 A : 281-286.
- DORAY Mathieu., 1999. Etude systématique d'une initiative de développement local spontané: exploitation des ressources halieutiques du terroir de Tafouka (Niger). Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'Agronomie Approfondie. Spécialisation Halieutique.70 P.
- DRE., 1997. Schéma directeur de la mise en valeur et de gestion des ressources en eau et référentiel du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger. RN/MHE. NER/ 94/002, Niamey : 143 P +annexes.
- DUCROS C., 1985. Contribution à l'étude de la valorisation de la jacinthe d'eau ( *Eichhornia crassipes. Scimo*) cultivée en milieu contrôlé. Déshydratation. Composition chimique et nutritionnelle. Thèse doctorat en sciences alimentaires ENSA.Montpellier 117 P.
- FAO., 1970. Rapport au gouvernement du Niger sur le commerce du poisson dans la vallée du Niger basé sur le travail de J.M. Remo Rapp. FAO N° AT 2902: 18 P.
- FAO., 1971. Rapport au gouvernement du Niger sur le développement et la rationalisation de la pêche sur le fleuve Niger basé sur le travail de Bacalbasa Dobrovici. Rapp FAO N° AT 2913. 47 P.
- FAO., 1990. Stratégies d'aménagement des pêches continentales au Sahel. Rapp FAO sur les pêches N° 445 . 151 P.
- FAO.; Projet TCP/NER/6611. 1998. Système national de recherche Agronomiques du Niger: situation actuelle et proposition pour le terme. 55 P +annexes.
- GARBA Mounkaila., 1984. Contribution à l'étude de la flore et la végétation des milieux aquatiques et des sols hydromorphes de la république du Niger de la longitude de Dogon Douthi au fleuve Niger. Thèse doctorat de spécialisation 3<sup>e</sup> cycle de géographie. Tropicale.
- Ecologie. Aménagement. Développement. 149 P + annexes.
- HAROUNA Talatou ., 1990. Synthèse des activités de pêche au Niger de 1974 à 1990. 30 P.
- HAROUNA Talatou., 1991. Evaluation du niveau des pêches dans le fleuve Niger au Niger, de l'impact de la jacinthe d'eau et des autres mauvaises herbes aquatiques sur les réserves de poisson et la pêche et proposition de mesures de lutte contre la jacinthe d'eau et de protection et restauration des ressources halieutiques. Rapport FAO projet TCP/NER/ 9155. 60 P + annexes.

- HAROUNA Talatou., 1993. Situation du secteur pêche au Niger: problématique de gestion et perspectives. Atelier régional sur les produits halieutiques. Conakry, (guinée) 8 – 10 mars 1993 . 15 P.
- HAROUNA Talatou., 2002. Appui du programme pour les moyens d'existences durable dans la pêche aux initiatives communautaires de Tafouka au Niger. Enseignements tirés pour les pêches amplifiées. Atelier international sur l'amplification des Ressources Halieutiques à travers la gestion participative. Leçons et perspectives. Bobo Dioulasso (Burkina Fasso) du 22 au 24 décembre 2002.
- HAROUNA Talatou., 2003. Rôle de la pêche au Niger dans le contexte de la lutte contre la pauvreté. Atelier national de réflexion sur lutte contre la pauvreté dans la pêche au Niger (Niamey du 02 au 04 juin 2003 8 P.
- HAROUNA Talatou et ALHASSANE Mamane., 1991. Importance des protéines d'origine halieutique dans l'alimentation humaine cas du Niger. Communication pour la conférence FAO-OMS sur la nutrition. 10 P.
- HAROUNA Talatou et NA-ANDI Mamane T., 2002. Projet de développement de la pêche dans le département de Tahoua. 29 P.
- JAMES Muir et al., 2003. Rapport final Mission conjointe d'évaluation à mi-parcours du programme pour des moyens d'existence durable dans la pêche. GCP/INT/735/UK
- MALVESTUTO S. et MEREDITH E., 1986. Résultats de l'évaluation de la pêcherie du fleuve au Niger. Enquête d'Evaluation des Captures (EEC). 29 P + annexes.
- MDA. 2001., Système et niveau de production pêche et pisciculture. Rapport thématique. Etude de faisabilité d'un projet de développement agropastoral dans le département de Diffa. Phase I. Bilan diagnostic. 40 P.
- MITCHELL. D. S. T. PETER and A. B. VINER., 1980. The water from Salvania molesta in the Sepik River. Papua new Guinea Environn. Conserv. 7 (2) : 115-128.
- MDR., 1997. Revue du secteur Rural du Niger. RN/MAG/EL /DEP/Cellule Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole ( PASA) , Niamey : 168P.
- ORSTOM., 1981. Flore et Faune aquatiques de l'Afrique Sahelo-soudanienne. Ed. ORSTOM. Tome II : 873 P.
- ORSTOM., 1988. Biologie et écologie des poissons d'eau douce africains. Ed. ORSTOM 481P.
- OSWALD M., MIKOLA SECK O. et KODAKO Y., 1998. Etude de développement de la pisciculture en milieu rural. MHE-BID/CIRAD-EMVT. 97P + annexes.
- PRICE T. L., 1986. Projet développement des pêches /fleuve Niger au Niger. Rapport final. Résultats des études socio-économiques GCP/NER/027 /USA. MHE /DFPP. PNUD. FAO: 87 P

- République du Niger., 2002. Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). P. + Annexes.
- République du Niger., 2003. Stratégie de Développement Rural (SDR) . 49 P. + Annexes.
- SALIFOU Boulkassim., 1985. Contribution à l'étude de la Pêche Continentale au Niger : Etat Actuel et perspectives d'avenir. Thèse pour obtenir le titre de Docteur vétérinaire (Diplôme d'Etat), 127 p.
- UCN., 2003. Rapport final de l'étude ciblée des politiques, institutions et processus et de lutt contre la pauvreté dans la pêche au Niger. 58 P + annexes.
- UNESCO., 1974. Aquatic vegetation and its use and control. Edited by D.S. Mitchil. 135 P.
- YAHOUZA Maman et SIDIKOU Indatou., 2004. Rapport de l'étude de cas genre et crédit au Niger. Rapport de consultation PMEDP –UCN Niger. 70 P + annexes.
- WELCOMME R. L ., 1979. The fisheries ecology of floodplain rivers. Longman. 317 P.
- WELCOMME R. L. 1981. Evaluation de l'effet du barrage de Kandagi sur les pêcheries du fleuve Niger. Rapport préparé pour le projet TCP/NER/0103. ( MA ) Assistance à l'autorité du Barrage de Kandadji (ABK). FI : TCP/ NER/0103 (MA). Document de travail 1. FAO. Rome. Avril 1981. 5 P.
- WELCOMME R. L., 1985. Rivers fisheries. FAO Fish 1985 Tech. Pap. (262). 330 P.

**ANNEXE 1: Liste des mares et retenues d'eau à empoissonner dans le cadre du sous programme pêche et aquaculture**

N°	Régions	Localités	Nom des mares	Superficie (ha)			
1	Diffa	Diffa/Mainé soroa	Walamiram	100			
2			Amsamiram	140			
3			Ganaram	200			
4			Tam	160			
5			Diffa/Diffa	Karey	100		
		<b>Total/Diffa</b>		<b>700</b>			
6	Dosso	Dosso/Gaya	Balé	160			
7			Bongoubi	120			
8			Barba	200			
9			Liguido	120			
10			Koussoumbéri	100			
11			Dosso/Boboie	Tadé	120		
12				Belandé	120		
13				Tchérandji	160		
14				Harikanassou	100		
15				Gobéri	100		
16				Kiota	120		
17			Dosso/Doutchi	Tapkimiso	90		
18				Kourfa	90		
				<b>Total/Dosso</b>		<b>1.600</b>	
19			Maradi	Maradi/Commune	Sabon Roua	80	
20					Cimenterie	50	
21					Maradi/Madarounfa	Lac	800
22					Maradi/Aguié	Aguié	60
23	Maradi/Tessaoua	Gaya			60		
24		Sabar			50		
25		Goshiro			50		
26	Maradi/Guidanroumdji	Oua			70		
27		Massassari			100		
		<b>Total/ Maradi</b>		<b>1.320</b>			
28	Tahoua	Tahoua/Konni	Mozagué	200			
29			Galmi	100			
30			Tahoua/Abalak	Tabalak	1.000		
31			Tahoua/Madaoua	DjirgaII	50		
32				Mouléla	40		
33				Tahoua/Bouza	Kangué	50	
34			Tahoua/Keita	DjibaIIé	60		
35				Seyté	100		
36				Tahoua/Illela	Dan doutchi	1.000	
37				Tahoua/Konni	Baizo	100	
38				Tahoua/Konni	Guiwana	70	
39				Tahoua/Konni	Rouafi	70	
40				Tahoua/Konni	Tcherassa	70	
41			Tahoua/Konni	Zongo	100		
42			Tahoua/Konni	Dossey	100		
43			Tahoua/Tchinta	Gaweye	500		
44			Tahoua/Tchinta	Gambam	200		
		<b>Total/Tahoua</b>		<b>3.810</b>			

**ANNEXE 1 (suite) : Liste des mares et retenues d'eau à empoissonner dans le cadre du sous programme pêche et aquaculture**

45		Tillabéry/Ouallam	Tinga	30
46		Tillabéry/Ouallam	Adamous	70
47		Tillabéry/Fillingué	Sanam	30
48		Tillabéry/Fillingué	Akoriney	30
49		Tillabéry/Tillabéry	Mari	100
50		Tillabéry/Tillabéry	AHA Diomana	100
51		Tillabéry/Tillabéry	AHA Namari gougou	100
52		Tillabéry/Tillabéry	Toula	100
53		Tillabéry/Tillabéry	Bonkor	100
54		Tillabéry/Tillabéry	AHA Sona	100
55		Tillabéry/Tera	Teguey	90
56		Tillabéry/Tera	Onsolo	200
57		Tillabéry/Tera	Tara	100
58	Tillabéry	Tillabéry/Tera	Inguey Izak	50
59		Tillabéry/Tera	Namga Kokorou	200
60		Tillabéry/Tera	Kéraou	100
61		Tillabéry/Tera	Barrage	300
62		Tillabéry/Say	Barrage	100
63		Tillabéry/Say	Ouno-ssou	50
64		Tillabéry/Say	Balla	50
65		Tillabéry/Kollo	Barrage Karma	100
66		Tillabéry/Kollo	Gadam	50
67		Tillabéry/Kollo	Karey gorou	70
68		Tillabéry/Kollo	AHA Namaro	100
69		Tillabéry/Kollo	Seberi	100
		<b>Total/Tillabery</b>		<b>2.420</b>
70		Niamey/CUNII	Konyen Gorou	100
71	Niamey	Niamey/CUNI	Tondibrah Gorou	100
		<b>Total/ Niamey</b>		<b>200</b>
72		Zinder/Mirriah	Guidimouni	200
73		Zinder/Mirriah	Baboul	200
74		Zinder/Matamey	Harba	200
75	Zinder	Zinder/Matamey	Maï-inmata	100
76		Zinder/Matamey	Maï-Guiwa	100
77		Zinder/Magaria	Gabi	100
78		Zinder/Magaria	Gayi	200
79		Zinder/Magaria	Wiwi	200
80		Zinder/Matamaye	Gomba	150
81		Zinder/Mirriah	Chia	100
		<b>Total/Zinder</b>		<b>1.550</b>
82	Niger	<b>Toutes régions</b>	autres retenues	<b>2.600</b>
<b>TOTAL</b>				<b>14.000</b>